

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2014

MERKUR

DE L'ÉTAT LUXEMBOURG
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Compétitivité: le peloton de tête à portée de vue pour le Luxembourg?



■ FLASH

Luxembourg – Belgique: l'union fait la force, surtout à l'international



■ INTERNATIONAL

Le Luxembourg en vedette à l'Innovation Connecting Show

Exclusivité BCEE

CUMULEZ DES MILES! SUR TERRE ET DANS LES AIRS.

Cumulez des Miles de prime à chacun de vos achats. Et profitez-en deux fois plus chez Luxair* et tous les autres partenaires Miles & More!



MASTERCARD MILES & MORE LUXAIR

- 1 Mile de prime pour chaque euro dépensé avec la carte
- jusqu'à 5 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance attrayants
- et bien plus encore**



MASTERCARD BUSINESS MILES & MORE LUXAIR

- réservée aux voyageurs d'affaires
- 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte
- 10 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance exclusifs
- et bien plus encore**

Souscrivez dès maintenant et bénéficiez d'avantages attrayants!

Infos sur www.miles.lu, souscription dans votre agence BCEE

Décision rapide récompensée : jusqu'à 250€ de remise sur votre prochain vol Luxair*



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

La compétitivité et les autres dossiers de la rentrée

Félicitons-nous des bonnes nouvelles qui nous sont parvenues par le Forum Economique Mondial: après une longue traversée du désert, le Grand-Duché parvient finalement à remonter la pente en améliorant son positionnement dans le «*Global Competitiveness Report*» (lire aussi notre Dossier Pages 4 à 10) pour loger à la 19^e place dans le concert des 144 nations les plus compétitives (+3 places).

Parmi les points forts, les chefs d'entreprise estiment que le poids ressenti de la réglementation s'est réduit – signe que la volonté gouvernementale d'œuvrer en faveur de la simplification administrative est bien accueillie. Un autre point saillant de l'étude: nous remportons l'Oscar du meilleur pays pour nos aptitudes technologiques. Ces dernières sont d'une importance capitale pour l'économie, au-delà du seul secteur des TIC. Par ailleurs, les efforts d'innovation déployés par les entreprises et l'Etat portent leurs premiers fruits.

Cependant, l'étude confirme que le Luxembourg demeure en manque d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et que les intentions d'investissements des entreprises dans la R&D reculent – une évolution peu favorable au déploiement des niches des compétences qui soutiennent la diversification de nos activités économiques.

D'autres faiblesses structurelles persistent, surtout au niveau des infrastructures et du marché du travail. Dans le premier domaine, le Luxembourg arrivera sans doute à rectifier le tir une fois que les grands projets de mobilité annoncés par le plan sectoriel «Transports» auront été réalisés. Quant au marché du travail, le manque de flexibilité quant à la fixation des salaires, et leur dissociation par rapport aux gains de productivité réalisés, demeurent des entraves à la compétitivité des entreprises, réduisant leur capacité d'adaptation face à un environnement concurrentiel en constante mutation.

Les améliorations de compétitivité dont témoigne l'étude du WEF ainsi que le climat économique actuellement plus favorable au Luxembourg devraient nous encourager à lancer les réformes qui, pour la plupart d'entre elles, attendent patiemment depuis un certain temps d'être abordées avec courage et détermination.

Le projet de loi «Omnibus» est un pas dans la bonne direction. Je mentionnerais également la présentation des plans sectoriels: fort accroissement démographique, pénurie de logements, axes routiers et ferrés saturés – tous ces éléments s'inscrivent dans le cadre d'un développement parfois désordonné du pays. Plus que jamais, il importe de «remettre de l'ordre» dans l'organisation spatiale. S'y rajoute une série d'autres réformes qui s'imposent, à savoir la réforme du lycée, de l'assurance dépendance, du cadre budgétaire, sans passer sous silence les référendums annoncés pour 2015/2016. La liste n'est pas exhaustive – rappelons encore les défis classiques tels que le déficit structurel de l'Etat, le chômage toujours en hausse chez nous alors qu'il est en repli quasiment partout en Europe, la compétitivité-coût, la réforme fiscale annoncée ainsi que deux enjeux stratégiques, à savoir le *nation branding* et la Présidence européenne au deuxième semestre 2015.

L'heure est donc aux réformes et le gouvernement se dit prêt à s'y atteler. Et, en effet, le gouvernement doit s'assurer d'entreprendre ces réformes maintenant, sans prendre de retard car la situation conjoncturelle assez favorable, telle que nous la connaissons aujourd'hui, risque de se dégrader plus vite que prévu; en témoignent le récent recul de la confiance des consommateurs luxembourgeois, un deuxième trimestre 2014 décevant sur le front conjoncturel du Vieux Continent, les tentatives sans précédent de la Banque centrale européenne (BCE) de lutter contre le risque de déflation et pour raviver la locomotive économique européenne et les tensions géopolitiques qui ne cessent de prendre de l'ampleur. Dans tout cela, n'oublions pas que les entreprises qui risquent de souffrir le plus de la reprise quelque peu «avortée» seront les PME locales et traditionnelles, souvent établies de longue date et représentant la colonne vertébrale de notre économie. Elles ne profiteront guère des mesures non-conventionnelles de politique monétaire mises en œuvre par la BCE, ni de certaines améliorations mises en exergue par le classement du WEF.



DOSSIER

- 4 La compétitivité du Luxembourg reprend quelques couleurs**

DOSSIER

- 4** La compétitivité du Luxembourg reprend quelques couleurs

VISITES ENTREPRISES

- 12** Die grösste Umzug- und Archivierungsfirma in Luxemburg

FLASH

- 18** Luxembourg - Belgique : l'union fait la force, surtout à l'international !
20 Taiwan-Luxembourg Joint Business Council: successfully concluded!
22 Francine Closener, Secrétaire d'État à l'Economie, à la Chambre de Commerce

INTERNATIONAL

- 24** Pavillon Luxembourgeois et Soirée SIAL à Paris
24 Save the Date: Seminar in Luxembourg 'The Effect of Start-ups and Venture Capitals in the Field of Technology in Turkey'
25 Trade mission to Brazil that targets all sectors of the economy
26 Mission for Growth initiative: Destination Cape Verde
26 Luxembourg Turkish Business Council
27 Wallonia Export and Invest Fair
28 Mission économique multisectorielle au Maroc
28 Le succès se confirme
30 Le Luxembourg en vedette à l'Innovation Connecting Show



FORMATION

- 36 Exchange program: The benefits of a win-win situation**

- 32** Save the date: Événement de lancement de la «Semaine européenne des PME» dans les locaux de la Chambre de Commerce
33 MIDEST 2014: 4^e édition de la convention d'affaires b2fair
34 Textes européens publiés du 11 juillet au 3 septembre 2014

FORMATION

- 36** The benefits of a win-win situation
44 Le coût d'une formation plus élevé dans les très petites entreprises

INNOVATION

- 46** Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises: les entrepreneurs au rendez-vous
52 Claude Schlessler: une passion pour l'entrepreneuriat née sur la toile
54 Les raisons d'un succès
60 Le co-design appliqué au service public

FONDATION IDEA

- 62** «Cession d'entreprises: un enjeu d'avenir»

ECONOMIE

- 64** L'entrepreneuriat au Luxembourg: des entrepreneurs actifs, mais hésitants ...
65 Le Luxembourg entre dans le Top 10 des nations les plus innovantes
66 Regards sur la révision des comptes nationaux

- 68** Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
71 Parole à un chef d'entreprise: Anna Felgen Suardi
74 Le secteur logistique part en mission
75 Nouvelle ligne de train combiné de Bettembourg à Duisburg
75 Un partenariat pour répondre aux besoins des clients du secteur médical et des laboratoires

LEGISLATION & AVIS

- 76** Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
78 «Comprendre et appliquer le droit du travail»
78 Mise en circulation du nouveau billet de 10 EUR
79 Nouveautés concernant les dépôts à effectuer au registre de commerce et des sociétés

FEDERATIONS/U.E.L.

- 80** Alcool, drogues, médicaments ... et travail, une responsabilité partagée Les bonnes pratiques en entreprise
80 Renouvellement de la convention collective du secteur de la sécurité privée
81 CHICKEN4ME à nouveau récompensée
81 Appel à candidature: «Le coup de coeur du MLQE» – Prix étudiant
82 Commerce: une demande toujours croissante de bons plans sur internet



INNOVATION

- 46** Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises: les entrepreneurs au rendez-vous

- 82** Normalisation: faites part de vos idées et besoins en normes nationales!
- 83** Le Conseil de la publicité se réorganise

GRAND ENTRETIEN

- 86** "Luxembourg has a number of very strong advantages"

INFO-ENTREPRISES

- 88** 17 septembre 2014: le Luxembourg Freeport prêt à fonctionner

INFO ENTREPRISES

- 88** 17 septembre 2014: le Luxembourg Freeport prêt à fonctionner
- 89** De la fusion de l'acier à la fusion des idées
- 90** Cathy Goedert, fine fleur de la pâtisserie
- 91** Apateq démarre un programme en Amérique du Nord

- 91** Nouvelle brochure LuxairTours Hiver 2014/15
- 92** ALD switch: La mobilité de demain sera flexible
- 92** YES pour Codipro au Japon

LES 100 VISAGES DE LA CDC 94

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée avec mention
de la source. Copie à l'éditeur.
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux, Corinne
Briault et Catherine Moisy. A collaboré
à ce numéro: Tanja Raveane.

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M.-H. Trouilleux

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs
et ne reflètent pas forcément l'opinion
de la Chambre de Commerce,
qui ne peut donner aucune garantie
expresse ou implicite sur l'exactitude,
l'exhaustivité, la véracité, l'actualité,
la pertinence ou la fiabilité des
informations figurant dans le Merkur.



World Economic Forum – «Global Competitiveness Report (GCR)»

La compétitivité du Luxembourg reprend quelques couleurs

Le «*World Economic Forum*» dans son «*Global Competitiveness Report 2014-2015*» classe le Luxembourg au 19^e rang mondial des économies les plus compétitives¹ parmi 144 pays et territoires analysés (148 pays en 2013). Ce classement, dont l'enquête auprès des entreprises est menée par la Chambre de Commerce pour le volet luxembourgeois, représente une progression de trois rangs par rapport à l'année précédente. Une amélioration encourageante pour le Luxembourg qui lui permet de renouer avec son meilleur classement historique, à savoir une 20^e place il y a quatre ans.

La danse de la compétitivité est menée par la Suisse, Singapour et les Etats-Unis. Six pays européens figurent dans le «Top 10» des nations les plus performantes, dont trois sont membres de la zone euro, à savoir la Finlande (4^e), au pied du podium,

l'Allemagne (5^e) et les Pays-Bas (8^e). En comparaison avec les trois pays limitrophes, les résultats du Luxembourg demeurent plutôt mitigés. D'un côté, la tendance à la hausse depuis le repli en 2011 est prometteuse; le Grand-Duché est ainsi le seul pays parmi les quatre

Etats à avoir progressé dans le classement GCR 2014, dépassant la France, qui stagne au 23^e rang, et placé juste derrière la Belgique, qui a perdu une place pour se retrouver au 18^e rang en 2014. De l'autre côté, le Luxembourg est encore loin de son principal

¹ Ce rapport est l'un des principaux du genre à l'échelle mondiale et la compétitivité y est définie comme «l'ensemble des institutions, politiques et facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays»; ce niveau de productivité déterminant, quant à lui, le niveau de vie et de prospérité d'une économie et de ses forces vives (investisseurs et travailleurs, notamment).

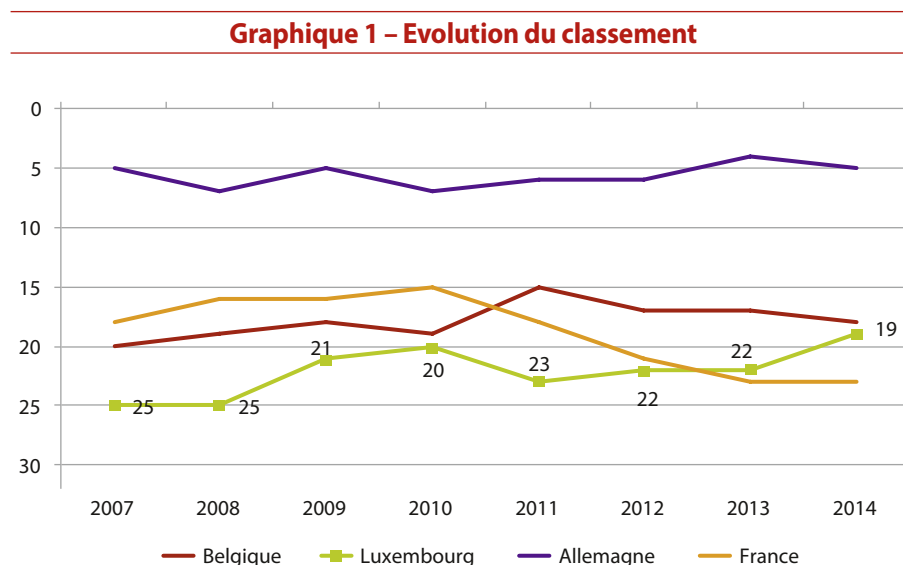
partenaire commercial et voisin allemand (-1 place, 5^e rang mondial).

Dans le cadre de cette étude, les faits saillants sont analysés au niveau national, et ce par sous-indice de compétitivité, à savoir les «conditions de base» (institutions, infrastructures, environnement macroéconomique, santé et enseignement primaire); les «facteurs d'efficacité» (enseignement post-primaire et formation, efficacité du marché des biens, efficacité du marché du travail, développement du marché financier, aptitude technologique, taille du marché) et les «vecteurs d'innovation» (sophistication des activités et innovation). Cet aperçu des résultats nationaux est suivi d'une analyse des principaux résultats au niveau international ainsi que d'un examen détaillé des résultats pour le Grand-Duché. La Chambre de Commerce reproduit ensuite le classement intégral par indicateur de compétitivité et procède à la présentation de la méthodologie de l'étude.

■ La performance du Luxembourg – les faits essentiels

Au niveau des trois sous-indices pris en compte pour évaluer la compétitivité du Luxembourg, le progrès le plus important a été enregistré au niveau des conditions de base. Passant de la 11^e à la 7^e place par rapport à 2013, le pays renoue avec son excellent classement de 2011 (6^e place). Cette embellie s'explique par le renforcement des piliers relatifs aux institutions (+4; 6^e place) et à l'environnement macroéconomique (+7; 8^e place). En ce qui concerne les institutions, il y a surtout lieu de relever l'amélioration de l'indicateur mesurant le poids ressenti de la réglementation (9^e place en 2014), signe que la volonté du gouvernement d'œuvrer en faveur de la simplification administrative est bien accueillie par les chefs d'entreprise. Le cadre macroéconomique a vu une amélioration notamment au niveau du solde budgétaire. Les résultats sont moins satisfaisants pour les deux piliers qui restent: des problèmes subsistent au niveau des infrastructures (-3; 16^e place) et du pilier relatif à la santé et à l'enseignement primaire qui stagne à la 36^e place.

Quant au deuxième sous-indice, lié aux facteurs d'efficacité, le Luxembourg occupe de nouveau le 22^e rang. Il y a



cependant lieu de relever que le pays remporte la palme d'or pour ses aptitudes technologiques, une bonne nouvelle pour le secteur moteur des TIC, qui représente par ailleurs un important prestataire de service pour les autres branches d'activité. En attendant la réforme du Lycée, le Luxembourg peut d'ores et déjà se réjouir d'une amélioration de la qualité perçue du système d'éducation (+9; 25^e place), indicateur sous-jacent au pilier de l'éducation post-primaire. D'autres piliers affichent une tendance baissière ou stagnent. Pour ce qui est du marché du travail, les problèmes sont connus, le manque de flexibilité concernant la fixation des salaires demeurant l'un des indicateurs les plus problématiques (96^e place). Les deux derniers piliers, liés à l'efficacité du marché des biens (5^e place) et au développement du secteur financier (14^e place) n'enregistrent aucun changement.

En matière d'innovation, le Luxembourg consolide largement son positionnement, affichant une 17^e place. Cette évolution est à considérer de façon nuancée, car elle cache l'insuffisance d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et le recul des intentions d'investissements des entreprises dans la R&D, alors que ces deux composantes sont cruciales pour assurer une évolution favorable des nombreux marchés de niches contribuant pour une grande partie à la croissance économique luxembourgeoise.

En synthèse, de l'avis de la Chambre de Commerce, l'embellie au niveau du classement du Luxembourg dans le classement GCR 2014 représente une

bonne nouvelle, mais elle ne doit en aucun cas servir de motif d'autosatisfaction, car de nombreuses faiblesses persistent. Il s'agira de prendre note des signes encourageants, et sur lesquels il faudra construire pour relever les défis – chômage, finances publiques, compétitivité-coût, diversification, simplification administrative, refonte du droit du travail, aménagement du territoire, réforme de la sécurité sociale pour n'en citer que quelques-uns – avec courage et détermination.

■ La «big picture» à l'échelle internationale et européenne

Niveau international: La compétitivité économique internationale, mesurée par le classement du WEF, est singulièrement marquée par la fin du grand écart compétitif entre les pays émergents et développés qui a longtemps caractérisé l'économie mondiale. Croissance économique spectaculaire de l'Afrique subsaharienne, efforts considérables déployés aux Philippines, temps difficiles pour certains pays européens – le «noir & blanc» traditionnel appartient largement au passé.

Quelle stratégie faut-il donc adopter pour remporter la médaille de la compétitivité? L'élément commun des champions du classement GCR 2014 est leur capacité prouvée à mettre en œuvre et développer les talents qui sont à leur disposition et à réaliser des investissements stratégiques promouvant l'innovation. Les Etats-Unis ont par exemple réussi, par l'amélioration de leur performance en matière d'innovation, à figurer de nouveau parmi les trois pays les



6 pays européens ont réussi à se placer dans le Top 10

mieux classés, après déjà avoir enregistré une 2^e place en 2009 et même une 1^{re} place en 2008.

Le Top 3 de cette édition varie cependant quelque peu par rapport à sa constellation traditionnelle des dernières années, la Finlande n'en faisant plus partie. Par ailleurs, la Suisse et Singapour continuent à dominer le classement.

Niveau européen: 6 pays européens, dont 3 de la zone euro, ont réussi à se hisser dans le top 10 de l'étude comparative proposée par WEF: la Suisse en 1^{re} place, la Finlande en 4^e, l'Allemagne en 5^e, les Pays-Bas en 8^e, le Royaume-Uni en 9^e et la Suède en 10^e place. Cette constellation n'a guère changé au fil des dernières années.

Par ailleurs, les auteurs de l'enquête du WEF enregistrent une légère amélioration de la situation des pays européens qui se trouvaient jusqu'à récemment dans des situations

particulièrement délicates, alors qu'ils constatent une évolution assez préoccupante pour d'autres géographies. Ainsi, l'Espagne présente par exemple des améliorations notables au niveau de la stabilité de son secteur financier et de son environnement des affaires (avançant du 42^e rang en 2012 au 35^e), le Portugal réussit à réduire la charge administrative (occupant la 36^e place par rapport à une 51^e place en 2013) et la Grèce parvient à réduire son déficit budgétaire et à renforcer son marché des biens (à la 81^e place, après avoir occupé le 96^e rang en 2012). Alors que ces économies sont loin d'être guéries, il est encourageant d'observer que les premières réformes portent leurs fruits.

Pour la Finlande, l'Italie et la France, de pareilles réformes s'avèrent sans doute plus nécessaires que jamais. Bien que la Finlande n'enregistre qu'un recul

minime (une place) par rapport à l'année précédente pour se retrouver à la 4^e place, le niveau de son déficit et celui de sa dette publique sont alarmants. A noter également la chute de l'Italie (de la 42^e place en 2012 à la 49^e) due notamment à une administration publique évaluée négativement par les chefs d'entreprise italiens et la rigidité de son marché du travail, ainsi que la détérioration du classement de la France (passant de la 15^e place en 2010 à la 23^e en l'espace de quelques années seulement).

■ Analyse détaillée de la compétitivité du Luxembourg

La compétitivité au niveau européen se mesure notamment en fonction de la détermination des pays à mettre en œuvre des réformes ambitieuses: des bonnes nouvelles pour le Luxembourg qui s'attend à une rentrée parlementaire annonçant une série de réformes structurelles pour les années à venir?

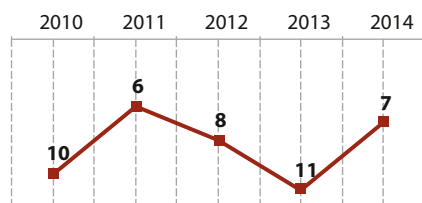
Pour le Grand-Duché, s'ensuit une analyse détaillée sur base des résultats partiels au niveau des sous-indices, piliers et indicateurs du GCR.

Conditions de base

Après avoir oscillé entre le 8^e et le 10^e rang ces dernières années, le pilier ayant trait aux **institutions** bénéficie d'une légère embellie dans l'édition 2014 du GCR. Cette dernière s'explique notamment par une augmentation de l'indicateur reflétant la confiance des chefs d'entreprise dans les politiques qui avance de 4 places (7^e place) après sa chute à la 11^e place l'année passée (sur fond d'élections anticipées) et de l'indicateur mesurant le poids ressenti de la réglementation (+9; 9^e place). La remontée de ce dernier indicateur, signe que les entrepreneurs luxembourgeois apprécient les velléités

Conditions de base

Prenons la bonne note, visons à obtenir un «excellent»!



Piliers:	2014	2013	Evolution
Institutions	6	10	↗
Infrastructures	16	13	↘
Environnement macroéconomique	8	15	↗
Santé et enseignement primaire	36	36	—

Après la détérioration continue, sur trois ans, du sous-indice des conditions de base, une force traditionnelle du Luxembourg, le pays renoue presque avec son meilleur rang historique de 2011 (6^e rang). Cette évolution favorable est en première ligne liée aux piliers des **institutions** et de l'**environnement macroéconomique**.

affichées en matière de simplification administrative, devrait servir d'incitation au gouvernement de faire avancer ce dossier d'importance cruciale.

Selon les auteurs du GCR 2014, le pilier de **l'environnement macro-économique** luxembourgeois mérite d'avancer de 7 places. Gagnant 35 places au niveau de l'indicateur du solde budgétaire (22^e rang en 2014), il parvient à renouer avec son positionnement de 2010 (9^e place).

Dans le même temps il faut constater la perte de 3 positions au niveau des **infrastructures**, qui comprend notamment, mais pas exclusivement, des indicateurs permettant de mesurer la qualité des infrastructures de transport (infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires). Au vu notamment du plan sectoriel «Transports», visant à réaliser de grands projets d'infrastructures afin d'améliorer la qualité de la mobilité au Luxembourg, ce pilier pourra certainement afficher une belle marge de progression à moyen et long termes.

Alors que le classement du pilier de la **santé et de l'enseignement primaire** reste inchangé cette année (36^e place), il a connu un recul important depuis 2010 (27^e place).

Facteurs d'efficacité

Bien que l'évolution du Luxembourg ne soit pas désastreuse, le rang médiocre de cet indice a des répercussions négatives sur le positionnement final du Luxembourg dans le GCR, étant donné que les

facteurs d'efficacité pèsent pour 50 % de la compétitivité du Luxembourg, tandis que le sous-indice des conditions de base, l'indice le plus fort du Luxembourg, n'intervient qu'à concurrence de 20 % dans la note finale².

Les principaux changements s'opèrent au niveau des **aptitudes technologiques**, de **l'éducation post-primaire / formation continue** et de **l'efficacité du marché du travail**. Un changement particulièrement apprécié: le Luxembourg remporte la palme d'or pour ses **aptitudes technologiques**, une belle progression qui résulte d'une meilleure performance en termes d'absorption des technologies par les entreprises (+16; 13^e place) et de pénétration de la bande large (+11; 1^{re} place). Après sa chute du 2^e au 9^e rang en 2011, le succès du Grand-Duché dans ce pilier cette année est plus qu'à saluer, notamment parce que les TIC constituent *per se* un des «secteurs moteurs» de l'économie luxembourgeoise et par ailleurs un prestataire de service de premier ordre pour les autres branches d'activités de l'appareil de production national.

L'année dernière, le Luxembourg avait réussi à renforcer sa performance (+8; 36^e place) au niveau du pilier de **l'éducation post-primaire et de la formation continue**, un pilier traditionnellement plus faible au Luxembourg du fait, bien que cela ne soit pas la raison exclusive, que certains indicateurs y figurant ne prennent pas en compte une spécificité luxembourgeoise, à savoir le nombre d'étudiants résidents

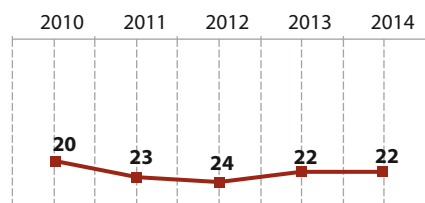
scolarisés à l'étranger, notamment aux niveaux secondaire et tertiaire³. Dans l'édition 2014-2015, par contre, le classement atteint dans ce pilier rechute de 7 places pour se situer au 43^e rang. Cependant, la dégradation générale de ce pilier cache également des améliorations de certains indicateurs le composant, difficilement cernables il est vrai, et se situant notamment au niveau de la qualité de l'enseignement en mathématiques et sciences (+16; 28^e place) ainsi qu'en ce qui concerne la qualité du système d'éducation (+9; 25^e place). La «réforme du lycée», un des grands dossiers à aborder au cours de la période à venir, pourrait également contribuer de manière positive à l'évolution future de ce pilier.



La confiance des chefs d'entreprise dans les politiques gagne 4 places

Facteurs d'efficacité

Aptitudes technologiques: le gros lot remporté par le Luxembourg



Piliers:	2014	2013	Evolution
Education post-primaire et formation continue	43	36	↘
Efficacité du marché des biens	5	5	—
Efficacité du marché du travail	16	22	↗
Développement du secteur financier	14	14	—
Aptitudes technologiques	1	2	↗
Taille du marché	96	97	↗

Depuis son meilleur positionnement en tant que 20^e pays dans le classement GCR 2010, le sous-indice des facteurs d'efficacité a du mal à avancer, s'enlisant à la 22^e place.

² Etant donné que l'économie luxembourgeoise est au stade de développement le plus développé, dit «*Innovation driven*», les résultats de cet indice ne pèsent que pour 20 % dans le classement final. En effet, dans une économie arrivée à un tel stade de maturité, il est supposé que les conditions de base sont de très bonne qualité et adaptées en permanence aux besoins socio-économiques et démographiques. Les gains de compétitivité, pour ces économies, doivent plutôt être le fruit des «facteurs d'efficacité» et des «vecteurs d'innovation».

³ L'indicateur du *taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire*, qui tire le classement de ce pilier vers le bas (95^e rang mondial), ne prend pas en compte les résidents étudiant à l'étranger, ce qui pénalise le classement du Luxembourg par rapport à ses pairs.



Le Luxembourg remporte la palme d'or des Aptitudes Technologiques

Le pilier relatif au **marché du travail**, quant à lui, bénéficie d'une amélioration (+4; 16^e place) par rapport à son positionnement de 2013. Ce résultat s'explique notamment grâce à une meilleure évaluation des chefs d'entreprise de la pratique d'embauche et de licenciement (+29; 87^e place). Toutefois, l'étude du WEF constate que le Luxembourg n'arrive toujours pas à progresser au niveau des coûts de licenciement (101^e place) et de la flexibilité dans la détermination des salaires (96^e place). Or il s'agit de critères cruciaux dans la lutte contre le chômage, pour la compétitivité générale du pays et pour la fluidité du marché du travail, singulièrement dans une phase conjoncturelle actuellement assez favorable au Grand-Duché.

Les deux piliers restants, à savoir l'efficacité du marché des biens et le développement du secteur financier ne révèlent aucun changement. Le pilier relatif à **l'efficacité du**

marché des biens demeure au 5^e rang. Alors que l'indicateur sous-jacent du degré d'orientation client s'améliore (+15; 16^e place), force est de constater que les sous-indicateurs relatifs au nombre de procédures de lancement d'une entreprise (-10; 57^e place, contre une 26^e place en 2009) et au nombre de jours pour créer une entreprise (-5; 87^e place contre une 70^e place en 2009) continuent à se dégrader. Le pilier lié au **développement du secteur financier** occupe de nouveau la 14^e place.

Cependant, il convient de garder à l'esprit que les deux piliers ont connu de meilleurs jours, le premier ayant figuré à la 2^e place en 2011 et le deuxième à la 6^e place en 2010.

Vecteurs d'innovation

A y regarder de près, les deux piliers de ce sous-indice se sont améliorés: au niveau du pilier de la sophistication des entreprises, le Luxembourg

consolide son classement d'une place (+1; 21^e place) et se rapproche donc de son positionnement de 2010 (18^e place), alors que des inefficiences subsistent notamment au niveau des indicateurs concernant la quantité de fournisseurs locaux (121^e place), et non leur qualité (17^e rang, gain de 6 places).

Le pilier de **l'innovation**, dans son ensemble, enregistre un avancement de 2 places (16^e rang). Au niveau de sa capacité d'innovation, le Luxembourg a progressé de 2 places (9^e rang). Pour autant, la note du Luxembourg pour sa disponibilité d'ingénieurs et de scientifiques demeure inquiétante malgré un avancement de 10 places (52^e place). Il s'avère en outre que les entreprises participantes sont en moyenne plus hésitantes à réaliser des investissements en matière de R&D (-3; 16^e rang). Dans cette dernière catégorie, le Luxembourg a été dépassé notamment par la France, l'Autriche et la Belgique.

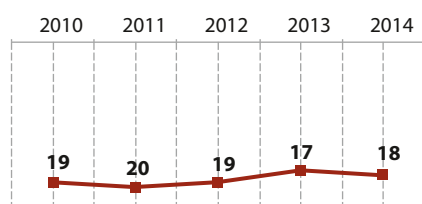
Une grande partie des entreprises luxembourgeoises se sont spécialisées sur des marchés de niche, et ce avec beaucoup de succès. Compte tenu de la nécessité d'une main-d'œuvre qualifiée pour assurer le développement des activités de ces entreprises, une amélioration continue en matière d'innovation s'avère non seulement favorable, mais indispensable. Ainsi, les entreprises devront déployer des efforts substantiels dans ce domaine et l'Etat devra en assurer un cadre adéquat.

■ Conclusion

En tant que petite économie ouverte et exportatrice, il est indispensable que le Luxembourg préserve la compétitivité comme principale caractéristique de sa carte de visite. Après la tendance stagnante, voire baissière à ce niveau, l'édition 2014-2015 du GCR marque un tournant positif.

Vecteurs d'innovation

La sophistication peut faire mieux, l'innovation doit faire mieux!



Piliers:	2014	2013	Evolution
Sophistication des entreprises	21	22	↗
Innovation	16	18	↗

Après une position légèrement améliorée en 2013, l'indice des vecteurs d'innovation recule d'une place en 2014.

Or, malgré l'amélioration de trois places dans le classement, il ne faut pas oublier que le Luxembourg est toujours aux prises avec des inefficiences structurelles qui persistent depuis des années: le droit du travail, de par sa nature rigide, est souvent une entrave à la compétitivité, la courbe du chômage – et notamment le chômage des jeunes – s'inscrit à la hausse, et les comptes de l'Administration centrale demeurent dans le rouge. S'y ajoute le triple choc qui s'annonce pour l'année 2015, à savoir la hausse de la TVA, l'entrée en vigueur de l'échange automatique d'informations sur les revenus d'intérêts et la perte significative de recettes liée au changement de régime de TVA sur le commerce électronique. Ainsi, les défis à affronter sont nombreux et le Luxembourg devra déployer bien des efforts pour les maîtriser et afin de conserver sa notation AAA, critère-clé pour sa réussite sur l'échiquier international et garant de la souveraineté nationale.

La rentrée parlementaire s'annonce prometteuse: simplification administrative, plans sectoriels, réforme fiscale. La Chambre de Commerce salue la

Economy	Score ¹	Prev. ²	Trend ³	Economy	Score ¹	Prev. ²	Trend ³
1 Switzerland	5.70	1		16 Qatar	5.24	13	
2 Singapore	5.65	2		17 New Zealand	5.20	18	
3 United States	5.54	5		18 Belgium	5.18	17	
4 Finland	5.50	3		19 Luxembourg	5.17	22	
5 Germany	5.49	4		20 Malaysia	5.16	24	
6 Japan	5.47	9		21 Austria	5.16	16	
7 Hong Kong SAR	5.46	7		22 Australia	5.08	21	
8 Netherlands	5.45	8		23 France	5.08	23	
9 United Kingdom	5.41	10		24 Saudi Arabia	5.06	20	
10 Sweden	5.41	6		25 Ireland	4.98	28	
11 Norway	5.35	11		26 Korea, Rep.	4.96	25	
12 United Arab Emirates	5.33	19		27 Israel	4.95	27	
13 Denmark	5.29	15		28 China	4.89	29	
14 Taiwan, China	5.25	12		29 Estonia	4.71	32	
15 Canada	5.24	14		30 Iceland	4.71	31	

Advanced Economies

Middle East, North Africa, and Pakistan

Emerging and Developing Asia

1 Scale ranges from 1 to 7.

2 2013-2014 rank out of 148 economies.

3 Evolution since 2007.

clarté des objectifs ainsi que la détermination du gouvernement à les atteindre. Finalement, il y a lieu de souligner que l'amélioration des conditions macro-

économiques depuis le début de l'année constitue une base idéale pour y parvenir.

■ Encart méthodologique

Le GCR affiche certaines particularités au niveau de la méthode appliquée pour évaluer la compétitivité des pays participants. Le calcul de la compétitivité repose notamment sur l'analyse de 12 piliers, rattachés à trois sous-indices, qui définissent la compétitivité: (1) les «conditions de base» (institutions, infrastructures, environnement macroéconomique, santé et enseignement primaire); (2) les «facteurs d'efficacité» (enseignement post-primaire et formation, efficacité du marché des biens, efficacité du marché du travail, développement du marché financier, aptitude technologique, taille du marché); et (3) les «vecteurs d'innovation» (sophistication des activités et innovation). Bien que chacun des 12 piliers analysés soit important pour chaque pays analysé, l'importance relative d'un pilier de compétitivité dépend du stade de développement économique du pays en question.

A cette fin, le WEF distingue, outre deux stades intermédiaires, entre trois stades principaux, dont un premier est lié aux économies dépendant singulièrement des facteurs de production disponibles (traditionnellement: travail non qualifié, ressources naturelles) (cas-type des pays en voie de développement), un deuxième qui comprend les économies qui se voient contraintes d'augmenter l'efficacité de leur processus de production et la qualité des produits en raison de l'augmentation notamment des coûts de production (pays en transition), et un troisième stade – selon lequel est évalué le Luxembourg – qui est caractérisé par la production de biens et de services sophistiqués, à haute valeur ajoutée et dont la différenciation par rapport aux concurrents directs comporte une très importante composante «hors-coûts», tout en ne négligeant pas tout à fait les dimensions «prix» et «coûts». En fonction du stade de développement du pays analysé, les 12 piliers, qui sont donc associés à trois sous-indices, les «conditions de base» (poids de 20 % pour le Luxembourg), les «facteurs d'efficacité» (50 %) et les «vecteurs d'innovation» (30 %) sont pondérés différemment dans la note finale.

Alors que cette approche vise à faciliter et améliorer l'exercice de comparaison en matière de compétitivité, il comporte en même temps le risque d'attribuer trop, ou au contraire insuffisamment, d'importance à certains indicateurs. Néanmoins, utilisé de manière raisonnable et en connaissance de cause, le classement WEF demeure un instrument utile à la prise de décision pour les autorités politiques des pays concernés puisqu'il permet de visualiser rapidement les forces et faiblesses de chacune des dimensions-clés de leur compétitivité. La comparaison doit se faire à la fois dans l'espace (entre le Luxembourg et d'autres zones géographiques comparables) et dans le temps (performances du Luxembourg au fil des années).

The Global Competitiveness Index in detail

INDICATOR	VALUE	RANK/144
1st pillar: Institutions		
1.01 Property rights	6.1	5
1.02 Intellectual property protection	6.1	3
1.03 Diversion of public funds	6.1	5
1.04 Public trust in politicians	5.4	7
1.05 Irregular payments and bribes	6.3	6
1.06 Judicial independence	6.0	12
1.07 Favoritism in decisions of government officials	4.7	11
1.08 Wastefulness of government spending	4.5	16
1.09 Burden of government regulation	4.3	9
1.10 Efficiency of legal framework in settling disputes	5.4	12
1.11 Efficiency of legal framework in challenging regs.	5.1	6
1.12 Transparency of government policymaking	5.6	6
1.13 Business costs of terrorism	6.2	16
1.14 Business costs of crime and violence	6.1	9
1.15 Organized crime	6.3	11
1.16 Reliability of police services	6.1	9
1.17 Ethical behavior of firms	6.0	8
1.18 Strength of auditing and reporting standards	6.2	8
1.19 Efficacy of corporate boards	5.8	6
1.20 Protection of minority shareholders' interests	5.5	7
1.21 Strength of investor protection, 0–10 (best)*	4.3	105
2nd pillar: Infrastructure		
2.01 Quality of overall infrastructure	5.9	14
2.02 Quality of roads	5.7	15
2.03 Quality of railroad infrastructure	5.0	13
2.04 Quality of port infrastructure	5.0	37
2.05 Quality of air transport infrastructure	5.4	32
2.06 Available airline seat km/week, millions*	28.5	112
2.07 Quality of electricity supply	6.6	10
2.08 Mobile telephone subscriptions/100 pop.*	148.6	24
2.09 Fixed telephone lines/100 pop.*	50.5	11
3rd pillar: Macroeconomic environment		
3.01 Government budget balance, % GDP*	0.0	22
3.02 Gross national savings, % GDP*	28.2	30
3.03 Inflation, annual % change*	1.7	1
3.04 General government debt, % GDP*	22.9	23
3.05 Country credit rating, 0–100 (best)*	91.7	6
4th pillar: Health and primary education		
4.01 Malaria cases/100,000 pop.*	S.L.	n/a
4.02 Business impact of malaria	N/Apl.	n/a
4.03 Tuberculosis cases/100,000 pop.*	6.5	15
4.04 Business impact of tuberculosis	6.7	15
4.05 HIV prevalence, % adult pop.*	0.3	59
4.06 Business impact of HIV/AIDS	6.5	20
4.07 Infant mortality, deaths/1,000 live births*	1.7	2
4.08 Life expectancy, years*	81.4	14
4.09 Quality of primary education	5.0	25
4.10 Primary education enrollment, net %*	92.1	88
5th pillar: Higher education and training		
5.01 Secondary education enrollment, gross %*	101.0	30
5.02 Tertiary education enrollment, gross %*	18.2	95
5.03 Quality of the education system	4.6	25
5.04 Quality of math and science education	4.8	28
5.05 Quality of management schools	4.7	39
5.06 Internet access in schools	6.1	14
5.07 Availability of research and training services	5.3	22
5.08 Extent of staff training	5.4	3
6th pillar: Goods market efficiency		
6.01 Intensity of local competition	5.2	54
6.02 Extent of market dominance	4.8	18
6.03 Effectiveness of anti-monopoly policy	5.2	11
6.04 Effect of taxation on incentives to invest	5.3	8
6.05 Total tax rate, % profits*	20.7	12

INDICATOR	VALUE	RANK/144
6th pillar: Goods market efficiency (cont'd.)		
6.06 No. procedures to start a business*	6	57
6.07 No. days to start a business*	18.5	87
6.08 Agricultural policy costs	5.0	4
6.09 Prevalence of trade barriers	5.3	5
6.10 Trade tariffs, % duty*	0.8	5
6.11 Prevalence of foreign ownership	6.3	1
6.12 Business impact of rules on FDI	5.9	4
6.13 Burden of customs procedures	5.5	9
6.14 Imports as a percentage of GDP*	125.3	4
6.15 Degree of customer orientation	5.4	16
6.16 Buyer sophistication	4.7	5
7th pillar: Labor market efficiency		
7.01 Cooperation in labor-employer relations	5.4	15
7.02 Flexibility of wage determination	4.7	96
7.03 Hiring and firing practices	3.7	87
7.04 Redundancy costs, weeks of salary*	21.7	101
7.05 Effect of taxation on incentives to work	5.1	10
7.06 Pay and productivity	4.3	43
7.07 Reliance on professional management	5.5	17
7.08 Country capacity to retain talent	5.0	12
7.09 Country capacity to attract talent	5.5	8
7.10 Women in labor force, ratio to men*	0.83	65
8th pillar: Financial market development		
8.01 Availability of financial services	6.3	2
8.02 Affordability of financial services	6.1	2
8.03 Financing through local equity market	4.4	22
8.04 Ease of access to loans	4.4	6
8.05 Venture capital availability	4.2	10
8.06 Soundness of banks	6.0	16
8.07 Regulation of securities exchanges	6.0	4
8.08 Legal rights index, 0–10 (best)*	4	96
9th pillar: Technological readiness		
9.01 Availability of latest technologies	6.2	13
9.02 Firm-level technology absorption	6.0	8
9.03 FDI and technology transfer	5.4	9
9.04 Individuals using Internet, %*	93.8	6
9.05 Fixed broadband Internet subscriptions/100 pop.*	33.5	11
9.06 Int'l Internet bandwidth, kb/s per user*	6,445.8	1
9.07 Mobile broadband subscriptions/100 pop.*	80.5	15
10th pillar: Market size		
10.01 Domestic market size index, 1–7 (best)*	2.6	112
10.02 Foreign market size index, 1–7 (best)*	4.8	62
10.03 GDP (PPP\$ billions)*	42.6	92
10.04 Exports as a percentage of GDP*	164.3	3
11th pillar: Business sophistication		
11.01 Local supplier quantity	4.0	121
11.02 Local supplier quality	5.4	17
11.03 State of cluster development	4.9	17
11.04 Nature of competitive advantage	5.7	13
11.05 Value chain breadth	4.9	18
11.06 Control of international distribution	4.1	64
11.07 Production process sophistication	5.6	16
11.08 Extent of marketing	5.3	21
11.09 Willingness to delegate authority	5.0	14
12th pillar: Innovation		
12.01 Capacity for innovation	5.3	9
12.02 Quality of scientific research institutions	5.0	26
12.03 Company spending on R&D	4.7	16
12.04 University-industry collaboration in R&D	4.9	18
12.05 Gov't procurement of advanced tech products	4.6	6
12.06 Availability of scientists and engineers	4.3	52
12.07 PCT patents, applications/million pop.*	118.6	14

Notes: Values are on a 1-to-7 scale unless otherwise annotated with an asterisk (*).

luxembourg internet-days

17th & 18th November 2014
Online Gaming | Security | Datacenters
Luxembourg | Chamber of Commerce | a LU-CIX event



Information and free online registration at
www.luxembourg-internet-days.com

Organised by:



Event partners:



Etre davantage sur le terrain, plus proche des ressortissants, se positionner comme l'interlocuteur privilégié des entreprises luxembourgeoises pour contribuer à leur réussite est l'une des grandes priorités de la Chambre de Commerce qui, au travers de ses différentes équipes, a toujours entretenu des liens étroits avec les entreprises, les écoles et universités grâce à des rencontres, conférences, débats ... Carlo Thelen, son directeur général, poursuit, régulièrement, les visites d'entreprises pour s'enquérir de leur vécu au quotidien, des problèmes rencontrés et de leurs desiderata envers la Chambre de Commerce et des autorités publiques (administrations, ministères ...). Chaque mois, Merkur, par le biais de cette nouvelle rubrique, consacrera ces pages aux visites d'entreprises effectuées par les collaborateurs de la Chambre de Commerce.

Streff

Die grösste Umzug- und Archivierungsfirma in Luxemburg



Max Chorus, Managing Director von Streff

Die Firma Streff wird von den Geschäftsführern Max und Stefan Chorus geleitet. Sie stellen die vierte Generation einer Familie dar, die im Jahre 1885 ihre Aktivitäten begann und sie rund um die Umzugbranche, die Lagerung von Möbeln, sowie die Archivierung und Vernichtung von Dokumenten entwickelte.

Seit über 80 Jahren ist Streff ständig innovativ gewesen und hat in die Lagerung von Möbeln und Archiven, die Logistik der Archivierung, das Dokumenten-Scanning, die Datenvernichtung und den Transport von empfindlichen oder wertvollen Gütern investiert. In diesem Sinne startet die Firma, die schon 3 Lagerhallen besitzt, den Bau einer neuen

modernen, spezialisierten und gesicherten Halle für die Lagerung und Archivierung verschiedener Güter.

■ Interview mit Max Chorus, Managing Director von Streff An welchen Projekten arbeiten Sie zur Zeit?

Bei fast allen Einwohnern in Luxemburg ist ja mit dem Namen Streff der Begriff Umzug und Möbelerlager verbunden. Doch seit 1985 sind wir auch intensiv im Geschäftsfeld der Aktenlagerung engagiert. Seit 2005 sind wir PSF zertifiziert und somit ein autorisierter Partner für Transport, Lagerung und datenschutzgerechte Vernichtung aller Datenträger für die Unternehmen, die den Regeln und Prüfungen der CSSF unterliegen.

Datenschutz und die Einhaltung der Vorgaben des Datenschutzgesetzes sind in den letzten Jahren für Privatleute und besonders auch für Unternehmen und andere Organisationen immer mehr in den Fokus gerückt. Deshalb gab es für dieses Segment weiteren Handlungsbedarf.

Mit unserem aktuellen Projekt, dem Neubau eines Sicherheitslagers mit 70.000 m³ Volumen für Lagerung von Gütern in Stahlcontainern, wird ab Frühjahr 2015 unsere Kapazität im Lagerbereich auf 250.000 m³ steigen.

Hier tragen wir besonders der großen Nachfrage nach sicherem Lagerraum für Archive Rechnung. In Anbetracht der steigenden Preise für gemietete Räume sind immer mehr Unternehmen und Organisationen auf der Suche nach effizienteren Lagermöglichkeiten. Mit dem Containersystem in der neuen Halle werden die üblichen Sicherheitsvorgaben um ein vielfaches übertroffen. Jede einzelne Containereinheit ist ein verschlossenes Stahlsystem, ohne festgelegten Standort. Also ein System von mobilen Lagerräumen aus Stahl.

Dieses System bietet auch unglaublich viele Alternativen bei der Größe oder auch der Ausstattung der Container. Aus denen kann der Interessent für sich die maßgeschneiderten Lösungen individuell festlegen. Wenn Akten oder Papiere zur erneuten Bearbeitung im Büro benötigt werden, können unserer Kunden von einem regelmäßigen Lieferservice profitieren.

Natürlich ist das Lager auch für Privatleute nutzbar, denn es gibt immer wieder Situationen in denen Güter und Waren eingelagert werden müssen und wer sucht da nicht nach einer sicheren Alternative.

Der Zugang zu den Containern wird generell nur in speziellen Zonen möglich sein. Dort werden die einzelnen Containereinheiten für die Kunden bereitgestellt. In den eigentlichen Lagerraum, der Platz für mehr als 700 Container bietet, gibt es keinen Zugang.

Auf welche Leistung der vergangenen Jahren sind Sie besonders stolz?

Alle Mitarbeiter von Streff stehen schon immer in einem sehr nahen Kontakt zu unseren Kunden. Im Bereich Umzug halten wir deren Hab und Gut in unseren Händen und wenn es um Lagerung von Möbeln oder Archiven geht, ist es nicht anders.

Besonders stolz dürfen wir darauf sein, dass unsere Dienstleistungen

von so vielen Menschen permanent nachgefragt werden. Seriöse Beratung, effiziente Planung, sach- und fachgerechte Durchführung der Aktivitäten und ein kundenorientiertes Verhalten waren und sind der Schlüssel dazu. Viele zufriedene Kunden haben es möglich gemacht, dass derzeit 100 Mitarbeiter in den unterschiedlichen Unternehmensbereichen eine dauerhafte Arbeit gefunden haben.

Unsere Qualitätskontrolle, bei der im Jahr zwischen 750 und 1.000 Kunden über ihre Erfahrungen berichten, dokumentiert diese Leistung und sichert das mit den Ergebnissen auch für die Zukunft ab.

Aber das geht nicht ohne kompetente, sehr engagierte langjährige Mitarbeiter, die sich im Unternehmen wohl fühlen. 33 Mitarbeiter sind mehr als 10 Jahre im Betrieb – davon bereits 10 mehr als 20 Jahre – und weitere 22 Mitarbeiter zwischen 5 und 10 Jahren.

Welchen Herausforderungen müssen Sie sich in Ihrer Branche stellen?

Bei der Frage nach den Herausforderungen möchten wir gerne den unterschiedlichen Aktivitäten Rechnung tragen.

Im Bereich Transport wird die Verkehrssituation zunehmend eine größere Rolle spielen. Immer mehr Staus, die Umweltzonen, schärfere Restriktionen bei Fahrverboten, schlechtere Parkraumsituation für LKW in den Städten und Gemeinden und deutlich steigende allgemeine Kosten für den Transport, erschweren unsere Aktivitäten. Wir müssen immer direkt an die Privatadresse der Kunden liefern und können gar nicht wie bei Transporten von Massenwaren auf Alternativen ausweichen.

Daneben müssen wir uns immer größeren administrativen Herausforderungen stellen und diese sind nicht immer nur im nationalen Kontext zu sehen.

Eine Baugenehmigung in einem angemessenen Zeitraum in Luxem-

Kurzporträt

Mehr als 80 Jahre

Am 8. August 1928 gründet Albert Streff ein Transportunternehmen unter seinem Namen. Schon damals spezialisiert sich das Unternehmen auf das Segment der anspruchsvollen Umzüge.

Am 1. August 1954, wird Streff das erste luxemburgische Mitglied der Organisation FIDI (Fédération Internationale des déménageurs Internationaux), die internationale Vereinigung der international tätigen Umzugsfirmen. Dies unterzeichnet schon sehr früh seine internationale Kompetenz.

Altersbedingt verkaufte Albert Streff sein Unternehmen im Jahre 1970 an die Familie Chorus, die seitdem die Geschichte der Firma leitet. In den Folgejahren wurden neue Geschäftsfelder entwickelt und die Firma erfährt einen starken Aufschwung durch neue Lageräume (Windhof und Aubange, das weltweit einzige Multifunktionslager mit Kranbahn für Lagerung aller Containergrößen).

Die besonderen Systeme für die Lagerung von Möbeln und Archiven, die Archivlogistik, das Scannen von Dokumenten, die Datenträgervernichtung und die Security Box (für wertvolles oder empfindliches Transportgut) sind einige ihrer Innovationen. Die Einbeziehung des Umweltschutzes in die Aktivitäten spielte immer schon eine wichtige Rolle und Streff engagiert sich im Rahmen einer Green Policy; Lagerung und Vernichtung, von bestimmten Abfallgütern, Solarstrommodul-Installationen, geothermische Anlagen u.v.m. Die Firma Streff beschäftigt heute um die 100 Mitarbeiter und arbeitet kontinuierlich an dem Wachstum ihrer Lagerkapazität.

burg zu erhalten, ist ein gutes Beispiel dafür. Das fehlende nationale Transportrecht in Luxemburg zwingt zu einem permanenten Mehraufwand oder die unterschiedliche Interpretation von Einfuhrregeln für Haushaltsgüter und die sich daraus ergebenden Vorgaben der nationalen Zollbehörden führen zum Beispiel zu einer nicht unerheblichen Besserstellung benachbarter EU – Länder.

Auch wenn viele Menschen es nicht gerne hören wollen, die Verschlechterung der Marktchancen durch den Index muss einfach von verantwortungsbewussten Unterneh-



mern genannt werden. Alle Marktteilnehmer ausserhalb des Landes Luxemburg erfahren unabhängig von Dienstleistung oder Industrie bei jeder Erhöhung im Index einen kostenlosen Preis- und Konkurrenzvorteil – letztlich 2,5 % jedes Jahr.

Gerade bei personalintensiven Aktivitäten ist der Druck enorm.

Letztlich kämpfen wir auch mit dem allgemeinen Problem, neue leistungsbereite und motivierte Mitarbeiter zu finden. Dies wird in der Zukunft durch die allgemeine

demographische Entwicklung noch bedeutsamer für den Erfolg des Unternehmens werden.

Was würden Sie in ihrer Branche ändern? Welche Rolle sollte Ihrer Meinung nach die Handelskammer spielen?

Ganz klar, Abbau der administrativen Belastungen. Hier sind wahrscheinlich nicht nur der spezielle Sektor unseres Unternehmens, sondern alle Unternehmen betroffen. Im diesem Bereich kann die Handelskammer sicher eine zentrale Rolle spielen.

Wenn Unternehmer das Gefühl haben, dass nicht mehr die Rahmenbedingungen für unternehmerische Entwicklung im Land vorgegeben sind, sondern bis ins Detail Abfragen und Dokumentationen angefordert werden, deren Sinn sich auch beim besten Willen so manches Mal nicht mehr erkennen lässt, dann geht zwangsläufig viel Energie für die Gestaltung der Zukunft in den Unternehmen verloren.

Gestaltung – besonders Gestaltung der unternehmerischen Zukunft – ist und bleibt das zentrale Element für eine positive Entwicklung des Landes.

Besoin d'infrastructures pour vos conférences ?

6.500 m² modulables, un véritable espace de travail adaptable à la dimension de vos conférences et réunions. Idéalement placée au Kirchberg, au cœur du quartier d'affaires, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux doté d'outils technologiques récents pour faire de vos événements un véritable succès.

- 4 grandes salles de conférences
- 36 salles de formation
- 650 places de parking privé

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Tél.: + 352 42 39 39 - 240
events@cc.lu
www.cc.lu



ENOVOS TRENDWATCH

SMART HOME - SMART LIVING 2030

IN COOPERATION WITH

Fedil
Business Federation
Luxembourg

**CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG**

TNS



**ENOVOS
FUTURE SUMMIT 2014**

OFFICIAL
PRESENTATION
6TH NOV 2014

DISCOVER
ENOVOS TRENDWATCH



ENOVOS TRENDWATCH
available for download from 6th of November 2014
www.enovos-future-summit.eu/trendwatch

 **enovos**

QUIZ MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner **un iPod nano 16 GB silver!**

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est **un iPod nano 16 GB silver**.

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un iPod nano 16 GB silver.

1. Quelle est l'activité de cette mini-entreprise?

- Le World Economic Forum vient de publier son «Global Competitiveness report 2014-2015». Le Luxembourg y gagne 3 places et arrive en 19^e position sur 144 pays étudiés. Cependant, tous les indices du pays n'affichent pas la même performance.*

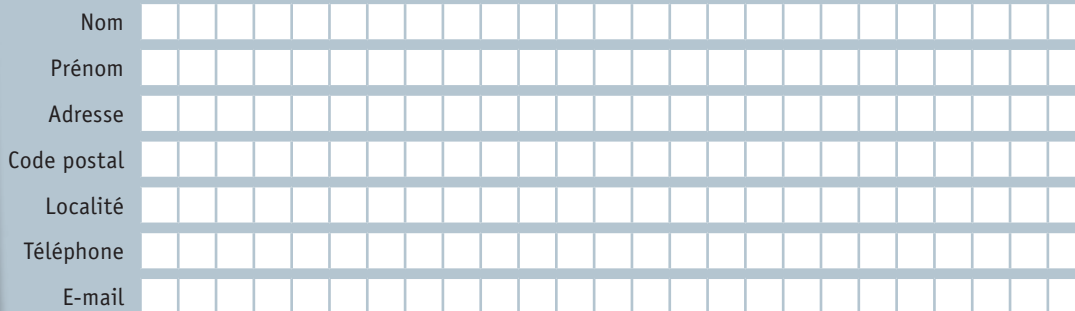
2. Quels sont les 3 indices qui ne progressent pas, mais ne se détériorent pas non plus?

- Les 18 et 19 juin 2014, la Chambre de Commerce organisait la 3^e édition de ses GR Business Days, salon BtoB de la Grande Région. Ce salon propose une panoplie de services aux exposants et aux visiteurs, pour favoriser un maximum de rencontres d'affaires. Parmi ces services, les «Villages» regroupent certains exposants autour d'une même thématique.

3. Lequel des villages suivants n'est pas une nouveauté de l'édition 2014?

- ☐ Cluster Village
- ☐ EU Network Village
- ☐ Start-Up Village

Pour participer au tirage au sort et gagner le nouvel iPod nano 16 GB silver, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au (+352) 43 83 26 (Rédaction Merkur) **avant le 20 octobre 2014**. Une seule réponse par foyer.



Félicitations à Mme Enza Beltrami (Rustroff, France), la gagnante du Quiz de l'édition du Merkur 05/2014 qui a reçu un iPod nano 16 GB silver!

Gagnante du Quiz de l'édition du Merkur 06/2014: Mme Stéphanie Vansweevelt (Meix-le-Tige, Belgique)

Les données collectées sont traitées en conformité avec les dispositions de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le participant reconnaît avoir reçu les informations prévues par l'article 26 de cette loi. Responsable du traitement: Chambre de Commerce. Finalité du traitement: participation au jeu-concours. Destinataire des données: Chambre de Commerce. Toutes les rubriques de la fiche d'inscription sont à remplir obligatoirement. En cas de non-réponse, la participation pourra être refusée. Le candidat dispose d'un droit d'accès aux données le concernant et peut demander leur rectification en cas d'erreur. Les données seront conservées jusqu'au tirage.

FuelDuel. Der Actros fordert die Konkurrenz heraus.

Online unter www.fuelduel.lu



Eine Marke der Daimler AG



Mercedes-Benz
Trucks you can trust

Mercedes-Benz Luxembourg S.A.

Mercedes-Benz Leudelange – 3, rue Nicolas Brosius, L-3372 Leudelange, Tel.: 26 37 26-1 (Verkauf und Service)

Mercedes-Benz Roost – 2, route de Cruchten, L-7759 Roost, Tel.: 26 80 85-1 (Service)

Belgian Business Club de l'Union Royale Belge

Luxembourg - Belgique : l'union fait la force, surtout à l'international !



(de g. à d.): Marc Willem, Président de l'URB, Carlo Thelen, Directeur général de la Chambre de Commerce, Etienne Schneider, Ministre de l'Economie et Virginie Michielsens, Vice-présidente de l'URB

Le Belgian Business Club de l'Union Royale Belge a organisé le 16 septembre dernier la conférence «L'internationalisation de l'économie et du commerce en Belgique et au Luxembourg: opportunités et challenges» en la présence du Ministre de l'Economie, M. Etienne Schneider, et de l'Ambassadeur de Belgique au Luxembourg, S.E. M. Thomas Antoine. Cet événement a rassemblé près de 80 entrepreneurs Belges et Luxembourgeois dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Dans son allocution d'ouverture, M. Carlo Thelen, Directeur Général de la Chambre de Commerce, a établi un parallèle entre l'internationalisation de l'économie et des entreprises et le sport qui, tous deux, sont des activités demandant un effort considérable, un travail d'équipe, beaucoup de persévérance, du professionnalisme, de l'écoute et de l'engagement régulier, tout cela dans un contexte hautement concurrentiel et compétitif.

Cependant, bien qu'on distingue certaines similitudes, l'internationali-

sation des entreprises n'est pas un jeu. Pour une économie comme celle du Luxembourg et de la Belgique, trouver de nouveaux débouchés et de nouveaux marchés pour développer les entreprises et l'économie est primordial, voire vital.

Carlo Thelen s'est également adressé aux représentants belges présents à cette occasion pour les remercier de la bonne collaboration entretenue depuis de nombreuses années avec les instances régionales belges, en évoquant notamment le réseau des Attachés économiques et commerciaux de l'Awex (Agence Wallonne à l'Exportation et à la Promotion des Investissements) ainsi que les Ambassades belges à l'étranger. Etroitement liés historiquement au niveau de l'organisation du commerce extérieur, la Belgique et le Luxembourg ont dès lors tout intérêt à optimiser la coordination et les collaborations déjà existantes entre les différents acteurs et ce, tout particulièrement pour des pays limités géographiquement.

En guise d'introduction à la conférence, S.E. M. Thomas Antoine, Ambas-

sadeur de Belgique au Luxembourg a, quant à lui, mis en exergue la devise nationale de la Belgique «L'union fait la force». La Belgique et le Luxembourg travaillent souvent de concert pour doper leurs exportations. D'ailleurs, comme il l'a justement rappelé, le Benelux compose la moitié des pays fondateurs de l'Union européenne. L'internationalisation du commerce et de l'économie n'a pas été «inventée», mais il rappelle que nous devons cependant réfléchir à comment en relever véritablement les défis et les opportunités.

En outre, comme évoqué par le ministre de l'Économie Étienne Schneider, la Belgique et le Luxembourg ont développé ensemble de multiples mécanismes, notamment via les chambres de commerce et autres fédérations respectives de commerce et d'industrie, pour gagner en visibilité, en efficacité et assurer leur promotion. Le Ministre n'a pas manqué de souligner qu'en la matière, le Luxembourg se voulait pragmatique et s'était réorganisé pour gagner davantage en efficacité. Etienne Schneider

s'est également félicité de l'excellente coopération entre les acteurs belges et luxembourgeois de la promotion économique à l'étranger qui unissent leurs efforts pour soutenir aux mieux les entreprises à l'international.

Il n'en reste pas moins que le Luxembourg est un petit pays ouvert sur le monde avec un degré d'ouverture de son économie largement supérieur à la moyenne des pays de l'Union européenne. L'internationalisation des entreprises a donc toujours été une démarche naturelle, faute de pouvoir s'appuyer sur un marché domestique suffisamment porteur.

■ Les entrepreneurs témoignent...

Si les acteurs économiques et les décideurs belges et luxembourgeois sont à la manœuvre, les chefs d'entreprises également, comme l'ont confirmé les quatre dirigeants présents lors de la table ronde modérée par Anja Heinen, Conseiller économique et commercial de l'Awex, et au cours de laquelle ils ont partagé leurs histoires, leurs expériences



(de g. à d.): Hubert Jacobs Van Merlen, Président du Conseil d'Administration de Wood Optic Diffusion, Till Cusmann, Vice-président de DCINEX, Anja Heinen, Conseiller économique et commercial de l'AWEX, Marie-Christine Mariani, Gérante de MCM et Erik Hermans, CEO DHL Luxembourg

ainsi que les challenges et les opportunités vécus au cours de leurs carrières respectives.

Marie-Christine Mariani, CEO de MCM (commerce d'acier), Hubert Jacobs van Merlen, Président du conseil d'administration de Wood Optic Dif-

fusion (lunettes de luxe), Till Cusmann, Vice-président de DCINEX (équipements et services pour le cinéma numérique) et Erik Hermans, CEO de DHL Luxembourg (logistique), ont ainsi retracé leur parcours.

MEET IN LUXEMBOURG!

luxembourg
convention bureau



www.lcb.lu

**ENJOY BREATHTAKING MEETING FACILITIES AND TAKE YOUR EVENT
TO A NEW LEVEL OF EXCELLENCE!**

Your partner on site
Luxembourg Convention Bureau
Tel.: (+352) 22 75 65
convention.bureau@lcto.lu

Taiwan-Luxembourg Economic relations

Taiwan-Luxembourg Joint Business Council: successfully concluded!



Jacques Lanners, CEO of Ceratizit and new President of the Joint Business Council Luxembourg-Taiwan; Carlo Thelen, Director General, Luxembourg Chamber of Commerce; Theodore M. H. Huang, Chairman of Taiwan-Luxembourg Joint Business Council/ Chairman of TECO Group; Kuoyu Tung, Representative of Taipei Representative Office in Brussels and Huang-Hsiang SUN, Chairman, China Airlines

On September 11 and 12, a delegation of 20 businessmen organized by the Chinese International Economic Cooperation Association, led by Chairman Theodore M.H. Huang, visited Luxembourg. In the framework of this business mission the Luxembourg Chamber of Commerce organized the 7th Taiwan-Luxembourg Joint Business Council (TLJBC), the 2007 founded forum where Luxembourg and Taiwan business communities exchange ideas to further enhance cooperation in various sectors.

The Joint Business Council was co-chaired by Chairman Huang on the Taiwanese side and on the Luxembourg side Jacques Lanners, Co-Chairman of the Luxembourg based industrial group Ceratizit, presided the meeting. It was Mr Lanners' first participation in a Taiwan Luxembourg Joint Business Council and he took over this

post after Pierre Gramegna, former Director General of the Luxembourg Chamber of Commerce was appointed Minister of Finance. Also Carlo Thelen, Director General of the Chamber of Commerce, had a première welcoming the delegates at the premises of the Luxembourg Chamber of Commerce.

This year's Council underlined its great achievements over the past 7 years and highlighted that on July 12, 2014, the Luxembourg Parliament adopted the Non Double Taxation Treaty (NDTT) between Luxembourg and Taiwan. Such a NDDT was an absolute priority for the Council and without its involvement we wouldn't stand where we are today. A NDDT is an absolute prerequisite to further strengthen bilateral commercial activities and represents the ideal basis to attract more Taiwanese investments to Luxembourg. In his speech, Jacques Lanners presented the various

sectors where he sees the most important opportunities mainly the R&D and ICT sectors. He underlined the great relations between Taiwan and Luxembourg with regard to the air logistics and expected that this field would be further explored in the coming years especially in view of the recent opening of the Luxembourg Freeport. Since numerous new Taiwanese and Luxembourg companies were around the table, Chairman Huang took advantage of this opportunity and delivered a brief historic overview of the Council.

After the formal part of the Council, two presentations were given by the Taiwanese. The first presentation entitled "Taiwan's Green Energy Industry and Collaboration Opportunities" by Dr. Ren-Chain (Joseph) Wang from Green Energy & Environment Research Laboratories and Industrial Technology Research Institute was a showcase of

Taiwanese efforts in the field of energy reduction and energy saving. Dr. Wang's presentation was followed by an indepth overview on the "Taiwan Capital Market: The gateway to RMB offshore centers" by Mr. Sou-Shan Wu the Chairman of Gre-Tai Securities Market.

The TLJBC was followed by B2B matchmaking between Taiwanese and Luxembourg companies.

This 7th edition of the TLJBC coincided also with the 25th anniversary of the presence of China Airlines in Luxembourg. Despite the fact that China Airlines, the largest Taiwanese airline, started already cargo operation between Taiwan and Luxembourg in 1982, it was only seven years later that the airline opened an office in Luxembourg in order to serve in a better way the growing demand. The TLJBC was therefore an excellent occasion to celebrate this anniversary at the Luxair Cargo Center and even the chairman of China Airlines, Mr Sun honored this special event by being present for the ceremony on the airport site. He personally welcomed a China Airlines plane during the celebration and in his speech he underlined the company's commitment towards Luxembourg.

After the successful TLJBC and the memorable China Airlines festivities, the Taiwanese delegation as well as Luxembourg businessmen were invited for an evening dinner at the "Musée du vin" in Ehnen. Since Chairman Theodore M.H. Huang is also a serial entrepreneur in the food and beverage business in Taiwan, the dinner was organized



The Taiwan-Luxembourg Joint Business Council (TLJBC) forum where Luxembourg and Taiwan business communities exchange ideas to further enhance cooperation in various sectors was founded in 2007

around the theme of Luxembourg dishes and wines. As a special highlight of the evening, brothers and sisters from the Luxembourg wine brotherhood St Cunibert knighted Chairman Huang becoming with this act the very first Asian to be an Ambassador of Luxembourg wine.

On the second day of the program, a company visit at the EBRC data-center in Kayl, one of the most secured datacenters in the world, was the perfect way to experience Luxembourg's achievements in the field of ICT and a showcase of concrete business opportunities for Taiwanese companies in Luxembourg. On the same day, the Luxembourg Stock Exchange signed also a memorandum of understanding with the

GreTai Securities Market. Based on this cooperation agreement, which strengthens the role of both stock exchanges in view of the internationalization of RMB, investors will benefit easier trading of assets in Europe and Asia. The Luxembourg Stock Exchange is currently trading 66 assets, mainly Global Deposit Receipts, for 52 Taiwanese companies.

The 7th edition of the Taiwan Luxembourg Joint Business Council underlined once again that numerous opportunities exist for each other in both markets and the JBC is the most appropriate way to have a regular exchange in various fields. The next edition will take place in 2015 in Taiwan.



This 7th edition of the TLJBC coincided also with the 25th anniversary of the presence of China Airlines in Luxembourg

Formation et entrepreneuriat

Francine Closener, Secrétaire d'État à l'Economie, à la Chambre de Commerce

La Secrétaire d'État à l'Economie, Francine Closener, a effectué le 29 juillet dernier une visite à la Chambre de Commerce. La Chambre de Commerce regroupant le plus grand nombre de PME et étant leur représentant naturel au Luxembourg, les échanges ont porté sur le projet de quatrième Plan PME et le rôle des différents hauts comités, en premier lieu celui à l'intention des PME* récemment mis en place.

La Chambre de Commerce a salué cette initiative et la volonté politique affichée d'impliquer les acteurs du patronat dans la rédaction du plan définitif par le biais de groupes de travail thématiques au sein du Haut Comité pour les PME. Il est de surcroît prévu que le Haut Comité accompagne la mise en œuvre d'actions du nouveau plan en faveur des PME. Outre les questions entourant la dynamisation

de l'esprit d'entreprendre et de l'apprentissage au Luxembourg, l'amélioration permanente des compétences des ressources humaines dans une économie qui se doit d'être compétitive a été également abordée.

La Chambre de Commerce a saisi l'occasion pour souligner son rôle singulier dans l'organisation de l'apprentissage au Luxembourg, gérant quasiment les deux tiers des contrats. Au travers de son organisme de formation, la LSC, la Chambre de Commerce plaide pour un système d'éducation et de formation performant visant à promouvoir des attitudes et des compétences entrepreneuriales au sein du système éducatif. La Chambre de Commerce a lancé toute une panoplie d'initiatives en faveur d'un rapprochement entre le monde économique et celui de l'éducation. La priorité reste, à ses yeux, le renforcement du dialogue entre

acteurs publics et privés et la modernisation du cadre institutionnel des établissements scolaires. Le but est d'offrir aux jeunes diplômés les meilleures chances non seulement d'intégrer le marché de l'emploi, mais aussi de réussir dans leur vie professionnelle et de contribuer à la création d'entreprises.

Dans cet esprit, la Chambre de Commerce a lancé de nombreuses formations entrepreneuriales et a signé en juin dernier, un accord de coopération avec l'Université de Luxembourg, reposant sur la création d'une filière «Business Education» au sein de la faculté de Droit, d'Economie et de Finance.

Toute une palette de formations de la LSC s'adresse également aux futurs entrepreneurs ou repreneurs d'entreprise et aux cadres dirigeants afin de développer leurs compétences entrepreneuriales tout au long de leur vie professionnelle.

La Secrétaire d'État a, quant à elle, salué le rôle important que tient la Chambre de Commerce dans la formulation des revendications du patronat et son rôle moteur dans la mise en œuvre des différents programmes soutenant l'intérêt des PME luxembourgeoises. Les différentes initiatives développées par l'Espace Entreprises dans ce cadre ont servi d'exemples à ce sujet. L'importance de davantage de simplification administrative évitant un foisonnement d'initiatives concurrentes a été soulignée des deux côtés. La Chambre de Commerce a salué l'engagement du ministère de l'Economie en faveur des PME et a remercié la Secrétaire d'État pour son engagement personnel dans ce domaine.



Accueillie par Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, Gérard Eischen, directeur LSC et directeur Services aux PME, Roger Thoss, responsable de la formation initiale et de l'apprentissage et Vincent Hieff, responsable de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce, Francine Closener était accompagnée des représentants de la Direction générale Entrepreneuriat et PME, MM. Christian Schuller et Laurent Solazzi, respectivement directeur général et responsable du service Entrepreneuriat et politique d'entreprise

* Pour mémoire, en juin dernier, la secrétaire d'État à l'Economie a lancé le Haut comité pour le soutien des PME et de l'entrepreneuriat, dont elle est la présidente. Le Haut comité pour le soutien des PME et de l'entrepreneuriat est composé des représentants de la Chambre de Commerce, Chambre des métiers, Fédération des artisans, Confédération de commerce et de l'Horesca. Il a pour objectif de proposer et de discuter des mesures pour stimuler l'entrepreneuriat, la création d'entreprise et favoriser le développement du secteur des PME.

Appel à candidatures!

La Chambre de Commerce Luso-Belgo-Luxembourgeoise au Portugal lance le concours « **Torre de Belém** ».

Ce concours est ouvert aux:

- Entreprises établies en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg, se distinguant dans le domaine du commerce international entre le Portugal, la Belgique ou le Grand-Duché du Luxembourg;
- Entreprises établies au Portugal, se distinguant dans le domaine du commerce international entre la Belgique, le Grand-Duché du Luxembourg et le Portugal;

d'une façon significative au cours de l'année 2013.

Deux prix « Torre de Belém » seront attribués et remis aux vainqueurs au cours du **Dîner Annuel de la Chambre de Commerce Luso-belgo-Luxembourgeoise** le **17 octobre 2014**, à Lisbonne (local à confirmer).

Les candidatures devront être envoyées avant le 10 octobre 2014.

Si vous avez un agent au Portugal, n'hésitez pas à nous faire parvenir leurs coordonnées, pour leur permettre de participer!

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Câmara de Comércio Luso-Belga-Luxemburguesa
Av. Duque d'Ávila, 203 - 5º - 1050-082 Lisboa
Tel.: (+351) 213.152.502/03 – Fax.: (+351) 213.547.738
E-mail: info@cclbl.com – Web: www.cclbl.com



WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTE FORDERUNGSEINZUG	RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES
Unternehmensspezifische Lösungen für ein erfolgreiches Risk- Management	Solutions spécifiques pour améliorer le risk-management de votre entreprise
Creditreform Luxembourg SA Tel. 00 352 263460-1 Fax 00 352 263460-50 e-mail info@creditreform.lu	seit/depuis 1879 Creditreform Unternehmen Sie nichts ohne uns

CALENDRIER OCTOBRE – DECEMBRE 2014

Octobre

3	Séminaire pays Brésil
6-7	Visite accompagnée et événement de matchmaking b2fair au «Salone delle MicroImprese» à Venise (I)
6-8	Stand collectif au salon Expo Real à Munich (D)
5-11	Mission officielle en Corée du Sud et au Japon, visite du «International Air Cargo Forum» à Séoul
8	Événement de lancement de la «Semaine européenne des PME 2014» et Portes Ouvertes «EU Open Day» à Luxembourg
16	Participation au Salon à l'Envers à Thionville (F)
16	Participation au Parlement européen des Entreprises à Bruxelles (B)
19-23	Stand collectif au salon SIAL à Paris (F)

Novembre

3-5	Visite d'Etat du Président allemand Gauck au Luxembourg
4-7	Événement de matchmaking b2fair au salon Mideest à Paris (F)
12-15	Stand collectif au salon Medica à Düsseldorf (D)
19-21	Stand collectif au salon Logitrans à Istanbul (TR)

21 octobre 2014

Pavillon Luxembourgeois et Soirée SIAL à Paris

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'image de marque du Grand-Duché de Luxembourg, l'Ambassade du Luxembourg en France, en partenariat avec la Chambre de Commerce du Luxembourg et le ministère de l'économie luxembourgeois, organisera une soirée de dégustation et présentation de son industrie agro-alimentaire.

Avec la participation exceptionnelle de Madame Lea Linster, unique femme au monde lauréate du prestigieux Bocuse D'or (1989) et chef étoilée luxembourgeoise, S.E.M. l'ambassadeur Paul Dühr sera heureux de vous accueillir dans les locaux de sa Résidence

(8, avenue Emile Deschanel – 75007 Paris) le 21 octobre prochain à 19h30. Auront l'occasion de se présenter et de présenter leurs spécialités les sociétés qui feront le déplacement au SIAL (Salon International de l'Alimentation) qui se tiendra du 19 au 23 octobre au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte.

Parmi ces dernières: Ireco Trading & Production, Panelux S.A., Luxlait, Log2go S.A., CookUp Solutions, Genaveh S.A. ou encore Tuki. La soirée sera par ailleurs animée par la société luxembourgeoise Smell Marketing, spécialiste des ambiances sensorielles et du marketing olfactif.

Inscriptions: laurence.sdika@mae.etat.lu

5 November 2014

Save the Date: Seminar in Luxembourg 'The Effect of Start-ups and Venture Capitals in the Field of Technology in Turkey'

Lead Organizer:

Luxembourg Turkish Business Council

Speakers:

Mr. Ali H. Karabey: 212 Capital
Mr. Elbruz Yilmaz – 3TS
Mr. Omer Hizirloglu – Inovent
Mr. Joachim Behrendt: BIC Angels

About the Seminar

We would like to make an introductory relationship building between Luxembourg and Turkish entrepreneurs, investors, VC's, regulators, etc. so that the business partnerships in this line increase between Turkey and Luxembourg.

The panel speakers will provide the details of the developments in the technology sector of Turkey in terms of the effects of the VC's and Start-up's. Also we would like to give the details of the financing situation for the entrepreneurs in the Tech sector in Turkey.

It will be a very good opportunity for small and medium-sized businesses to get in contact with the Turkish entrepreneurs who will join from different countries of Europe, Turkish VC's, business angels and investors.

Contact:

Please contact Ms. Zeynep Aslan, Board Member of Luxembourg Turkish Business Council, if you have any queries. Email: zeynep.aslan@tlbc.lu

16-21 November 2014

Trade mission to Brazil that targets all sectors of the economy



Rio de Janeiro, Brasil

The Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg in close collaboration with Luxembourg for Finance will organize a multi-sectoral trade mission to Brazil. The delegation will be led by H.E. Mr. Pierre Gramegna, Minister of Finance and the mission will last from the 16th to the 21st of November 2014. The Chamber of Commerce will organize a sectoral program for the non-financial companies that will accompany this mission.

The mission to Brazil, which is currently the seventh world economy, will

comprise stops in the two major economic hubs of the country São Paulo and Rio de Janeiro, a third city may be added in case of sufficient interest.

Luxembourg for Finance will hold seminars promoting various aspects of Luxembourg's economic centre in São Paulo on Tuesday, 18 November 2014 and in Rio de Janeiro on Thursday, 20 November 2014.

The program of the mission will include sectoral workshops, networking

Novembre	
14-20	Mission à Sao Paulo, Rio de Janeiro (Brésil)
11	African Business and Investment Opportunities & Luxembourg
18-19	Mission for Growth to Cape Verde
26-27	Luxembourg-Turkey Business Council dans le cadre de la visite du ministre de l'économie turc
24-26	World Islamic Banking Conference au Bahreïn organisée par LfF
26	Conférences «Les programmes INTERREG à l'horizon 2020», Luxembourg
Décembre	
1	Séance d'information sur le secteur de la défense
2	Mission économique multisectorielle à Milan, organisé en collaboration avec LfF et LfB
2-3	Stand collectif au salon Wallonia Export Invest Fair à Liège (B)
2-5	Stand collectif au salon Pollutec à Lyon (F)
7-12	Mission économique multisectorielle au Maroc

events, company visits and individual business meetings upon request. The mission is open to all sectors of activity. Nevertheless, a special focus will be put on logistics, ICT and life science. Join the business delegation to one of the world's most rapidly developing economies where new business and investment opportunities arise daily.

For further information: Diana Rutledge – E-mail: diana.rutledge@cc.lu

Faites bouger vos événements d'entreprise!

COOL BUS
Party Bus by Sales-Lentz



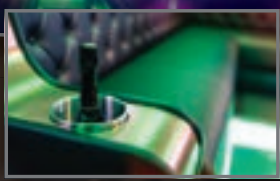
Now with live TV aboard!



Like us on Facebook

coolbus.lu

CULT EXPRESS
Party Bus by Sales-Lentz



Like us on Facebook

cult-express.lu

18-19 novembre 2014

Mission for Growth initiative: Destination Cape Verde

The Directorate-General for Enterprise and Industry of the European Union intends to visit Cape Verde on Tuesday 18 and on Wednesday 19 November 2014. The Luxembourg Chamber of Commerce will participate in this program and would like to extend the invitation to Luxembourg companies.

The purpose of this mission is to take advantage of Cape Verde's potential in various aspects both domestic and of access to markets, particularly in West Africa. Being a country with a stable democratic system and levels of governance comparable to the European Union, investing in Cape Verde to reach the West African market can be advantageous.

Cape Verde is a member of the Economic Community of Western

African States (ECOWAS) and as such, has access to a market of 300 million inhabitants with whom the European Union has just completed an Economic Partnership Agreement, which will allow the 16 West African countries (Benin, Burkina Faso, Cape Verde, Ivory Coast, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Senegal, Sierra Leone, Togo, and Mauritania), with long-term access to the European market, without being subjected to tariffs or quotas.

The country has made considerable progress in the last decades, particularly in terms of socio-economic development and has graduated to lower middle income country in 2008, based on two of the three criteria: gross national income per capita and human assets index.

The following sectors of the business delegation have been identified according to the specific interests of European and Cape Verde's industries:

- Renewable energy,
- Marine and fishing industry,
- Light industry – textiles and shoes,
- Agro-business,
- Tourism.

The Mission will take place in conjunction with the International Fair of Cape Verde which will open on 19 November 2014. For the tourism sector a visit to Sal is planned and for the maritime and light industry sectors São Vicente will be visited.

For further information: Daniel Sahr – E-Mail: daniel.sahr@cc.lu

26-27 November 2014

Luxembourg Turkish Business Council

The next meeting of the Luxembourg-Turkish Business Council will be held at the Chamber of Commerce, on the occasion of the visit of the Turkish Minister of the Economy. H.E. Nihat Zeybekçi. The Chamber will receive a business delegation from Turkey led by the

Minister and there will also be a number of visits to Luxembourg companies. The meeting of the Business Council is organized in collaboration with DEIK, the Foreign Economic Relations Board of Istanbul. The Turkish Minister and the Economic Relations Board have expressed an interest in certain

areas such as logistics, ITC and Green Technologies among others. Specific companies already established on the Turkish market are also a possibility for visits by the delegation. A formal invitation with more details will follow.

Interested companies are welcome to contact Violaine Mathurin – E-mail: violaine.mathurin@cc.lu

2-3 décembre 2014

Wallonia Export and Invest Fair

La Chambre de Commerce encourage les entreprises à participer en tant qu'exposant à la deuxième édition du salon Wallonia Export and Invest Fair qui se déroulera les 2 et 3 décembre 2014 au Palais des Congrès de Liège. Ce salon dédié aux acteurs majeurs de l'exportation a réuni,

lors de sa première édition en 2013, 80 exposants et quelques 1.300 visiteurs professionnels.

Outre la possibilité de rencontrer des organismes publics, parapublics, des prestataires privés et des spécialistes provenant de 40 pays, les participants ont également la possibilité de participer à



des séminaires et colloques thématiques lors desquels des acteurs de l'exportation partagent leur expertise.

Pour de plus amples informations: www.wallonia-export-invest-fair.be

Les organisateurs essayeront de regrouper les exposants luxembourgeois dans un même pavillon.

En cas d'intérêt de votre part nous vous invitons à retourner le coupon-réponse ci-dessous à

Manifestation d'intérêt – Merkur Septembre/Octobre 2014 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Raison sociale: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

☐ Est intéressé(e) à participer en tant qu'exposant au salon Wallonia Export and Invest Fair qui se déroulera les 2 et 3 décembre 2014

☐ Souhaite fixer une entrevue avec la Chambre de Commerce, afin d'obtenir de plus amples informations en relation avec ce salon.

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

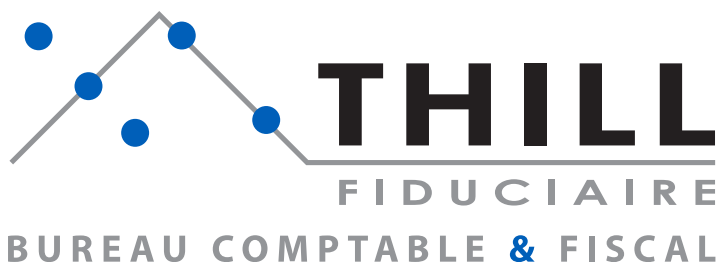
Affaires Internationales – Services européens
et Grande Région

7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: Niels Dickens / Annelore Domingos

Services européens et Grande Région

E-mail: grande-region@cc.lu



Comptabilité
Fiscalité & TVA
Salaires et traitements
Création d'entreprise
Analyses financières
Conseils

Buchhaltung
Steuerwesen & MwSt.
Löhne & Gehälter
Unternehmensgründung
Finanzanalysen
Tipps & Ratschläge

7-12 décembre 2014

Mission économique multisectorielle au Maroc

La Chambre de Commerce Belgique-Luxembourg-Pays arabes a le plaisir de convier les entreprises à sa prochaine Mission économique multisectorielle au Maroc (Casablanca), organisée en collaboration avec les trois instances régionales de commerce extérieur (AWEX, BIE et FIT) et la Chambre de Commerce du Luxembourg, du 7 au 12 décembre 2014.

Le Maroc, qui a connu une croissance stable et continue au cours des trente dernières années, entretient des relations économiques privilégiées avec l'Union Européenne depuis de nombreuses années. Le taux de croissance de l'économie marocaine était de l'ordre de 2,7 % en 2012, 4,4 % en 2013 et une croissance de 3 % est attendue pour 2014. L'inflation, quant à elle, devrait rester assez faible – environ 2 % – au cours des prochaines années.

En 2013, les exportations luxembourgeoises à destination du Maroc se sont élevées à plus de €17 millions alors que les importations sont négligeables.

Les secteurs de la construction et des travaux publics, du transport et de la logistique, ainsi que celui de l'industrie



Casablanca

représentent des secteurs prometteurs au Maroc. La construction de nouveaux logements et la priorité à l'emploi sont deux axes primordiaux de la stratégie marocaine. Au cours des dix dernières années, le Maroc a également beaucoup investi en matière d'énergie durable et renouvelable. L'agriculture, qui représente 15 % du PIB, reste par ailleurs un secteur important.

Le Maroc tente notamment de réformer son économie au moyen de quatre plans à long terme pour les industries

de haute technologie, l'énergie verte, l'agriculture et le tourisme.

Pour le Luxembourg, la finance représente un potentiel non-négligeable et s'avère être un axe de développement fort intéressant. Indépendamment des rencontres officielles, des rencontres individuelles seront organisées, suivant la demande de chacun par l'attaché économique au Maroc, Mr. Takis Kakayannis.

Pour de plus amples informations : Daniel Sahr, e-mail : daniel.sahr@cc.lu

Greater Region Business Days 2014

Le succès se confirme

Après l'écho positif de la 2^e édition, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé les 18 et 19 juin, son 3^e salon Greater Region Business Days. Premier salon b2b de la Grande Région destiné aux PME et start-up innovantes, ce rendez-vous d'affaires vise à stimuler la compétitivité, la croissance et le développement économique des entreprises,

en leur proposant des événements, des rencontres et des services b2b.

Ce rendez-vous d'affaires met les entreprises en relation à l'échelle interrégionale et internationale tout en augmentant leur visibilité et en créant un véritable réseau d'acteurs économiques clés, de décideurs, d'acheteurs, de dirigeants d'entreprises, de chefs de projets, de PME/PMI et de jeunes entreprises innovantes.

La 3^e édition des «GR Business Days» en chiffres:

- près de 8.500 m² sur 2 halls,
- 3.000 participants,
- 237 exposants,
- plus de 4.000 rendez-vous d'affaires individuels entre entreprises de 20 pays différents,
- 11 conférences interactives et tables rondes,

- plus de 120 speed-demos et «elevator pitches»,
- 34 ateliers de travail,
- 86 orateurs et panelistes,
- 4 plateaux TV,
- 40 interviews VIP.

L'édition de cette année a proposé, sur un seul et même lieu, toute une panoplie d'événements-clés, autour des secteurs phares des différentes régions limitrophes impliquées. A côté des nombreux exposants venus de la région, la participation de plusieurs collectivités étrangères ainsi que la présence de nombreuses délégations de femmes et d'hommes d'affaires venus de différents pays européens et au-delà ont marqué cette année l'ouverture du salon à l'international.

Placé au cœur du salon, le Plateau TV événementiel a une nouvelle fois proposé un programme complet de conférences interactives, tables rondes économiques et interviews VIP.



«Au travers des GR Business Days, la Chambre de Commerce a pour objectif de mettre la Grande Région sur le devant de la scène en invitant le commerce international à découvrir ce microcosme au potentiel économique et entrepreneurial énorme. Avec ses 375.000 entreprises intervenant pour 2,5 % du PIB de l'UE, son marché de 11,4 millions de consommateurs et plus de 200.000 travailleurs frontaliers représentant près de 25 % de l'ensemble des flux transfrontaliers de toute l'Union européenne, la Grande Région constitue un modèle d'excellence en termes d'ouverture et d'intégration européennes. Avec sa position stratégique au cœur de l'Europe, le territoire transfrontalier de la Grande Région est source de relations économiques très riches et constitue pour les PME régionales une

plaque tournante vers les opportunités d'affaires en Europe et un tremplin à l'international. Ce salon b2b revêt une importance primordiale pour la Chambre de Commerce et nous permet de mettre en avant cet espace économique régional propice au développement du secteur tertiaire, des exportations, de l'innovation et de la R&D en lien avec les clusters industriels.»

«L'approche des «GR Business Days» se veut différente de ce que l'on peut



Sabrina Sagramola, coordinateur général du salon et responsable des Affaires européennes & Grande Région à la Chambre de Commerce

traditionnellement attendre d'un salon classique. Après le succès des 2 dernières éditions, notre approche était d'accompagner de manière personnalisée nos entreprises dans leurs démarches à l'international. Nous avons mis en place un salon «à la carte» correspondant aux besoins spécifiques de nos participants tout en y intégrant des outils innovants afin d'aider à préparer et à optimiser de manière interactive la participation des chefs d'entreprise intéressés. Suite aux échos positifs des éditions précédentes, notre mission cette année a été de capitaliser sur nos acquis et de valoriser encore davantage certains de nos ser-

vices à valeur ajoutée, tout en y apportant de nouvelles composantes.»

■ Un salon qui se développe et s'internationalise

Sur près de 8.500 m², le salon «GR Business Days 2014» a offert aux 237 exposants (+33 % par rapport à 2013) venant de 9 pays différents, la possibilité d'exposer leurs produits, leurs services et leurs technologies à un public professionnel, à travers des stands équipés à prix avantageux.

Chaque exposant pouvait optimiser sa visibilité et sa participation au salon grâce à une panoplie de services: organisation d'ateliers de travail, sessions de speed-demos ou encore participation aux rendez-vous d'affaires *b2fair*, véritable bourse de contacts internationale.

Le caractère international du salon a été renforcé en 2014 par la mise en place de plusieurs pavillons régionaux et nationaux, dont ceux de la Wallonie, de la Vénétie (Italie), des Pays-Bas, de la Pologne, et de la Turquie.

Plusieurs pavillons thématiques ont en outre permis aux participants de découvrir un «Village des Start-ups», un «Village des Clusters» ou encore le «EU-Networking Village».

Secteurs d'activités représentés:

- Eco-technologies, environnement, & énergie renouvelable,
- Eco-construction & développement durable,
- Automobile & e-mobilité,
- Machinerie & métallurgie,
- Matériaux & technologies de production,
- Technologies spatiales,
- Sciences de la vie & biotechnologies,



- TIC & e-commerce,
- Transport & logistique,
- Formation & éducation,
- Marketing & Communication,
- Banques & Finances,
- MICE,
- Services aux entreprises,
- Autres.

Les exposants vous en parlent ...



Das Wirtschaftsblatt ist ein deutsches Wirtschaftsmagazin und erscheint zweimonatlich. Es ist regional, überregional und bundesweit im Einsatz und verbindet Entscheidungsträger aus der Wirtschaft.

Herrn Andreas Hodapp-Schneider, Leiter Vertriebskoordination:

„Wir waren das erste Mal auf einer Messe in Luxemburg und wurden überrascht vom angenehmen europäischen Flair und der perfekten Organisation durch die Chambre de Commerce. Die Gespräche an unserem Stand waren durchgängig sehr zielgerichtet und haben bereits zu einer Reihe von vertiefenden Folgeterminen geführt. Den Luxemburgern kam hier insgesamt eine Art Brückenfunktion oder Mittlerrolle zwischen den

französisch-sprachigen und deutschsprachigen Teilnehmern zu, die eine Vielzahl von zusätzlichen Kontakten ermöglichte.“

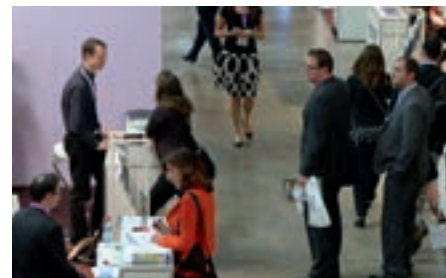
Olky Payment est un éditeur et fournisseur de services de paiement, spécialisé dans la gestion des ordres de paiements.

Karine Wiglusz, Assistante Relation-Client: «Les entreprises doivent sélectionner les salons les plus pertinents en fonction de leurs objectifs. Le salon GR Business Days a été l'occasion d'augmenter notre visibilité et de transmettre notre savoir-faire à des professionnels de tous secteurs. Nous avons été satisfaits de l'organisation générale ainsi que de la qualité des contacts.»

Krzysztof Turowski, Counsellor, Head of Section, Polish Embassy in Brussels, Trade and Investment Promotion Section: “We were very happy to be associated with the GR Business Days this year. For the first time, Poland participated with a collective stand of 7 Polish companies and we were impressed by the excellent organisation and the international participation at this event. For our companies, they had the possibility to meet companies from the Greater Region and as well the other countries who visited the trade fair. We would be happy to reorganise this initiative during the next edition of the GR Business Days in 2015.”

■ Les nouveautés de l'édition 2014

Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche a organisé la 7^e édition de son Forum «Business meets Research», pour la première fois, dans le cadre des



GR Business Days. L'événement a offert aux entrepreneurs, chercheurs et experts, un programme structuré autour de la thématique «Manufacturing of the Future». Des intervenants du Luxembourg et de la Grande Région ont présenté les dernières tendances, technologies et résultats de recherche.

Autre nouveauté, une série de workshops sur le thème de la rentabilisation des coûts, dont le but était de sensibiliser les entreprises à des techniques d'optimisation des coûts et d'amélioration de performance.

Egalement au chapitre des nouveautés, l'initiative «EU Networking Village» dont l'objectif était de regrouper sur un seul espace les partenaires luxembourgeois engagés dans des actions et programmes européens.

Enfin, le salon de cette année a également mis un focus particulier sur les relations inter-clustering et a accueilli pour la première fois un «Cluster Village». Parallèlement, le salon a introduit de nouveaux outils, tels qu'une application mobile, un catalogue en ligne en version «Flipbook» ou encore un tutoriel d'appui aux speed démos pour stimuler l'interactivité entre les participants. ■

www.gr-businessdays.com

Prochaine édition: 17 & 18 juin 2015 – Luxexpo

Du 16 au 18 septembre 2014

Le Luxembourg en vedette à l'Innovation Connecting Show

Une délégation luxembourgeoise s'est rendue à Toulouse dans le cadre de la première édition du Salon ICS, forum biennal se voulant internatio-

nal et transversal, consacré à l'innovation sous tous ses aspects et tous secteurs confondus (aéronautique, usines du futur, objets interconnectés, smart cities, biotechnologies, TIC,

éco-industries, nanotechnologies etc.). A cette occasion, des représentants du Grand-Duché, aux premiers rangs desquels S.E. Monsieur l'Ambassadeur Paul Dühr, Madame Sabrina



Maintenant aussi pour vous dans le domaine de l'utilitaire et le transport.

A quelques mètres de l'autoroute de Luxembourg et proche du centre de la ville, le site Losch Truck, Van & Bus à Niederanven représente les véhicules utilitaires, camions et autobus des marques MAN et Neoplan.

Notre atelier dispose du matériel de pointe et du personnel qualifié pour les entretiens et réparations, ainsi que des pièces de rechange pour tout véhicule à partir de 3,5 t P.T.M.A.

Nous vous informons que notre atelier est autorisé d'effectuer le contrôle technique légal pour tous les véhicules à partir de 3,5 t P.T.M.A., et ceci sur une base journalière.

Avec notre compétence multimarques, vous pouvez nous faire confiance pour tous vos camions, camionnettes, remorques et bus.

Garage Losch Truck, Van & Bus S.à r.l.

Z.I. Bombicht · L-6947 Niederanven
T. 34 91 85-1 · F. 34 91 90 · info@losch-truckvanbus.lu





(de g. à d.) **Éric De Saintignon**, Directeur du site Airbus Defense and Space de Toulouse; **Pierre Montoriol**, Président du pôle de compétitivité Cancer Bio Santé; **S.E. l'Ambassadeur Paul Dühr**; **Sabrina Sagramola**, Responsable des Affaires Européennes & Grande Région, Chambre de commerce; **Alain Di Crescenzo**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse et **Davy Atlan**, Consul Honoraire du Grand-Duché du Luxembourg pour les régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon

Sagramola (Responsable des Affaires Européennes & Grande Région, Chambre de commerce du Luxembourg), Monsieur Davy Atlan (Consul Honoraire du Grand-Duché du Luxembourg pour les régions Midi-

Pyrénées et Languedoc Roussillon) ou encore Madame Laurence Sdika (Attachée économique et commerciale de l'Ambassade et de la Chambre de commerce du Luxembourg en France) ont fait le déplacement afin de rencontrer

différents acteurs économiques et scientifiques français.

Parmi ces derniers, le Professeur Daniel Rougé, Doyen de la faculté de médecine de Rangueil, Professeur des Universités et adjoint au maire de Toulouse qui a accueilli la délégation en compagnie de M. Benjamin Gandouet, Directeur de l'Association Oncopole de Toulouse. S'en est suivie une visite de l'Institut Universitaire du Cancer et des Laboratoires Pierre Fabre.

Le lendemain, la délégation luxembourgeoise a encore mis à profit sa présence via différentes rencontres ainsi qu'une intervention au travers d'une émission télévisée sur le thème «Luxembourg, Toulouse Midi-Pyrénées, partenaires pour l'innovation». Cette émission s'est prolongée par un moment de networking avec les convives issus des milieux institutionnel, industriel ou scientifique tant à l'échelle locale que nationale.

8 octobre 2014

Save the date

Événement de lancement de la «Semaine européenne des PME» dans les locaux de la Chambre de Commerce

Dans le cadre de leurs activités Enterprise Europe Network-Luxembourg, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et Luxinnovation, en collaboration avec le Ministère de l'Economie, organisent l'événement de lancement de la «Semaine européenne des PME».

Programme:

- de 11h30 à 15h30: une matinée Portes Ouvertes, «EU Open Day», pour recueillir de l'information et obtenir gratuitement une assistance-conseil individuelle auprès de stands tenus par des conseillers à l'international et d'autres partenaires européens et nationaux;
- de 15h30 à 18h: la conférence «Entrepreneurs, armez-vous pour les défis de demain!», présentera les principaux instruments financiers nationaux et européens destinés aux PME/PMI, en particulier ceux qui supportent l'innovation et la recherche:
 - Le programme européen «COSME» pour la compétitivité des entreprises et des PME/PMI: Quelles particularités retenir depuis sa récente révision?
 - L'instrument financier européen (LIFE) pour promouvoir le «Green Entrepreneurship»: Quels sont les projets financés en priorité? Quels critères d'éligibilité satisfaire pour pouvoir en bénéficier?
 - Les aides à la Formation Recherche offertes par le Fonds National de la Recherche (FNR)
 - Les grandes orientations du programme européen «Horizon 2020» sur la recherche et l'innovation.

Pour plus de renseignements ou une inscription, veuillez contacter: Joëlle Benguigui ou Sabrina Aksil
Tél.: (+352) 42 39 39-337/374/333 – Fax: (+352) 43 83 26 – Email: een@cc.lu

MIDEST 2014: 4^e édition de la convention d'affaires *b2fair*



Du 4 au 7 novembre 2014, la Chambre de Commerce organise pour la 4^e fois consécutive une bourse de contacts internationale lors du salon MIDEST à Paris. L'objectif de ce salon est de rassembler en un même lieu l'offre et la demande au sein du secteur de la sous-traitance. En 2013, 1.700 exposants provenant de 46 pays et 40.000 visiteurs professionnels de 78 pays ont participé au salon.

La plate-forme de rencontres d'affaires internationale «*b2fair*» a pour but de faciliter et de renforcer le développement du commerce bilatéral au sein de la communauté de la sous-traitance en Europe et au-delà.

Pour plus d'informations sur l'événement de matchmaking *b2fair* et pour s'y inscrire:
www.b2fair.com/midest2014



**En cette période instable,
choisissez la sécurité.**

Pour le financement de votre logement, faites confiance à une valeur sûre. En choisissant le financement à taux fixe, c'est à dire des mensualités invariables, vous savez exactement et dès le départ à quoi vous vous engagez financièrement. Spécialiste de l'épargne-logement, Wüstenrot vous guide dans vos choix et vous conseille également sur les avantages fiscaux et l'aide au logement. Plus d'infos sur www.wuestenrot.lu

ww wüstenrot
Epargne Logement & Financement

Textes européens publiés du 11 juillet au 3 septembre 2014

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en

cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Actes législatifs publiés du 11 juillet au 3 septembre 2014

Accords internationaux

1	22014A0813 (01)	Accord entre l'Union européenne et le Royaume de Danemark sur la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale
2	2014/93/UE	Directive de la Commission du 18 juillet 2014 modifiant la directive 96/98/CE du Conseil relative aux équipements marins
3	2014/86/UE	Directive du Conseil du 8 juillet 2014 modifiant la directive 2011/96/UE concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'États membres différents

Actes non législatifs publiés du 11 juillet au 3 septembre 2014

Règlements

4	866/2014/UE	Règlement n°866/2014 de la Commission du 8 août 2014 modifiant les annexes III, V et VI du règlement (CE) n°1223/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif aux produits cosmétiques
5	842/2014/UE	Règlement de la Commission du 4 juillet 2014 établissant, pour 2014, la «liste Prodcum» des produits industriels prévue par le règlement (CEE) n° 3924/91 du Conseil
6	756/2014/UE	Règlement de la Banque centrale européenne du 8 juillet 2014 modifiant le règlement (UE) n°1072/2013 (BCE/2013/34) concernant les statistiques sur les taux d'intérêt appliqués par les institutions financières monétaires (BCE/2014/30)

Décisions

7	2014/529/UE	Décision de la Commission du 12 août 2014 concernant une mesure prise par la Belgique, en vertu de l'article 7 de la directive 89/686/CEE du Conseil, ordonnant le rappel, auprès des utilisateurs finaux, d'un type de protections auditives (bouchons d'oreille)
8	2014/459/UE	Décision de la Commission du 10 juillet 2014 relative à la mise sur le marché de produits biocides contenant du cuivre, en vue d'une utilisation essentielle

Actes adoptés par des instances créés par des actes internationaux

9	n° 19	Règlement de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) – Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des projecteurs pour véhicules automobiles émettant un faisceau de croisement asymétrique ou un faisceau de route ou les deux à la fois et équipés de lampes à incandescence et/ou de modules à diodes électroluminescentes (DEL)
10	n° 112	Règlement de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) – Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des feux de brouillard avant pour véhicules à moteur
11	2014/477/UE	Décision de la Banque centrale européenne du 2 juillet 2014 concernant la fourniture à la Banque centrale européenne des données prudentielles déclarées aux autorités compétentes nationales par les entités soumises à la surveillance prudentielle conformément au règlement d'exécution (UE) n°680/2014 de la Commission (BCE/2014/29)
12	2014/473/UE	Décision n°1/2014 du comité mixte des transports aériens Union européenne/Suisse institué en vertu de l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse sur le transport aérien du 9 juillet 2014 remplaçant l'annexe de l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse sur le transport aérien

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Septembre/Octobre 2014 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal/localité: _____
Téléphone: _____
Fax: _____
E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- ☐ en français ☐ en allemand
☐ en anglais ☐ autre (à préciser) _____
- ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9
☐ 10 ☐ 11 ☐ 12

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: een@cc.lu



PARLONS DE VOUS

Je voudrais agrandir
mon magasin,
vous pouvez m'aider ?



Prêt d'investissement, leasing, avance à terme... nous proposons diverses solutions pour le financement de vos projets et vous conseillons sur les aides étatiques.
RÉPONDONS AUX BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE EN AGENCE, AU 42 42-2000 OU SUR BGL.LU



**BGL
BNP PARIBAS**

| La banque d'un monde qui change

bgl.lu

Exchange program

The benefits of a win-win situation



From left to right Nadine Thill, LSC; Prof. Claude P. Muller, Director of the Institute of Immunology, CRP-Santé; Anna Sternberg, Student and John A. Frank, Tower Training & Consulting Sarl

Following an agreement with Lehigh University, Bethlehem, Pennsylvania and the Iacocca Institute, the Luxembourg Chamber of Commerce can help provide its company members with the opportunity to welcome a student intern from the United States each summer. A full scholarship covering the expenses and travel is provided to each participant in the internship, research or practicum experience.

Indeed, the Iacocca Institute exchange program allows Lehigh University students the opportunity to gain practical experience by doing an

international internship in companies around the world. The internship is a full-time experience and allows for a true cultural immersion. These experiences are six to twelve weeks over the summer and are not credit bearing. The International Internship Program is funded through the Iacocca Foundation and the Freeman Foundation.

What are the benefits for the companies in Luxembourg?

Luxembourg organizations who welcome a Lehigh University undergraduate student for a summer internship benefit from it because they:

- gain new perspectives from high-potential, mature, and driven students.
- achieve mentoring/supervisory experience for a current employee at their organization.
- provide and observe professional and personal growth for the student.
- groom potential employees for future needs.

What is the process?

Any company or institution interested in welcoming an intern for summer 2015 should submit the proposed position description to the below named contact person at the Chamber of Commerce as soon as possible: Ms. Nadine Thill, tel. 42 39 39-479, e-mail: nadine.thill@lsc.lu.

This past summer, the first ever intern from Lehigh University came to Luxembourg to undertake an internship at the Institute of Immunology, CRP-Santé. The Merkur interviewed the student, Anna Sternberg, as well as Professor Claude P. Muller the director of the Institute, a Collaborating Center and a Regional Reference Laboratory of the World Health Organization.

Interview with Claude P. Muller, Director of the Institute of Immunology, CRP-Santé

Merkur: Could you briefly present the Institute of Immunology of the CRP-Santé and the Laboratoire National de Santé and tell us what your main reason was for participating in this exchange program?

Claude P. Muller: The Institute of Immunology has been existing now for more than 20 years. Ever since, we have university students doing internships with us. Summer students from all over Europe participate in our Summer School including a few from the United States, as now Anna. Some come on their own private initiative, for others such exchange programs are required by their university. Every year we welcome about eight to ten students. Usually we want them to come for at least 2-3 months so that they have the opportunity to work on their own pro-

ject in the framework of a larger project. The students and the staff of the Institute who look after the trainees want to get something out of it too. If they train a student they want him/her to help them progress on their own project.

There should be a 'give and take' on both sides and that worked also for Anna. She established an assay on cytotoxic cells that kill other cells. This test will be used by the PhD student who coached her. So it is actually beneficial for both sides, the trainee as well as the trainer. The trainee has a first insight into what science is all about. It is very important that students understand that science is not just about manual work on the bench, but science actually happens in their head. It is about interpreting results, designing experiments, which is a challenging mental and intellectual exercise.

Merkur: So you could really say that it is a win-win situation?

Claude P. Muller: It depends of course on the candidates' experience and enthusiasm. The other aspect is that our Summer School provides an opportunity for a potential future master or PhD student. It is a way to get to know each other.

Merkur: Would you recommend this program to other companies?

Claude P. Muller: Absolutely, I think there is a certain responsibility of companies and research institutions to take on and offer this type of exchange because of the potential benefits on both sides. We have been doing this for many years with many candidates. The experience was mostly positive for us and I think we can say this also for our summer students. In my opinion, this type of exchange program is really important for a company and for science in general.

Interview with Anna Sternberg, Student, Lehigh University

Merkur: How did the abroad internship opportunity come about?

Anna Sternberg: Different summer programs are available at the Lehigh University and one of them is an international internship program. The university offers different internships in various countries with companies around the world. Last year I had participated in a different summer program at the university and this experience gave me the idea to take part in this program as well.

Merkur: What drove you to do your internship in Luxembourg?

Anna Sternberg: When I was looking at the different internships offered there were not as many that were related to scientific research. Most of them referred to different kinds of business fields and there is a smaller selection to choose from. So I chose Luxembourg because the other research internships were not always related to biology and that is closer to what I study in school.

Merkur: Can you tell us a little bit about your education and background and what you have learned during your time at the Institute of Immunology?

Anna Sternberg: At Lehigh University I study biology for my bachelor's degree and I am currently working in one of the laboratories at the university where they do some studies on epilepsy and are looking for potential drugs for epilepsy

patients. During my internship at the Institute of Immunology, I have actually experienced a lot of new techniques that I never used before and I have also learned more about immunology. On the whole I have gotten a greater amount of knowledge about molecular biology which I really like.

Merkur: What have been the best and worst parts of the experience?

Anna Sternberg: I would say, the best part of the experience was meeting people from different places which is something totally new to me. In the United States, you do not meet a lot of people from so many locations. The worst part of it is probably the fact that I do not speak any language other than English. I think I would have benefited more from it if I had known some German, Luxembourgish or French because it would have been easier to communicate with people. I think it would also have helped me understand the culture better. I visited other places in Europe before, but I never stayed for such a long period of time. I think in terms of being a professional or even working with other people it is good to be able to go somewhere where you have never been before or even be just in another environment than you are used to and make new contacts. Being able to adapt to a new situation is definitely a good experience to have.

Quand
je serai grand,
je deviendrai
une jolie fleur

LAMESCH PREND EN MAIN
VOS DECHETS ORGANIQUES



LAMESCH

DEPUIS PLUS DE 50 ANS
LAMESCH PROMET UN BEL
AVENIR A VOS DECHETS

T. 52 27 27-1 | www.lamesch.lu





LSC CONFERENCES & EVENTS

PROGRAMME AUTOMNE-HIVER 2014

En complément de ses formations, la LSC organise tout au long de l'année des événements qui permettent aux entreprises de multiplier les rencontres avec des décideurs, experts et acteurs économiques.

Le programme « Conferences & Events » s'appuie sur une veille ciblée en étroite collaboration avec les partenaires de la LSC, qui apportent leurs expériences et savoir-faire dans des domaines transverses. Les différents sujets sont présentés par des orateurs qualifiés et experts dans leur domaine. Outre les informations pratiques, ces événements constituent de réelles opportunités d'échange et de partage d'expérience.

Deux blocs thématiques constituent ce programme.

LET'S TALK BUSINESS – DÉCOUVREZ NOS CYCLES DE CONFÉRENCES

Cycle thématique	Titre	Langue	Date
University Meets Business	Corporate Governance	DE	09/10/2014
	Immaterielle Wirtschaftsgüter	DE	27/11/2014
Betrieb an Umwelt	Transposition de la Directive IED	FR	16/10/2014
Les Midis de...	... la Trésor : Change et techniques de couverture	FR	13/11/2014
	... la Conso : Les référentiels comptables	FR	18/11/2014
Focus Droit et Entreprises	Actualités comptables et fiscales	FR	09/12/2014

LET'S TALK EDUCATION & TRAINING – RENCONTREZ-NOUS

Salon	Lieu	Ville	Date
Urban Job Market	Place du Marché	Differdange	23/09/2014
Salon "unicareers.lu"	LuxCongrès	Luxembourg-Kirchberg	26/09/2014
RTL Jobdag	City Concorde	Bertrange	02/10/2014
Journées création, développement et reprise d'entreprises	Chambre des Métiers	Luxembourg-Kirchberg	13/11/2014
Journées d'orientation de l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration	Chambre de Commerce	Luxembourg-Kirchberg	15/11/2014

Retrouvez tout l'agenda de la LSC sur www.lsc.lu/conferences

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à: LSC

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu
F: (+352) 42 39 39-820

Train the Trainers

un programme de formation
en faveur de l'assurance qualité



Ce programme à deux niveaux aborde tant les éléments de base indispensables à un enseignement réussi que des matières plus spécifiques permettant de perfectionner l'approche pédagogique. Chaque niveau de formation est clôturé par une séance de validation («assessment») devant un jury d'experts avec comme objectif l'octroi du certificat de réussite. Les deux niveaux de formation, fondamentaux (Level 1) et perfectionnement (Level 2), sont dispensés périodiquement chaque année. Les calendriers des sessions sont disponibles sur le site web www.lsc.lu.

DESCRIPTION

Cette formation, destinée aux personnes appelées à dispenser régulièrement ou occasionnellement des formations professionnelles, a pour but de rendre plus efficace le transfert et l'appropriation des connaissances par les apprenants.

Elle amènera les participants à mieux se connaître, à définir leur style en tant que formateur et à faire un tour d'horizon pratique sur les mécanismes d'apprentissage de l'adulte, les techniques d'animation, les différents types d'apprenants et l'impact des nouveaux médias sur leur pratique de formation.

Les participants seront sollicités en permanence et le déroulement de cette formation très interactive sera fait d'alternance entre apports et exercices. L'animation sera également elle-même une illustration de ce qu'il est possible de faire dans ce domaine.

La formation sera animée par des formateurs professionnels et expérimentés.

À l'issue de la formation, les participants pourront se soumettre, pour chacun des deux niveaux de formation, à la présentation d'une séance de formation devant un jury d'experts, en vue de l'obtention des certificats de réussite «Formateur» (Level 1) et «Formateur expérimenté» (Level 2).

PUBLIC-CIBLE

- Formation «Train the Trainers - Fondamentaux»: Toute personne destinée à transmettre son expérience et son savoir lors de formations.
- Formation «Train the Trainers - Perfectionnement»: Toute personne ayant suivi avec succès l'examen de la session fondamentale.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

- Composée de multiples outils de connaissance de soi et d'animation ainsi que d'exercices pratiques, la formation sera une source d'illustration et d'inspiration pour les apprenants sur les façons d'animer et de susciter l'intérêt et la participation de son public.

DURÉE TOTALE

4 jours de formation par session
1 heure d'assessment par session

LANGUE VÉHICULAIRE

Français

CONTACT

LSC
Sylvia Riddlesprige
Conseillère en formation
Tél: 42 39 39 220
E-mail: sylvia.riddlesprige@lsc.lu

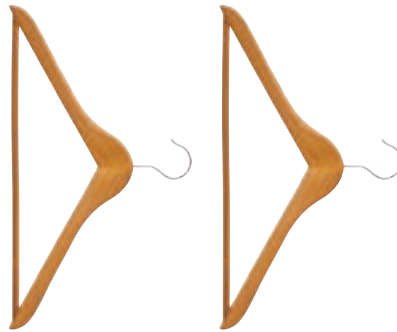
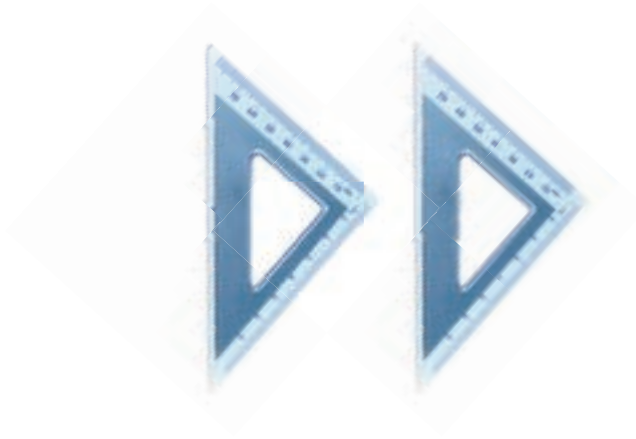
LIEU DE FORMATION

Centre de Formation
de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Pour de plus amples informations sur le programme des formations visitez notre site web www.trainthetrainers.lu

Donnons un coup d'accélérateur à l'emploi des jeunes

Déclarez vos postes d'apprentissage



Bénéficiez des nombreux avantages liés à l'apprentissage

- ▶ Assurez la formation de vos futurs collaborateurs au plus près des exigences de votre entreprise
- ▶ Participez à l'insertion professionnelle des jeunes
- ▶ Bénéficiez des aides financières prévues pour les entreprises formatrices

Formulaire de déclaration à télécharger sur www.lsc.lu ou www.adem.lu | Déclaration à envoyer par fax à l'Adem au 40 61 39
Plus d'informations : LSC au 42 39 39 - 210



Formulaire à compléter et à renvoyer



**LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG**

Agence pour le développement de l'emploi

Service d'orientation professionnelle

Déclaration de postes d'apprentissage

Code du Travail Livre premier - Titre premier - Contrat d'apprentissage
(Art. L. 111 - 1. - Art. L. 113 - 6.)

La déclaration des postes d'apprentissage à l'Agence pour le développement de l'emploi est obligatoire.
Le placement en apprentissage est assuré par le Service d'orientation professionnelle.

* matricule obligatoire afin de garantir le traitement adéquat

Employeur :

Matricule* : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

1) Apprentissage : Poste(s) offert(s) _____ apprenti/e(s) _____
(nombre) (profession/métier)

DAP ☐ CCP ☐ DT ☐

☐ Apprentissage initial

Poste(s) offert(s) _____ apprenti/e(s) _____
(nombre) (profession/métier)

DAP ☐ CCP ☐ DT ☐

☐ Apprentissage adulte

En cas de déclaration de " conseiller en vente ", prière d'indiquer la spécialisation correspondante :

2) Le/la candidat(e) est invité(e) à contacter M/Mme _____

et/ou à se présenter le _____ à _____ heures.

	Matricule : _____
	Nom : _____
Candidat/e de votre choix: au cas où vous avez déjà un(une) candidat(e)	Adresse : _____

_____, le _____
(Localité) (Date) (Nom et signature/cachet)

Prière de renvoyer la présente à l'adresse
ADEM - Orientation professionnelle
Boîte postale 19 L-2010 Luxembourg
ou par Fax : 40 61 39
Tél. : 247-85387 / 247-85480

AT04B

La loi du 2 août 2002 relative à la protection des données des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel prévoit que l'administré soit informé que les réponses à ce formulaire ne peuvent servir à d'autres fins que le traitement des déclarations de postes d'apprentissage conformément aux termes de la prédite législation, le droit d'accès, de rectification et de suppression des données est garanti.



PROGRAMME DE FORMATION

AUTOMNE 2014

DOMAINE	SOUS-DOMAINE	TITRE DE LA FORMATION	LANGUE	DATE DE DÉBUT	TYPE
Création et gestion d'entreprise		Initiation à la gestion d'entreprise	FR	08/11/2014	soir
		Einführung in die Betriebsführung	DE	22/11/2014	soir
		Approfondissement des techniques en gestion d'entreprise	FR	03/11/2014	soir
		Conception et rédaction d'un plan d'affaires (Business plan)	FR	25/11/2014	soir
Comptabilité et finance		La création d'entreprise et les démarches administratives rattachées	FR	26/11/2014	soir
		Accounting crash course	GB	14/10/2014	soir
		TC11 Analyse financière I	FR	04/11/2014	soir
		TC12 Budget et business plan I	FR	13/11/2014	soir
Développement d'entreprise à l'international		TC13 Comptabilité analytique de gestion	FR	10/11/2014	soir
		Réussir la prospection des marchés régionaux, européens et internationaux	FR	16/10/2014	jour
		Maîtriser les étapes d'étude et d'analyse des marchés internationaux	FR	12/11/2014	jour
Droit		Initiation au droit de la sécurité sociale	FR	18/11/2014	soir
		Arbeitsrecht in Luxemburg	DE	18/11/2014	soir
		Labour law	GB	18/11/2014	jour
Economie		Exploring the social, political and business environment of Luxembourg	GB	03/11/2014	soir
		Situer l'entreprise dans son environnement économique	FR	06/11/2014	soir
Fiscalité		Fiscalité internationale	FR	06/11/2014	soir
		Introduction to Luxembourg VAT	GB	11/11/2014	jour
Innovation et créativité		Lancer son projet de vente en ligne (E-commerce)	FR	10/11/2014	jour
		Gaining competitive advantage through service design	GB	25/11/2014	jour
Marketing et communication		Stratégie de branding et communication corporate	FR	21/10/2014	jour
		Communication commerciale: renforcer l'efficacité des ses documentations print et online	FR	17/11/2014	jour
		Perfectionnement aux techniques de communication en entreprise	FR	27/11/2014	soir
		Communication digitale et marketing 2.0.	FR	04/12/2014	jour
Responsabilité sociale de l'entreprise		RSE et Stratégie – Identifier et situer la responsabilité de l'entreprise	FR	22/10/2014	jour
Ressources humaines et formation	Gestion et développement des ressources humaines				
		Gestion des ressources humaines	FR	16/01/2015	jour
	Formation				
		Train the Trainers – Fondamentaux	FR	07/11/2014	jour
	Coaching et mentoring				
		Mentorship et transmission: comment activer les leviers du mentorat en entreprise?	FR	23/10/2014	jour
	Leadership et management	Formation certifiante en coaching	FR	29/01/2015	jour
		Leadership et management stratégique	FR	20/11/2014	jour

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à: LSC

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu
F: (+352) 42 39 39-820





"Colors are forever"

**Impressions économiques
sans souci.**

Documents professionnels jusqu'à 30 ppm en noir/blanc et couleur avec coûts d'impression considérablement réduits grâce aux toners à haut rendement. L'impression depuis et la numérisation vers votre appareil mobile est plus facile que jamais. Grâce aux service packs optionnels proposés avec cette imprimante multifonctions laser couleur, vous imprimerez sans souci pendant 5 ans.

Disponible à partir de € 745, TVA incl.

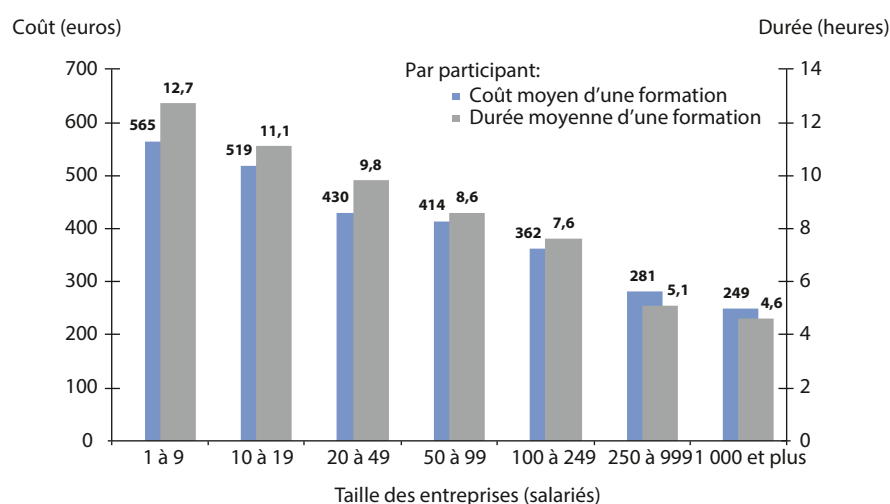
Plus d'information sur www.brother.be



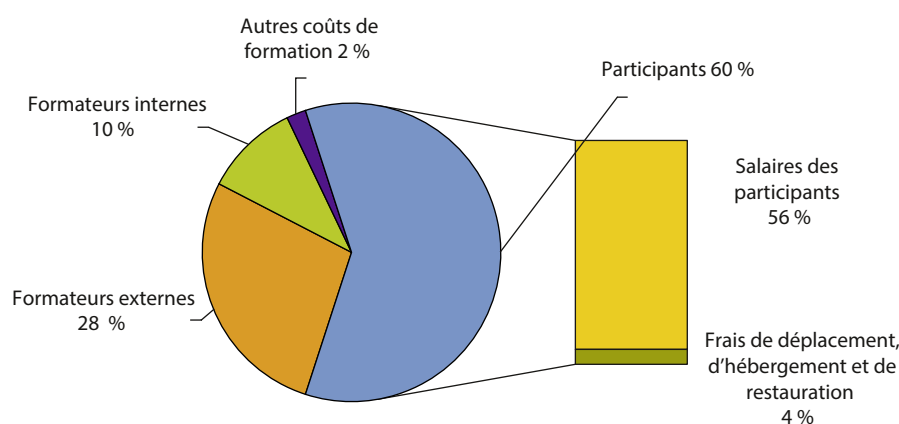
Le coût d'une formation plus élevé dans les très petites entreprises



Graphique 1: Coût et durée d'une formation selon la taille des entreprises – 2012



Graphique 2: Décomposition de l'investissement en formation des entreprises – 2012



En 2012, dans les entreprises de moins de 10 salariés, une formation coûte en moyenne, 565 EUR, contre 249 EUR pour les entreprises de 1.000 salariés et plus. Le coût moyen d'une formation s'élève à 296 EUR, toutes tailles d'entreprises confondues.

La durée des formations est à l'origine de la différence de coût. En règle générale, plus les entreprises sont petites, plus les formations sont longues. Alors qu'une formation dure, en moyenne, 13 heures dans les entreprises de moins de 10 salariés, elle ne dure que 5 heures dans les entreprises de 250 salariés et plus (Graphique 1).

La rémunération des salariés, premier poste de dépense

Si le coût d'une formation est plus élevé dans les petites structures, paradoxalement, une heure de formation coûte plus cher aux grandes entreprises (environ 25 %). En cause, la rémunération du personnel. Elle est plus élevée dans les grandes entreprises: le salaire horaire moyen s'élève à 28 EUR dans les entreprises de 250 salariés et plus, tandis qu'il oscille entre 23 et 24 EUR dans les entreprises de moins de 250 salariés.

Or, le salaire des participants est le premier poste des dépenses de formation de l'entreprise (56 %, voir Graphique 2). C'est ce qui explique pourquoi, à durée égale, une formation coûtera plus cher à une grande entreprise qu'à une petite entreprise.

Les Fondes sociaux européens
travaillent dans votre intérêt



Pour de plus amples informations,
vous pouvez consulter les publications Formabref
«L'effort de formation des entreprises du secteur privé en 2012» et
«L'accès à la formation des salariés du secteur privé en 2012»
sur lifelong-learning.lu ou les commander gratuitement à info@infpc.lu.

« Votre CV est impressionnant, mais malheureusement... »

« ...je suis une femme !? »



Moins de **20 %** des postes à responsabilité sont occupés par des femmes

Jusqu'en 2019, le gouvernement concrétisera son engagement à promouvoir l'égalité des sexes dans tous les domaines et à tous les niveaux de la société et visera la présence de 40% du sexe sous-représenté aux postes à responsabilité.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité des chances

**Egalité homme-femme.
Il est urgent d'évoluer. Ensemble !**

www.mega.public.lu



13 novembre 2014

Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises: les entrepreneurs au rendez-vous

Chaque année, à l'occasion des Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises, les principaux acteurs de l'entrepreneuriat au Grand-Duché se réunissent pour conseiller gratuitement des centaines d'entrepreneurs, en vue de les aider à concrétiser leurs projets, qu'il s'agisse de création, de reprise ou de transmission d'entreprise. Le 13 novembre prochain sera lancée l'édition 2014 de cette rencontre incontournable, autour du concept de «la Nocturne». Objectif: donner à chacun les moyens d'avancer.

Organisées conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, avec le soutien du ministère de l'Economie, les Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises débiteront par la traditionnelle Nocturne, qui se tiendra le jeudi 13 novembre dans les locaux de la Chambre des Métiers. La Nocturne est un concept d'entretiens personnalisés préprogrammés de vingt minutes permettant aux créateurs ou

repreneurs d'entreprises, ainsi qu'aux entrepreneurs déjà établis, de rencontrer des conseillers de tous domaines d'activité. Comme l'an passé, les participants pourront également rencontrer les différentes structures de conseil, d'accompagnement et de financement à la création d'entreprise dans l'espace stand ou lors d'un rendez-vous individuel et personnalisé.

Pendant ces trois semaines, chaque porteur de projet pourra prendre part

à des ateliers, assister à des conférences ou à des tables rondes mais aussi écouter des témoignages d'entrepreneurs et élargir son réseau de contacts.

Dans le cadre de ces Journées, la Chambre de Commerce proposera les trois événements suivants:

- *Conférence «Responsabilité du dirigeant: quels risques pour vous et votre entreprise?» – 26 novembre à 18h30 à la Chambre de Commerce*

Quels sont les risques auxquels vous vous exposez en tant que dirigeant d'entreprise? Ces risques sont-ils différents si vous exercez en tant qu'indépendant ou sous forme d'une société commerciale? Lors de cette conférence, Me Alain Steichen exposera, en se basant sur des exemples pratiques, la responsabilité du dirigeant aux niveaux civil, pénal ou encore fiscal.

- *Table rond/témoignages «Les règles d'or pour réussir ma cession/reprise d'entreprise – conseils et témoignages d'entrepreneurs» – 3 décembre à 18h30 à la Chambre de Commerce*
Deux entrepreneurs issus des secteurs de l'Horeca et du commerce partageront leur expérience avec le public et délivreront leurs astuces pour mener avec succès la cession ou la reprise d'une entreprise.

- *Cérémonie publique «Lancement de la saison 5 du programme Business-Mentoring» – 4 décembre à 18h30 à la Chambre de Commerce*
A cette occasion, les visages de la Promotion 2014 seront dévoilés. Divers témoignages seront proposés autour du thème du mentorat pour entrepreneurs, en présence des partenaires du programme.

Programme complet et inscription obligatoire aux événements et à la Nocturne sur www.journees.lu
Personnes de contact à la Chambre de Commerce: E-mail: emilie.pirlot@cc.lu ou rachel.gaessler@cc.lu

La Responsabilité du dirigeant: se souvenir de ses obligations au quotidien

Professeur associé à l'Université de Luxembourg, Alain Steichen est un avocat fiscaliste reconnu à l'international. A la tête du département Tax de PwC Luxembourg jusqu'en 1992, il a ensuite codirigé le cabinet BSS avant de fonder en 2012 Bonn Steichen & Partners, au sein duquel il occupe la fonction de Managing Partner. Il nous livre ici quelques réflexions quant à la complexité de la relation qui lie le dirigeant d'entreprise à son environnement juridique.

Les dirigeants d'entreprise évoluent dans un environnement délimité par un cadre réglementaire et juridique complexe. Pourtant, c'est souvent en situation de crise ou de litige que les entrepreneurs prennent conscience de cette réalité juridique... et par la même occasion, de leurs droits et obligations. Une prise de conscience encore difficile donc. Quel est votre sentiment à cet égard?

L'exercice de son activité entrepreneuriale par un «patron» dans le cadre d'une société présente des intérêts certains, à biens des égards (transmission d'entreprise, ouverture du capital, fiscalité, ...). Le grand danger qui guette le chef d'entreprise est de se comporter en société comme il le ferait en entre-

prise individuelle. On peut songer par exemple aux prélèvements opérés sur la trésorerie de la société afin de payer des dépenses privées. Dans une entreprise individuelle, cela ne porte pas à conséquence, car le patron est l'entreprise, non seulement sur le plan économique, mais également juridique. La situation est différente cependant si l'activité est exercée dans le cadre d'une société: la société disposant d'une identité juridique propre, il est important pour le patron de la PME de respecter cette existence juridique autonome de la société.

Le respect concerne tout d'abord les formalités sur le plan des résolutions adoptées par la gérance, comme des décisions adoptées en assemblée. Mais il faut également se discipliner sur le plan économique, en traitant avec la société comme s'il s'agissait d'un tiers indépendant. Si le patron de l'entreprise ne respecte pas cette discipline financière, en se versant des salaires surfacts, en prélevant sur une trésorerie en état critique pour financer son train de vie personnel, etc., il s'expose en cas de faillite à une panoplie de conséquences financières négatives: abus de biens sociaux, extension de la faillite de la société au chef d'entreprise (ce que le patron de l'entreprise avait justement entendu éviter comme risque juridique).



Me Alain Steichen abordera les risques et obligations liés à la responsabilité du dirigeant lors d'une conférence publique le 26 novembre prochain à la Chambre de Commerce

La mise en société présente des avantages ... mais elle entraîne également le respect de certaines obligations. Il faut s'en souvenir au quotidien, lorsqu'on exerce son activité dans le cadre d'une société. L'expert-comptable, confident naturel du patron de la PME, mais également l'avocat, ainsi que des organismes comme la Chambre de Commerce, dans le cadre de séminaires, peuvent jouer un rôle important dans cette prise de conscience. C'est un combat

de longue haleine, et certains patrons réussissent mieux que d'autres à assimiler la chose.

Vous disposez d'une longue expérience dans le droit des affaires. Pourriez-vous nous donner quelques exemples de problématiques auxquelles vous êtes régulièrement confronté dans le domaine de la responsabilité des dirigeants?

L'entreprise est une personne morale dotée d'un patrimoine propre et ses biens ne sont pas ceux du patron de l'entreprise. Peu importe que le patron détienne 100 % des parts et qu'il ait injecté toutes ses économies dans le capital de l'entreprise. Il faut de ce fait que pour chacune des dépenses engagées, le patron soit en mesure de justifier la conformité de la dépense à l'intérêt social. Exemple: si des proches travaillent pour sa société, il faut que le patron de l'entreprise garde scrupuleusement des traces de leurs travaux (Powerpoint, mémorandums, mails et fax), afin d'éviter de subir le même sort que ceux qui versent des salaires pour travaux fictifs aux membres de leur famille. Il en va de même si le patron voyage aux frais de la société: il lui faudra conserver tous les documents attestant du caractère professionnel de la mission (propositions commerciales, devis, cartes de visites); à défaut le voyage sera privé et n'aurait

pas dû être financé via la trésorerie de la société. Pour les invitations d'un proche au restaurant, il faudra pouvoir démontrer qu'il en allait de l'intérêt de la société.

Autre conseil important: ne jamais faire régler ses PV de stationnement par la société, même lorsqu'il s'agit d'un véhicule de fonction utilisé à l'occasion d'un rendez-vous professionnel. Les frais de déplacement en automobile, en général, constituent également un terrain propice aux abus: plutôt que de limiter les frais à la seule voiture réellement utilisée dans le cadre de l'entreprise, le patron pense pouvoir passer dans les charges de la société non seulement sa voiture à lui, mais également celle de son épouse, de ses enfants, ... Tous ces exemples ont en commun qu'il s'agit de dépenses que le patron de l'entreprise n'aurait jamais engagées si elles avaient profité à des personnes réellement tierces. Il sera d'ailleurs totalement inutile de faire valider de telles dépenses personnelles par l'assemblée générale ou par le conseil d'administration; l'autorisation ou le quitus donné par le conseil d'administration ou l'assemblée générale ne sauraient exonérer pénalement le dirigeant.

Dans la pratique, cette responsabilité soulève un paradoxe intéressant chez le dirigeant, qui, en cas de réussite va valoriser sa fonction, et en cas d'échec, va souvent

tenter de minimiser son implication. Pour réussir, il doit pourtant prendre les décisions qu'il pense être les plus pertinentes au regard de la situation, tout en sachant qu'il y a toujours un risque que ses choix ne paient pas au final. Ne pensez-vous pas que la prise de risque soit, malgré tout, une des conditions du succès pour l'entrepreneur?

La prise de risque est clairement un ingrédient incontournable de l'activité entrepreneuriale, comme pour toute personne exerçant pour son propre compte (avocat, expert-comptable, ...), car il n'y a pas de profits sans risques.

Il n'y a pas de mal à cela, et la faillite de la société, qui n'est que la concrétisation ultime du risque dans le cadre d'une société, n'implique pas pour autant automatiquement une faute, présumée ou réelle, du chef d'entreprise. On peut avoir fait tout ce qu'il fallait, n'engager que des dépenses strictement professionnelles, avoir été plein de bonnes intentions, et échouer malgré tout.

Notre système juridique accepte l'échec, et ne sanctionne pas de ce seul fait-là le patron de la société tombée en faillite. Mais on scrutera avec davantage de soins ce qu'il a fait, afin de vérifier s'il a toujours agi dans l'intérêt de la société, ou si au contraire, il a confondu ses intérêts personnels avec ceux de l'entreprise. ■

Cession/reprise d'entreprise en Grande Région: créer un marché d'échange abordable pour les PME

Professeur titulaire de la Chaire en analyse financière et finance d'entreprise auprès de l'Ecole de Gestion de l'Université de Liège (HEC Belgique) depuis le 1^{er} janvier 2012, Marie Lambert a développé, au cours des deux dernières années, une collaboration de recherche étroite avec BNP Paribas

Fortis et Transeo asbl. Avec ses partenaires, elle travaille actuellement à la définition de bonnes pratiques en matière de valorisation de petites et moyennes entreprises. Titulaire, entre autres, d'un diplôme d'études approfondies en sciences économiques et de gestion délivré par l'Université de Liège, ses travaux de recherche sont

publiés dans des journaux scientifiques de renommée internationale et sont présentés chaque année à de nombreux colloques et séminaires. Rencontre.

Quel est votre ressenti concernant le marché actuel de la transmission d'entreprise en Grande Région?

Le marché de la transmission des petites entreprises (selon la définition établie par la législation européenne), autrefois peu organisé, est en profonde évolution et reçoit aujourd'hui davantage d'attention au niveau européen, national et régional. Les transmissions de petites entreprises sont de plus en plus valorisées pour leur potentiel d'innovation au delà du simple maintien de l'emploi.

Des plateformes d'échanges sont mises en place; citons ainsi en Grande Région l'initiative wallonne de la «Sowaccess», «Nexxt-Change» en Allemagne ou encore «Opportunet» – initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie en Alsace-Lorraine, en partenariat avec la Chambre de Commerce du Luxembourg. Même s'il reste une différence substantielle entre l'offre et la demande, ces plateformes ont permis de créer un véritable marché d'échange pour les petites entreprises avec un impact positif sur le marché de la transmission. Néanmoins, malgré la proximité des trois pays, il n'existe pas encore à ce jour de marché d'échange fusionné pour la Grande Région, les initiatives restant encore très locales. Les chambres de commerce pourraient jouer un rôle-clé dans la mise en place de ces marchés.

La transmission d'une entreprise est un enjeu majeur et pourtant, peu d'entrepreneurs s'y prêtent, comment expliquez-vous cette situation?

La transmission de petites entreprises reste encore un processus non structuré où les facteurs émotionnels sont omniprésents. Il s'agit généralement d'entreprises, fruits de success stories et d'entrepreneurs talentueux qui ont progressivement mis des processus en place pour faire face à la croissance mais n'ont généralement pas diversifié leur portefeuille d'investissement.

Les entrepreneurs ont généralement une connaissance limitée des processus de cession, ce qui explique pourquoi, en dehors d'une transmission intra-familiale, la décision de transmettre son entreprise au manage-

ment, ou à des acteurs externes arrive généralement tard dans le parcours de cet entrepreneur, lorsque des besoins financiers ou de santé se font sentir.

Quelles sont selon vous les problématiques les plus importantes que rencontrent les cédants/repreneurs lors de la transmission d'une entreprise?

On cite généralement la nécessité de construire une relation de confiance entre les parties prenantes à la transaction, ainsi que le poids des facteurs émotionnels et psychologiques lors des transmissions de petites entreprises. L'entreprise à transmettre est en effet souvent considérée par l'entrepreneur-cédant comme l'accomplissement de toute une vie. Ceci, ajouté au manque de documentation et d'évaluation des actifs intangibles accumulés par l'entreprise et à la corrélation forte entre la valeur de l'entreprise et son dirigeant, peut conduire à un problème de valorisation.

Plusieurs enquêtes menées auprès de professionnels de la transmission (citons par exemple une étude menée par Ernst & Young pour le compte de Transeo en 2011), ont d'ailleurs mis en évidence des disparités entre les attentes des parties en matière de valorisation; on parle ainsi de price expectation mismatch. Dans le cadre d'une étude menée actuellement en collaboration avec BNP Paribas Fortis (Belgique) et Transeo (European Association for SME Transfer), nous nous intéressons tout particulièrement aux causes de ces disparités. Les premiers résultats de l'étude confirment l'importance des facteurs émotionnels dans ce segment de la transmission. Ils mettent également en évidence des facteurs propres aux entreprises (telles que la dépendance à l'équipe dirigeante) mais également de facteurs externes liés à la structure et au fonctionnement des «marchés d'échange» mis en place au sein des différents pays. Les résultats complets de l'étude seront communiqués fin 2014.

Plus propre à l'acquéreur, nous ne pouvons par ailleurs pas ignorer le manque de visibilité des activités



Marie Lambert, experte en finance d'entreprise, animera une table ronde publique dédiée à la cession/reprise de PME en Grande Région le 3 décembre prochain à la Chambre de Commerce

de conseil dans cette tranche de marché ainsi que la problématique du financement. Les banques, largement malmenées durant la crise financière, n'ont pourtant pas démerité à l'échelle locale/régionale dans leur mission première de service à l'économie réelle, au travers de leur rôle d'apporteurs de capitaux et de financement des projets sous-tendant la croissance de la région économique.

Enfin, quel conseil donneriez-vous aux personnes qui souhaitent céder ou reprendre une entreprise?

Même si à l'heure actuelle, la transmission des petites entreprises ne suit pas un processus structuré, le recours à des intermédiaires et des experts de la profession tels que des experts en matière de valorisation de société peut jouer un rôle-clé dans l'établissement d'un climat de confiance entre les parties, la réduction des asymétries d'information entre les parties prenantes et l'évaluation de la volonté/capacité de l'acquéreur d'assurer la continuité du business. Dans ce marché de niche, de nombreuses initiatives se multiplient afin de créer un véritable marché d'échange abordable pour les entreprises de cette taille. Il est donc crucial de se faire conseiller et d'utiliser les nombreux moyens mis à disposition. ■

NEW!

LEVEL 2

INNOVATION MANAGEMENT TECHNIQUES GAINING COMPETITIVE ADVANTAGE THROUGH SERVICE DESIGN

November 25th - 26th and December 09th, 10th - 16th, 08.30 - 17.30

To gain a competitive advantage, organisations must innovate. However, few are successful when launching new products or services. One reason is that they offer their customers a product/service instead of what they really want - a solution to their problems. Tyre manufacturers have understood this for several years. They sell their customers kilometers and not tyres anymore.

PROGRAMME OVERVIEW

Five simple steps: A process that will create customer insight and service concepts, deliver proof of success and create a business model for a new service. The final day will be dedicated to supporting participants implementing a service design approach for their own organisation.

AGENDA

DAY 1 UNDERSTAND CUSTOMERS & THEIR EXPERIENCE

November 25th

Understand the customer experience through observation and analysis. Create customer insights.

Key Topics → A brief history of Service Design - Customer lifecycles - Customer research

DAY 2 IMAGINE NEW SERVICE SCENARIOS

November 26th

Imagine new service scenarios that add value to customer relationships. Create scenarios and materials for testing with customers.

Key Topics → Service Concepts - Customer journeys - Service experience scenarios

DAY 3 TEST AND PROVE SERVICES IN THE REAL WORLD

December 09th

Test and prove that services can work in the real world and deliver value. Map business value and impact on the organisation.

Key Topics → Prove the experience - Service blueprinting - Prove the value

DAY 4 DESIGN SERVICE AND BUSINESS REQUIREMENTS

December 10th

Design the service experience, describe business requirements and ensure viability in the organisation.
Create a business model for the service.

Key Topics → Design the experience - Design the business - Business model

DAY 5 CONSULTING DAY

December 16th

The trainers will consult participants on a group and individual level.
Create an approach and a proposal on how to implement service design in your own organisation.

Key Topics → Introducing service design to the organization - Sourcing skills and capabilities

4 LIVEWORK EXPERTS

This 5-day course will be delivered by Livework who are pioneers of "Service Design". Since 2001, Livework has been a thought leader in the development of the field of customer experience and service design.

MELVIN BRAND FLU, Partner business design

Senior and strategic advisor to clients and the Livework teams.

Has extensive knowledge and experience on customer and business related themes and topics.

He ensures that business related topics are covered at a level that will be useful for participants.

Clients include: Mars, P&G, Vodafone, Sony, BBC, General Motors, ING, Warner Music, Telefonica, Gjensidige, EON.

ALEX NISBETT, Lead service design trainer

Understands the customers' experience, develops customer journeys, service experiences, creates blueprints and detailed service designs.

He will lead specific training sessions and ensure that tools and skills are useful for participants.

Clients include: BBC, London Olympics, Vodafone, T-Mobile, BAA, Virgin Atlantic and the Portuguese Airports Authority.

MARTA SÁ, Service designer

Understands the customers' experience, runs collaborative workshops, develops scenarios, and customer journeys.

She works closely with the participants and ensures that training and tools are usable for participants.

Clients include: London Underground, JP Morgan and Jisc.

MARK NIJLAND, Service designer

Focuses on the concepts and prototype methodology.

He designs and develops materials for co-creation as well as develops service solutions.

Co-creating with viewers and their team a set of principles, which were then tested with users.

Clients include: BBC, Weve, Samsung.

WHO SHOULD ATTEND?

Chief Innovation Officers, Marketing Executives, Service Designers, Design Managers, Policy Makers

FEES

€2500

Catering included

MORE INFORMATION & REGISTRATION

www.lsc.lu/tmi

www.innovation-management.lu

VENUE

Chamber of Commerce, Luxembourg

7, rue Alcide de Gasperi

Luxembourg-Kirchberg



LSC

Mme Nadine THILL

Chargée de projets

Tél.: (+352) 42 39 39 - 479

nadine.thill@lsc.lu



Centre de Recherche Public Henri Tudor

M. Frédéric GIRS

Training Officer

Tél.: (+352) 42 59 91 - 2330

frederic.girs@tudor.lu



Luxinnovation,

Agence nationale pour la promotion
de l'innovation et de la recherche

M. Lionel CAMMARATA

Chef de projet senior

Tél.: (+352) 43 62 63 - 1

lionel.cammarata@luxinnovation.lu

J'ai souhaité intégrer le BusinessMentoring afin de développer mes compétences en marketing, de travailler sur mon approche commerciale, et plus généralement, sur ma capacité à gérer une entreprise au quotidien.

Claude Schlessler

BUSINESS MENTORING
PROGRESS IN BUSINESS

Save the date - kick off Saison 5
Le 04 décembre 2014 à la Chambre de Commerce
www.businessmentoring.lu

my start.lu
Eng lddi, Meng Zukunft.

TÜV Rheinland
CERTIFIED
www.tuv.com
ID 910507242

BusinessMentoring – paroles de mentoré

Claude Schlessler: une passion pour l'entrepreneuriat née sur la toile

Enfant du «world wide web», dont il a suivi l'évolution depuis les années 1990, Claude Schlessler crée son premier site Internet en 1994, à l'âge de 15 ans. Passionné d'informatique, il suit tout naturellement un cursus dans ce domaine. Dans les années 2000, il met sur pied un forum d'entre-aide pour développeurs qui se transforme peu à peu en un véritable service d'hébergement de forums. Lorsqu'il vend ce service en 2011, celui-ci ne compte pas moins de 15.000 forums et reçoit la visite de plusieurs millions d'utilisateurs chaque mois. C'est justement cette année là, après avoir achevé ses études universitaires, que Claude Schlessler rejoint – en tant que programmeur analyste – l'entreprise luxembourgeoise EuroDNS, en pleine croissance. Inspiré par la success story de son ex-patron, l'entrepreneur Xavier Buck, il décide de créer à son tour son entreprise. La vente de son service d'hébergement de forums, créé 11 ans plus tôt, lui permet alors de financer la création de «OneAll». Les jalons d'une aventure entrepreneuriale prometteuse sont posés.

■ Retour sur l'évolution de Oneall et de son fondateur

Lorsque vous avez lancé OneAll il y a 3 ans, votre volonté était de démocratiser

les concepts de *social login* et de *social sharing*, qui ont fait leur apparition aux Etats-Unis dans les années 2000, suite à l'avènement des réseaux sociaux.

Pouvez-vous nous expliquer ce qui se cache exactement derrière ces termes?

Pour la plupart des sites Internet, la création d'un compte est nécessaire pour

pouvoir utiliser toutes les ressources du service en question.

Ceci se résume souvent à remplir un formulaire long et fastidieux et beaucoup de personnes abandonnent en cours de saisie.

Le *social login* permet de s'authentifier avec un compte que l'on a l'habitude d'utiliser (comme par exemple Facebook, LinkedIn ou Twitter), ce qui veut dire que le formulaire d'inscription est rempli automatiquement avec les données provenant de ce compte. Cela permet un gain de temps appréciable pour les utilisateurs et constitue une source de données supplémentaire pour les propriétaires du site.

Le *social sharing* est quant à lui une fonctionnalité qui permet aux utilisateurs de partager du contenu en le postant sur un réseau social. Un utilisateur peut, par exemple, partager un article intéressant ou informer ses amis d'un achat qu'il vient de faire, sur Facebook.

En l'espace de 3 ans, votre offre, proposée sous forme de «Software as a Service», a connu un franc succès. Pouvez-vous donner quelques chiffres

clé ou quelques exemples de collaboration qui témoignent de cet engouement?

OneAll est une entreprise qui simplifie l'intégration des réseaux sociaux dans des sites web et des applications mobiles. Depuis le lancement de l'entreprise, nos services ont connu un succès fulgurant, puisqu'actuellement, à peu près 250.000 sites Internet – dont des clients prestigieux comme Microsoft ou encore Nivea – les utilisent. Le fait de commercialiser ces services sous forme de SaaS (*Software as a Service*) garantie en effet à nos clients une rapidité d'intégration et un impact financier réduit.

Pour gérer la bande passante, nous nous sommes également associés à des partenaires de choix tels qu'EdgeCast.com pour le CDN et Dyn.com pour la gestion des zones.

Pensez-vous que vous avez aujourd'hui réussi à vous positionner comme le spécialiste européen sur ce marché et quelle est votre vision d'avenir pour OneAll?

Nous opérons sur un marché où les technologies évoluent souvent et très

rapidement. Ce n'est pas un secteur très facile et ceci explique que pour l'instant, il n'existe pas d'autres services similaires en Europe.

Le grand avantage de OneAll est d'être soumis aux lois européennes de protection des données. Nous constituons donc à l'heure actuelle un partenaire de choix pour toutes les entreprises qui souhaitent intégrer les réseaux sociaux tout en s'assurant que leurs données sont traitées de manière confidentielle.

Si nous continuons sur ce rythme, mon souhait à long terme serait de constituer une équipe de cinq à dix personnes. Ma vision d'avenir, c'est une PME dynamique, réunissant des passionnés du Web, et où il fait bon travailler.

On l'aura compris, votre startup, aujourd'hui installée au Technoport, s'apprête à franchir un nouveau palier de croissance. Qui dit croissance dit levée de fonds et recrutement. Où en êtes-vous sur ces deux plans?

J'ai récemment trouvé un accord avec un investisseur, un homme d'affaires très

■ BusinessMentoring – Save the date

4 ans de mentorat mis à l'honneur au travers de la traditionnelle cérémonie annuelle

Le mentorat entrepreneurial et ses multiples avantages seront mis en lumière lors d'une soirée spéciale qui aura lieu le jeudi 04 décembre 2014 à 18h30 à la Chambre de Commerce, sous le haut-patronage de Madame Lydia Mutsch, Ministre de l'Egalité des chances, et en présence de M. Alain Aubut, président-directeur général de la Fondation de l'Entrepreneurship Québec. Comme chaque année, c'est un entrepreneur à succès qui prêter son nom à la nouvelle promotion de mentorés.

Au travers de cet événement, le focus sera mis sur les retombées du programme de mentorat «BusinessMentoring», coordonné par le Business Support GIE, au travers duquel de «jeunes» entrepreneurs issus de secteurs variés sont couplés à des dirigeants d'entreprise expérimentés.

Rappelons qu'à ce jour, 90 entrepreneurs ont pris part au programme, dont de nombreux mentors reconnus pour leur réussite entrepreneuriale au Luxembourg.

Ainsi, l'événement aura également vocation à mettre à l'honneur les mentors et partenaires bénévoles impliqués dans le Réseau de mentorat depuis son lancement, il y a maintenant plus de 4 ans, et qui ont largement contribué à la démocratisation de cette pratique d'accompagnement au Grand-duché, en consacrant de précieuses heures à la sélection, au suivi personnalisé des participants et à la promotion de l'initiative. ■

Soirée orchestrée par Pedro Castilho, Fondateur de Verbalis S.à r.l.

Langue véhiculaire: français/luxembourgeois (avec traduction simultanée en anglais)

Modalités de participation: accès gratuit avec inscription en ligne obligatoire via www.businessmentoring.lu, à partir de novembre 2014 – Contact: Rachel Gaessler ou Guylaine Bouquet-Hanus businessmentoring@cc.lu

connu dans le monde de l'Internet. Je ne peux malheureusement pas encore divulguer de détails, mais ce partenariat permettra à OneAll de travailler sur des projets très ambitieux et sera un véritable levier de croissance pour l'entreprise. Le projet est en cours de développement et devrait être lancé à la fin de l'année!

Voilà maintenant près d'un an que vous avez rejoint le programme Busi-

nessMentoring. Quel bilan tirez-vous de cette expérience?

A la base, mes compétences sont plutôt techniques et je ne suis donc pas spécialement un gérant d'entreprise. J'ai donc souhaité intégrer le BusinessMentoring afin de développer mes compétences en marketing, de travailler sur mon approche commerciale, et plus généralement, sur ma capacité à gérer une entreprise au quotidien.

Grâce au mentorat, j'ai bénéficié de retours d'expérience et de conseils pratiques qui m'ont permis d'évoluer personnellement et de faire avancer mon entreprise.

L'expérience a été très bénéfique jusqu'ici, et je ne peux que conseiller le programme à tous les jeunes entrepreneurs, qui comme moi, créent leur première société. ■

Seed4Start

Les raisons d'un succès



Animé par cinq structures de la Grande Région impliquées dans la création et le financement d'entreprises, le dispositif Seed4Start met en relation des entrepreneurs en recherche de fonds avec des investisseurs, à l'échelon de la Grande Région. Avec succès. Depuis le lancement du programme, en 2012, 18 entreprises ont levé des fonds pour un montant de 7 millions d'EUR. Investisseurs et entrepreneurs apprécient.

Dominique Chabroux qui dirige la Soparfi Daguet Investissement SA, fait partie des 160 investisseurs qui ont participé au Seed4Start

Pitching Day, cette journée au cours de laquelle les entrepreneurs ont quelques minutes pour convaincre des investisseurs d'investir dans leur projet. «J'ai effectivement participé aux deux premières éditions de Seed4Start. Lors de la première édition, j'ai découvert le projet porté par l'entreprise lorraine SD Innovation qui développe et commercialise de l'appareillage médical. J'ai donc décidé d'y investir 40.000 EUR. Le projet m'a séduit car les dirigeants sont dynamiques et leur présentation était particulièrement intéressante».

Une pertinence qui repose sur une bonne préparation des entrepreneurs.

Avant de se présenter aux investisseurs, les porteurs de projets en quête de financement bénéficient en effet d'un programme de formation. «Une formation qui a été conçue avec des investisseurs afin de répondre précisément à leurs attentes. L'objectif est vraiment d'aider les entrepreneurs et les porteurs de projet à se préparer au mieux à rencontrer des investisseurs et à faciliter les mises en relation. Depuis le lancement de Seed4Start 63 entreprises ont été formées aux fondamentaux d'une levée de fonds réussie» souligne Frédérique Gueth, manager de l'association luxembourgeoise Business Initiative, partenaire du programme Seed4Start. Les différents projets présentés font également l'objet d'une sélection. Si chaque année toutes les candidatures à ce programme sont étudiées, seules 20 entreprises sélectionnées pour la qualité et la crédibilité de leur business, participent au Seed4Start Pitching Day. Une sélection qui s'avère particulièrement rigoureuse quand on sait que la première édition de Seed4Start, a enregistré 98 candidatures d'entreprises en 2012 et 118 pour la deuxième édition, l'année dernière. «C'est la garantie pour les investisseurs de rencontrer les start-up les plus séduisantes de la Grande Région» ajoute Frédérique Gueth.

■ «Challenger mon projet»

«Personnellement, j'ai beaucoup appris grâce à ce programme» confie Geoffrey Holsbeek, ingénieur-biochimiste et entrepreneur, fondateur de Amhyspin, une start-up

installée à Liège. Amhyspin commercialise un service innovant, permettant de booster des cellules et des micro-organismes vivants de manière à ce qu'ils produisent en moyenne cinq fois plus de molécules qu'avec les technologies classiques. «Il était tout particulièrement important pour moi d'affiner mon projet au fil des mois, puis de le challenger face à des investisseurs. Lors du Pitching Day, je n'étais pas dans l'urgence de devoir trouver des fonds mais désireux de prendre des contacts avec des investisseurs afin de les solliciter, un peu plus tard, avec des besoins précis». Démarche judicieuse. Dans les mois qui suivent le Seed4Start Pitching Day, lors d'un premier tour de table, le projet de Geoffrey Holsbeek reçoit le soutien de Guy Dauwe, un investisseur privé qui dirige également une entreprise Amer-Sil, une PME luxembourgeoise qui fabrique des membranes pour batteries. «J'ai investi 10.000 EUR dans Amhyspin. J'investis généralement dans des secteurs, notamment l'industrie, que je connais mieux mais, lors du Pitching Day, cet entrepreneur a retenu mon attention car son projet est prometteur et il a su, lors de sa présentation, faire preuve à la fois de dynamisme et de réalisme» explique Guy Dauwe. Sept investisseurs qui font partie du réseau Be Angels, rassemblant 134 Business Angels, en régions Wallonne et bruxelloise, pourraient également investir dans Amhyspin dans le cadre d'un deuxième tour de table actuellement en cours. Be Angels fait d'ailleurs partie des organismes impliqués dans l'organisation et l'animation de Seed4Start.

■ De l'argent mais pas uniquement

Cela dit, si Seed4Start est efficace pour lever des fonds, sa valeur ajoutée ne se résume pas à sa dimension financière même si c'est l'ambition première de la plateforme transfrontalière du capital risque. Thomas Poumarède, le fondateur et PDG de Yupeek, une plateforme internet (et un réseau social professionnel) qui s'adresse aux étudiants et aux jeunes diplômés en quête d'un stage ou d'un premier job, confie «Seed4Start nous a permis de lever environ

125.000 EUR, dans le cadre de notre deuxième tour de table, soit la moitié de nos besoins en la matière. Mais l'intérêt du dispositif réside également dans les rencontres et les relations qu'il favorise. Personnellement, étoffer mon réseau, rencontrer d'autres entrepreneurs, prendre des contacts avec des professionnels belges et luxembourgeois était tout aussi important que de réussir à intéresser des investisseurs. Ces deux objectifs ont été atteints». Des échanges de qualité que les investisseurs Dominique Chabroux et Guy Dauwe soulignent également. « Cette initiative permet de s'enrichir intellectuellement. Personnellement, j'ai beaucoup appris. L'ambiance est aussi très sympathique et c'est l'occasion d'échanger avec d'autres investisseurs. Mon ambition en tant qu'investisseur n'est pas seulement d'investir, c'est également de contribuer au succès de l'entreprise dans laquelle j'investis, dès lors que je peux la faire profiter de mon expérience de chef d'entreprise dans l'industrie» précise Dominique Chabroux. «Il est effectivement important, à mes yeux, de pouvoir donner un coup de pouce à des jeunes entrepreneurs, au-delà de l'aspect financier», confirme Guy Dauwe «Amhyspin est une entreprise active dans un



secteur d'activité que je ne maîtrise pas vraiment mais si je peux bien entendu lui faire profiter de mes réseaux et de mes compétences en management, par exemple, je le ferai». Son soutien, Guy Dauwe l'apporte également à Seed4Start. «J'ai effectivement parlé de ce dispositif à des amis investisseurs car ce rendez-vous est



pertinent: l'organisation est maîtrisée et les dossiers présentés, de qualité» souligne le dirigeant.

Organisés dans le cadre de la troisième édition de Seed4Start, les prochains «Seed4Start Pitching Day»

sont programmés le 25 novembre au Luxembourg, le 28 novembre en Lorraine et le 5 décembre en Wallonie. ■

Plus d'informations: www.seed4start.org

■ Les organisateurs

Seed4Start

Projet financé par l'Union européenne, a été créé et est animé par cinq acteurs, fortement ancrés dans leur région, ayant développés des expertises très complémentaires sur ce sujet: structures d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes, réseaux de Business Angels et d'investisseurs, opérateurs en levée de fonds.

Business Initiative asbl

Créée en 2000 par la Chambre de Commerce de Luxembourg, Luxinnovation (agence nationale pour la recherche et l'innovation) et la FEDIL (Fédération des Industriels luxembourgeois), BI a pour mission de promouvoir l'esprit d'entreprise et l'innovation en Grande Région par le biais de son parcours annuel interrégional de plans d'affaires 1,2,3,GO.

CCI O2Bilan

Dispositif original de la CCI Lorraine, CCI O2Bilan se positionne comme un «facilitateur» régional sur le marché du financement en fonds propres des PME, essentiellement sur le segment du «capital risque».

ADER Investissements

Société de capital risque de proximité créée fin 2007 à l'initiative d'un groupe de dirigeants de PME lorrains. Elle intervient en fonds propres et quasi fonds propres pour des montants compris entre 50.000 et 100.000 euros, dans des PME et TPE implantées principalement en Lorraine.

Be Angels

Créé en 2000, Be Angels rapproche des entrepreneurs à la recherche de moyens financiers et des investisseurs privés, les Business Angels, prêts à investir dans des entreprises prometteuses. Le réseau compte aujourd'hui 134 membres en région Wallonne et bruxelloise.

LBAN

Luxembourg Business Angel Network asbl (LBAN) est une initiative de la Chambre de Commerce du Luxembourg. LBAN est un réseau de business angels avec un focus sur les projets entrepreneuriaux en phase « seed». ■

■ Seed4Start: les chiffres clés

- Accompagnement individuel: 195 entreprises de la Grande Région ont bénéficié de 300 rendez-vous avec les coachs Seed4Start,
- Formation: 63 entreprises ont été formées sur les fondamentaux d'une levée de fonds réussie,
- Mise en relation: 20 entreprises sélectionnées (dont 11 en Lorraine) ont été sélectionnées et présentées lors de chaque édition devant plus de 160 investisseurs au total,
- Approfondissement: 8 marques d'intérêt en moyenne par projet,
- Concrétisation: 18 entreprises ont déjà levé des fonds pour 7 millions d'euros tous financements confondus, dont 4 M€ uniquement en fonds propres. ■

Assurez votre capital humain, le plus précieux de votre entreprise




Votre assurance Vie Groupe

Foyer, véritable partenaire de votre entreprise, vous propose sa gamme de solutions et de services pour la mise en place d'un régime complémentaire de pension. Nous construisons pour vous des solutions sur mesure adaptées à votre politique salariale et modulées au gré des besoins complémentaires d'épargne et de prévoyance de vos salariés.

Avec **advantis**, votre entreprise est unique. www.advantis.lu



Einfach fir lech do

FORUM TRANSFRONTALIER DU CAPITAL RISQUE

WALLONIE. LUXEMBOURG.
LORRAINE. SARRE.
RHÉNANIE-PALATINAT.



INVESTISSEURS

Vous désirez accompagner
des créateurs et dirigeants d'entreprise
en Grande Région
en investissant au capital de leur PME?

Participez au

SEED4START PITCHING DAY

LE 25 Novembre 2014

à la Chambre de Commerce
LUXEMBOURG

Venez rencontrer
un panel **de jeunes entreprises**
à fort potentiel de croissance,
rigoureusement sélectionnées
par des professionnels du capital-risque.

Plus de détails et inscriptions sur

WWW.SEED4START.ORG

Contact: SEED4START@CC.LU



Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG IV A Grande Région. L'Union européenne investit dans votre avenir.



LBAN



NATIONAL AGENCY
FOR INNOVATION AND RESEARCH
LUXINNOVATION





NEW !

FORMATION E-COMMERCE

LANCER SON PROJET DE VENTE EN LIGNE

DURÉE

5 jours

FRÉQUENCE

1 module par semaine (8h30 - 17h30)

LANGUE

Français

DROIT D'INSCRIPTION

Cycle complet: 450 € HTVA

PUBLIC CIBLE

Commerçants
Fabricants
Prestataires de services

LIEU

Centre de Formation
de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi

PERSONNES DE CONTACT

Nadine Thill
Chargée de projets auprès de la LSC
Tél.: (+352) 42 39 39 - 479
nadine.thill@lsc.lu

Frédéric Girs
Training Officer au Centre de Recherche
Public Henri Tudor
Tél.: (+352) 42 59 91 - 2330
frederic.girs@tudor.lu

Lionel Cammarata
Chef de projet senior à Luxinnovation
Tél.: (+352) 43 62 63 - 1
lionel.cammarata@luxinnovation.lu

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET INSCRIPTION

www.lsc.lu/e-commerce

L'objectif de cette formation est de vous former à la réalisation d'un projet de vente en ligne. À l'issue de la formation, vous cernerez les différents éléments nécessaires au lancement et à l'exploitation d'une activité d'e-commerce (stratégie, marketing, RH, aspects techniques, juridiques, financiers, choix de votre plateforme e-commerce et de vos prestataires...)

SÉANCE D'INFORMATION : PRÉSENTATION DU PROGRAMME

02 OCTOBRE 2014 (16H00-18H00)

PROGRAMME

Bien se positionner et définir sa stratégie commerciale en ligne

→ 10 novembre 2014

Établir sa tactique pour acquérir des clients en ligne et les fidéliser

→ 17 novembre 2014

Faire les bons choix de solutions et de prestataires (avec le témoignage de Luxcaddie.lu)

→ 24 novembre 2014

Bien s'organiser au quotidien et gérer la croissance d'activité

→ 08 décembre 2014

Les aspects réglementaires liés à l'exploitation d'un site d'e-commerce

→ 19 décembre 2014

INTERVENANTS

Damien JACOB, Consultant E-commerce, Retis
Cyril PIERRE-BEAUSSE, Avocat à la Cour, cpb.lu
Stéphane ALLART, Managing Partner, Initium Group

Luxinnovation

Le co-design appliqué au service public

Le co-design est devenu en quelques années un terme très populaire dans les entreprises



Atelier Co-design

et organisations. Mais peu d'entre elles peuvent en donner une définition claire et expliquer en quoi il est devenu crucial pour réussir un projet de design. Une Masterclass à destination du secteur public, organisée récemment au Luxembourg par Luxinnovation, a relevé ce défi pédagogique. Cela a été l'occasion pour une quinzaine de participants de découvrir comment une approche de co-conception permet de trouver des solutions à des problématiques communes telles que celles d'un espace public.

Le co-design permet à des gens de compétences et expériences diverses, de participer à un processus de conception et d'y ajouter leur apport créatif. A partir d'une expérience menée par la ville de Lancaster, dix principes de co-design pour le secteur public ont été présentés au cours de la Masterclass. Les craintes et problèmes liés à l'engagement de projets de co-design avec des citoyens ont été discutés de manière interactive, la municipalité de Lancaster ayant témoigné d'un

changement d'approche de la consultation publique.

Tout au long de cette Masterclass, les participants ont pu appréhender les principes du co-design appliqués à un gouvernement local ou national, à des organismes de bienfaisance ou à des ONG.

Luxinnovation, dans le cadre de ses activités de management et de promotion de l'innovation et du design et dans le cadre du projet européen PROUD (People Researchers and Organisations Using Design for co-creation and innovation), est en mesure d'organiser des workshops sur le co-design pour différents types de public et d'accompagner la mise en place de projets de co-design. L'Agence contribue ainsi à sensibiliser les entrepreneurs, les institutions et les organisations aux enjeux de la conception de produits et services innovants, entre autres, grâce aux avantages d'une démarche de co-création.

■ ZOOM SUR 10 PRINCIPES DU CO-DESIGN

1. Tout au long du processus de co-design, attendez-vous à être souvent en dehors de votre zone de confort (comme pour tout le monde dans le projet).
2. Acceptez que le co-design soit un voyage, pas un processus ou un résultat définis à l'avance. Le voyage peut être le résultat.
3. Le co-design représente un changement réel appartenant à la communauté. Le co-design requiert du temps et des efforts.
4. Soyez ouvert d'esprit, permettez à de nouvelles idées d'émerger en ignorant temporairement les contraintes.
5. Attendez-vous à des changements dans la perception des individus et de la prestation de services, y compris vous-même.
6. Le co-design nécessite un renforcement de la confiance à tous les niveaux pour obtenir le succès.
7. Avoir recours à un co-designer indépendant pour faciliter le processus.
8. Tous les designers ne s'adaptent pas au co-design.
9. Des opinions et des personnes diverses sont essentielles pour un co-design réussi.
10. Les processus de co-design sont comme des êtres vivants, ils sont évolutifs. Les responsables doivent maintenir une approche sur le long terme.



Chez Autolux, le mot flexibilité prend tout son sens.

Véhicule professionnel ou personnel, coupé, break, en leasing ou location court terme, nous avons la voiture qui vous convient.

N'hésitez pas à nous contacter au 22 11 81-1 ou sur www.autolux.lu

AUTOLUX



«Cession d'entreprises: un enjeu d'avenir»

Selon la Commission européenne, un tiers des chefs d'entreprise, pour la plupart à la tête d'entreprises familiales, devrait se retirer en Europe dans les dix prochaines années. Cette vague, qui implique que des milliers d'entreprises seront cédées chaque année, n'épargnera pas le Luxembourg. Puisqu'il n'existe aucune étude publique sur le nombre de cession-reprise d'entreprises à venir

S'il est vrai que le marché des cessions d'entreprises est difficile à déterminer de façon précise, cette «Idée

du mois» propose des éléments chiffrés. Selon les calculs d'IDEA, quelque 200 PME¹ – employant entre 7.500 et 8.000 salariés – devraient changer de dirigeant chaque année sur la prochaine décennie (2020-2030). Si certaines de ces entreprises seront transmises à des membres de la famille du dirigeant en place, il convient de s'interroger sur le sort de celles qui ne feront pas l'objet d'une transmission intrafamiliale.

62 MERKUR

Puisque tout ce qui se mesure s'améliore, il faudra sans doute affiner ces estimations préliminaires; à cet égard, le lancement d'une grande enquête au sujet de la cession d'entreprises au Luxembourg semble nécessaire.

Sans préjuger des résultats d'une telle enquête, les mesures suivantes sont à considérer en vue de faciliter la cession d'entreprises dans le pays:

- Sensibiliser les dirigeants d'entreprises à partir de 50 ans sur la nécessité de préparer leur succession;
- Insérer les entreprises nationales dans des réseaux au-delà du Luxembourg et envisager la création d'une véritable bourse de reprises à l'échelle de la Grande Région avec

extension de la bourse d'entreprises «Opportunet» aux régions frontalières belges et allemandes;

- Mettre en avant lors des conventions d'affaires au Luxembourg le potentiel d'entreprises cherchant repreneurs dans le pays, et développer des contrats de tutorat entre chefs d'entreprise et étudiants intégrés dans un parcours de création d'entreprises;
- Dans le cadre de la «grande réforme fiscale de 2016», introduire des incitations fiscales en faveur de la reprise d'entreprises, et corriger les distorsions existantes pour certaines opérations (différences de traitement fiscal suivant le contexte d'une transmission intrafamiliale – dona-

tion entre vifs ou héritage d'une entreprise suite à un décès –; différences de traitement fiscal suivant le statut de l'entreprise à céder – entreprises individuelles, sociétés anonymes, SARL).

La cession-reprise étant une occasion déterminante, voire parfois unique, d'empêcher la disparition d'une entreprise dont le dirigeant doit ou veut partir à la retraite, elle doit être pensée et préparée par les chefs d'entreprise, et facilitée par les pouvoirs publics et les Chambres professionnelles; à ce titre elle mérite une analyse approfondie et beaucoup d'attention.

Le texte intégral de l'idée du mois est disponible sur le site www.fondation-IDEA.lu



Êtes-vous en mesure de relever les défis RH actuels et futurs ?

Avec SD Worx, profitez d'un partenaire orienté résultat, grâce à notre accompagnement RH personnalisé :

- Externalisation complète ou partielle de vos RH
- Optimisation et accompagnement pour vos projets RH particuliers
- Vaste palette de formations adaptées à vos besoins
- Panoplie d'automatisations pour une gestion RH efficace

 **sdworx**
Result driven HR

SD Worx S.A. • 89F, Pafebruch, BP 1, L-8301 Capellen • Tél. : +352 269 29-1 • Fax : +352 269 293 206 • infolux@sdworx.com

Global Entrepreneurship Monitor (GEM) 2013

L'entrepreneuriat au Luxembourg: des entrepreneurs actifs, mais hésitants ...



Initiée conjointement en 1997 par la London Business School et le Babson College, le Global Entrepreneurship Monitor (ci-après «GEM») est sans doute à ce jour la plus grande étude annuelle en matière de dynamique

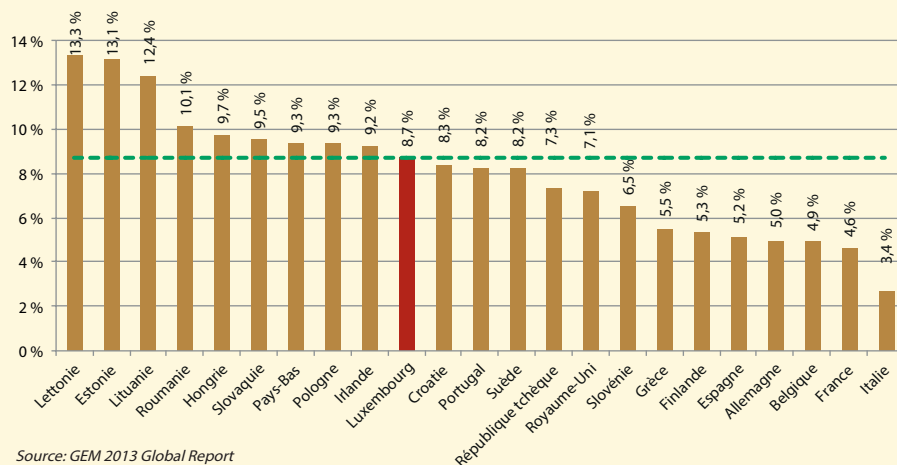
entrepreneuriale dans le monde. En 2013, 70 pays, représentant 75 % de la population et 90 % du PIB mondiaux, ont participé à l'enquête, fournissant ainsi une photographie de l'entrepreneuriat au sein du plus grand échan-

tillon de pays jamais analysé, couvrant une importante diversité de régions géographiques et de niveaux de développement économique. Menée en collaboration avec l'Université de Luxembourg, le CRP Henri Tudor, la Chambre de Commerce et le STATEC, le Luxembourg a participé pour la première fois à cette enquête.

L'étude internationale qui a pour objectif d'évaluer l'esprit d'entreprise au Luxembourg et les attitudes de la population envers la création d'entreprise, a confirmé que les entrepreneurs qui créent une entreprise sur le sol luxembourgeois prennent cette décision parce qu'ils y voient une opportunité. Une démarche bien différente comparée à de nombreux autres pays, où la création d'entreprise est souvent le seul moyen de pouvoir générer un revenu, en raison de perspectives économiques mitigées. Seuls 5,6 % des entrepreneurs luxembourgeois invoquent ce motif de nécessité, estimant qu'ils n'ont pas d'autre choix professionnel, ce qui constitue le taux le plus bas des pays européens.

Les résultats de l'enquête soulèvent en outre un paradoxe bien apparent en ce qui concerne l'entrepreneuriat au Luxembourg. D'un côté, une grande partie des personnes interrogées se dit prête à se lancer en tant qu'entrepreneur: 43,3 % des participants s'estiment capables de devenir entrepreneur et même 19 % d'entre eux envisagent de franchir le cap dans les trois prochaines années. De l'autre côté, ce n'est qu'une petite fraction qui franchit finalement le pas. Au-delà des intentions, il y a un taux plutôt important d'actifs qui se lancent réellement dans la création: 174 des 2005 personnes interrogées ont indiqué qu'elles se considèrent comme étant activement impliquées dans le lancement d'une nouvelle entreprise ou qu'elles possèdent ou dirigent

Graphique 1: Total early-stage Entrepreneurial Activity (TEA)¹



Source: GEM 2013 Global Report

¹ Définition de l'indice TEA: "TEA includes respondents (individuals of the active population, 18-64 years) in the process of starting a business and those running new businesses less than 3 ½ years old".

une entreprise existant depuis moins de 3,5 ans. Par conséquent, le Luxembourg se situe pour cet indice avec 8,7 % au-dessus de la moyenne européenne (10^e position des 23 pays européens qui ont participé à l'étude) et des pays voisins.

Bien que ces chiffres soulignent un certain potentiel au niveau luxembourgeois, l'étude montre également que l'entrepreneuriat au Luxembourg

souffre de certaines «faiblesses». En s'intéressant au taux de propriété des entreprises établies («Established business ownership rate»), seuls 2,4 % des entrepreneurs continuent l'activité au bout de deux ans, le taux le plus bas parmi les pays analysés. Une des raisons principales pour ces abandons est le manque de rentabilité de l'activité, un fait qui concorde avec un frein majeur à

l'entrepreneuriat: le risque de faire faillite, mentionné par 42,9 % des personnes interrogées. Autre chiffre plutôt négatif, seuls quatre entrepreneurs sur dix (39,4 %) estiment que créer son entreprise pourrait constituer un bon choix professionnel, un résultat qui place le Luxembourg en fin de classement européen sur ce point.

Vous pouvez consulter le rapport intégral du Global Entrepreneurship Monitor via le lien suivant:
<http://www.gemconsortium.org/docs/download/3106>

Global innovation index

Le Luxembourg entre dans le Top 10 des nations les plus innovantes

Après avoir traité des sujets plus traditionnels en matière d'innovation dans les versions précédentes, la 7^e édition de l'étude «Global innovation index» (ci-après «GII»), menée par l'Université de Cornell, INSEAD (The Business School for the World) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), porte sur le facteur humain dans l'innovation, c'est-à-dire le rôle des individus et des équipes qui sont impliqués dans le processus d'innovation (entreprises, secteur public, enseignement supérieur et société). La méthode appliquée pour évaluer chaque pays (143 pays participants en total) repose sur l'analyse de deux sous-indicateurs, à savoir les *inputs* (institutions, ressources humaines et recherche, infrastructures, sophistication du marché et sophistication de l'environnement des affaires) et les *outputs* (connaissances et technologie, créativité) du système d'innovation.

Le Top 10 du GII 2014 est mené par la Suisse, suivie par le Royaume-Uni et la Suède. Occupant le 9^e rang, le Luxembourg gagne 3 places par rapport à l'édition 2013 et parvient, pour la première fois, à se trouver parmi les 10 meilleurs classés. Ainsi, le Grand-Duché dépasse ses pays voisins: l'Allemagne est classée 13^e, la France 22^e et la Belgique 23^e.

■ **Tableau 1 : Les changements au niveau du Top 10 du GII**

Rang	Evolution	2014	2013
1	—	Suisse	Suisse
2	↗	Royaume-Uni	Suède
3	↘	Suède	Royaume-Uni
4	↗	Finlande	Pays-Bas
5	↘	Pays-Bas	Etats-Unis
6	↘	Etats-Unis	Finlande
7	↗	Singapour	Hong Kong (Chine)
8	↗	Danemark	Singapour
9	↗	Luxembourg	Danemark
10	↘	Hong Kong	Irlande

Piliers (<i>Inputs</i>):	2014	2013	Evolution
Institutions	20	19	↘
Ressources humaines et recherche	27	17	↘
Infrastructures	22	19	↘
Sophistication du marché	59	31	↘
Sophistication de l'environnement des affaires	2	7	↗

Au niveau du sous-indicateur relatif aux *inputs*, le Luxembourg se classe au 21^e rang. A part le renforcement du pilier de la sophistication de l'environnement des affaires (2^e place en 2014), les 4 autres piliers sous-jacents à ce premier sous-indicateur enregistrent un recul. En même temps, il y a lieu de relever que la dégradation générale de ces piliers cache

l'amélioration de certains indicateurs, à savoir notamment la bonne note en termes d'emploi d'une main-d'œuvre qualifiée (1^{er} place en 2014), l'excellent accès aux TIC (2^e place en 2014) ou encore une très bonne performance environnementale¹ (2^e place en 2014).

Quant au deuxième sous-indicateur ayant trait aux *outputs*, le Grand-Duché

¹ Source: Yale University and Columbia University Environmental Performance Index 2014. (<http://epi.yale.edu/>)

Piliers ((Outputs):	2014	2013	Evolution
Connaissances et technologie	16	43	↗
Créativité	3	1	↘

se place au 5^e rang. Il avance de 27 places au niveau du pilier des connaissances et de la technologie (16^e place en 2014), les indicateurs relatifs au nombre de nouvelles entreprises sur 1.000 personnes (1^{er} place en 2014) et aux sorties nettes d'IDE (1^{er} place en 2014) affichant les meilleurs scores. En matière de créativité, le Luxembourg cède sa première place de

2013 à l'Islande. Outre ce recul, les exportations de biens créatifs ne se positionnent qu'au 80^e rang cette année. Néanmoins, le pilier de la créativité reste le plus fort du Luxembourg dans la catégorie des *outputs*: des performances exceptionnelles (toutes récompensées par une 1^{re} place en 2014) sont enregistrées au niveau des indicateurs concernant le système de Madrid pour

les demandes d'enregistrement internationales de marques, les exportations de services culturels et créatifs, la production de longs métrages nationaux et les nouveaux domaines génériques de premier niveau (nombre total de domaines enregistrés). Des problèmes persistent pour ce qui est du taux de croissance du PIB par employé (109^e place en 2014, de l'industrie manufacturière de haute et de moyenne-haute technologie (92^e place en 2014) et des importations de haute technologie moins les réexportations (65^e place en 2014). ■

La publication peut être consultée dans son intégralité sur le site suivant:

<http://www.globalinnovationindex.org/content.aspx?page=gii-home>

STATEC

Regards sur la révision des comptes nationaux

A l'occasion de la révision des comptes nationaux liée à l'entrée en vigueur du Système européen de comptabilité (SEC) 2010, le STATEC a publié trois «Regards», respectivement sur la révision des comptes nationaux, sur la capitalisation des dépenses de R&D, et sur l'impact de l'économie illégale sur l'économie luxembourgeoise; dans le but d'apprécier l'impact de ce changement méthodologique sur certains agrégats économiques. Principaux enseignements de ces publications: le PIB en valeur sera impacté à la hausse (entre 1 et 2 %), l'impact de l'économie illégale (drogues et prostitution) est faible au Luxembourg (+0,23 %).

Si le STATEC révisé régulièrement les comptes nationaux (dont sont issus le produit intérieur brut (PIB), le revenu national brut (RNB), la formation brute de capital fixe (FBCF), etc.), la révision qu'il s'apprête à opérer sera de plus grande ampleur. Il s'agira de mettre en application les nouvelles normes de comptabilité

naionale édictées par le Système européen des comptes, qui feront que l'ensemble des données des comptes nationaux en volume seront désormais disponibles en base 2010 (contre base 2005 actuellement).

Les principaux changements liés à la révision des comptes nationaux sont les suivantes:

- Capitalisation des dépenses de R&D. En d'autres mots, les dépenses de R&D ne seront plus comptabilisées comme des consommations mais comme une formation de capital fixe;
- Capitalisation des dépenses militaires dans leur ensemble;
- Amélioration du calcul de la production des assurances et des activités de réassurance;
- L'affinement du mode de calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM);
- Le traitement des versements exceptionnels entre administration publiques et entreprises publiques;

- Prise en compte de l'économie illégale (drogues et prostitution).

Impact de ces révisions

La mise en œuvre de la base 2010 amènera à réviser substantiellement le niveau de certains agrégats macroéconomiques (PIB, investissement, etc.) et par corollaire certains ratios (déficit public en points de PIB, dette publique en points de PIB, etc.). L'impact quantitatif exact de ces révisions n'est pas encore précisément connu (selon le calendrier des travaux du STATEC, l'impact final de la révision des comptes nationaux sera publié en octobre 2014). Une analyse préliminaire évalue toutefois l'impact total de la révision à entre 1 et 2 % du niveau du PIB en valeur (le principal contributeur étant le classement en investissement des dépenses de R&D). S'agissant de la prise en compte de l'économie illégale, elle n'aurait qu'un impact limité, estimé à 0,23 % du PIB. ■

Les lecteurs intéressés pourront se procurer les publications sur le site Internet du STATEC:

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/regards/2014/PDF-09-2014.pdf>

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/regards/2014/PDF-14-2014.pdf>

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/regards/2014/PDF-13-2014.pdf>

myenergy

APART

Gratis Berodung

Op Rendez-Vous oder iwwer Telefon

Weider Infoen : www.myenergy.lu / Hotline 8002 11 90

myenergy
Luxembourg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement

myenergy, mäin éischte Schrëtt fir Energie ze spueren

Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

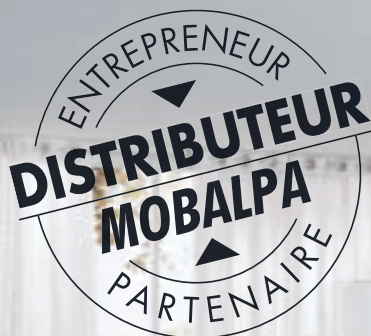
Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014 (p)	2015 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) ⁽¹⁾	3,1 %	1,9 %	-0,2 %	2,1 %	2,9 %	3,3 %
	32,72	33,35	33,29	34,00	34,99	36,14
Taux de chômage	5,8 %	5,7 %	6,1 %	6,9 %	7,3 %	7,3 %
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1,8 %	2,9 %	2,5 %	1,7 %	2,1 %	2,3 %
IPCN (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,7 %	1,0 %	2,2 %
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0,8 %	0,2 %	-0,6 %	0,1 %	0,2 %	-0,4 %

Sources : STATEC / Calculs Chambre de Commerce.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.



NOUS **RECHERCHONS**
POUR LE **GRAND DUCHÉ**
DU **LUXEMBOURG**,
NOTRE **DISTRIBUTEUR**
NATIONAL ET EXCLUSIF
POUR LE PAYS.

Vous êtes intéressé ?

Veuillez contacter Matthias KLAAS
(Zone Manager Export) :

► Tél. : +33 (0)4 50 65 53 66
Mail. : lgoy@mobalpa.com

Fournier SA | 39, rue de la Saulne | BP22
74230 Thônes (FRANCE) | Tél. : +33 (0)4 50 65 53 00
www.mobalpa.com

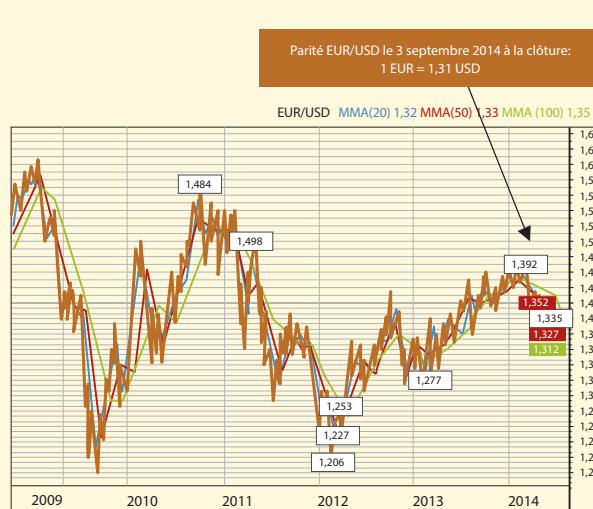
2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres



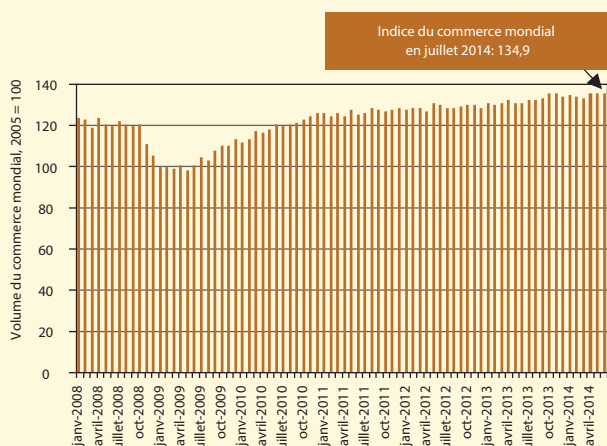
Source : www.zonebourse.com

Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar



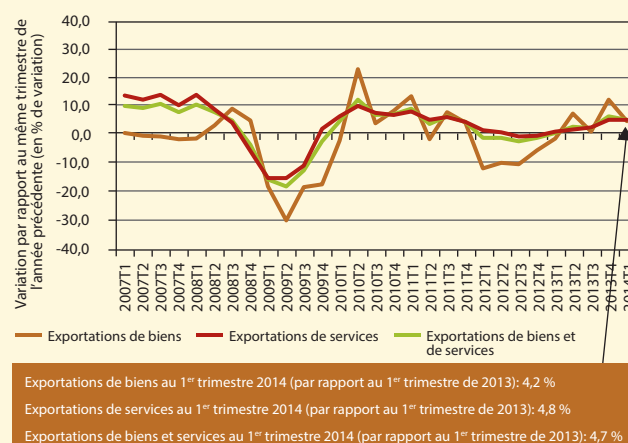
Source : www.zonebourse.com

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



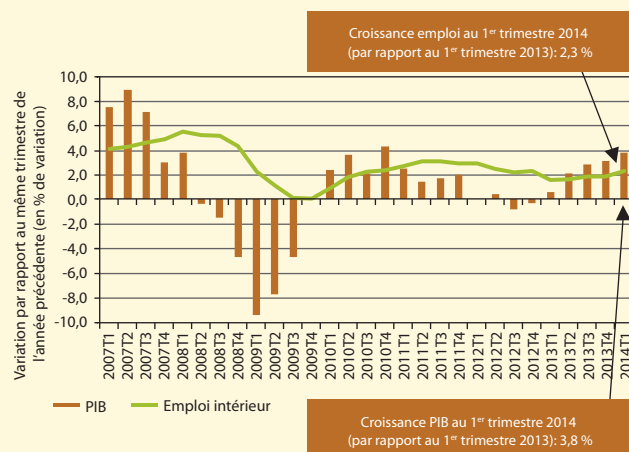
Source : Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



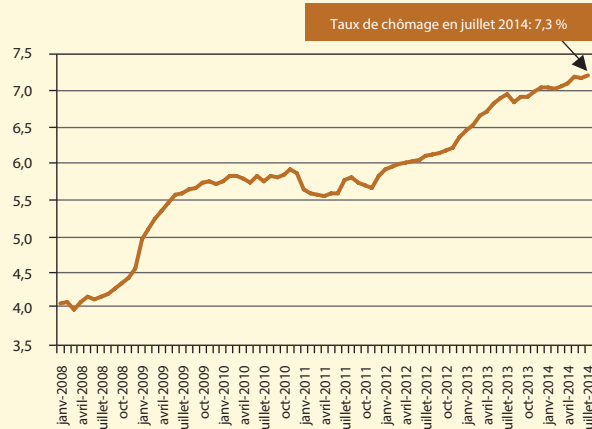
Source : STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



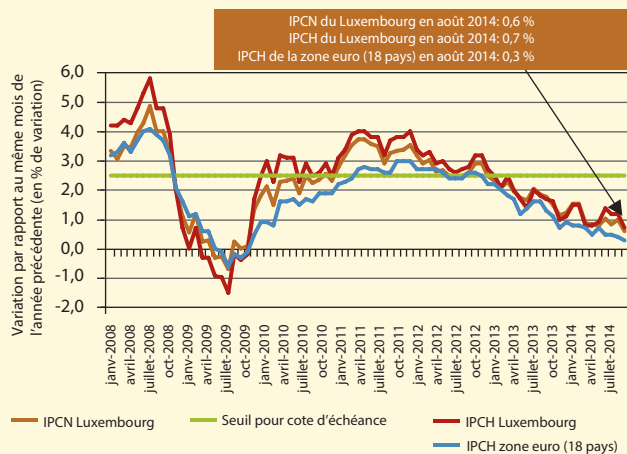
Source : STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict désaisonnalisé)



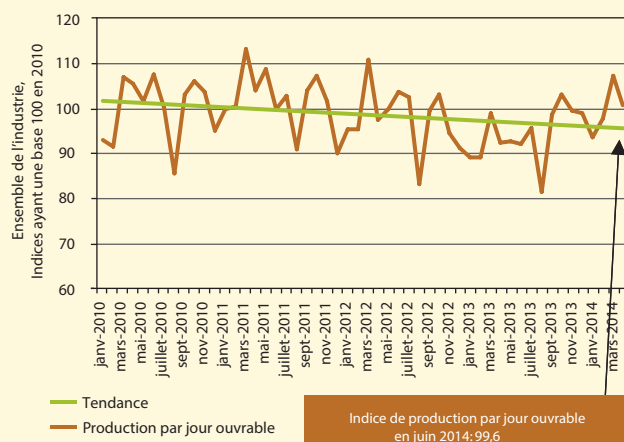
Source : STATEC

Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



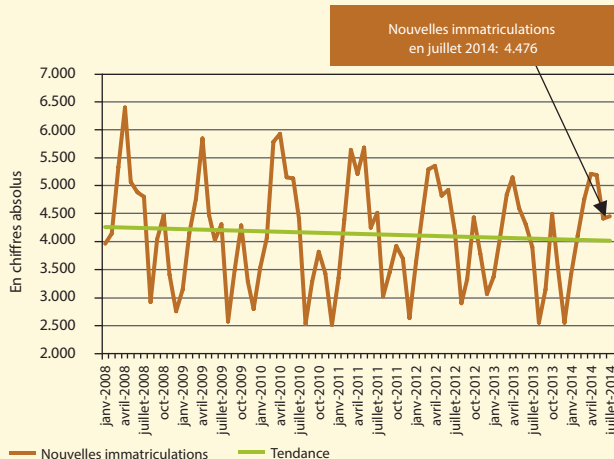
Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes



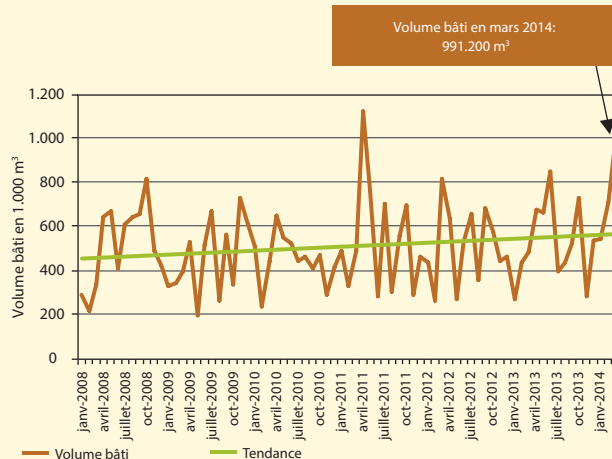
Source : STATEC

Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves



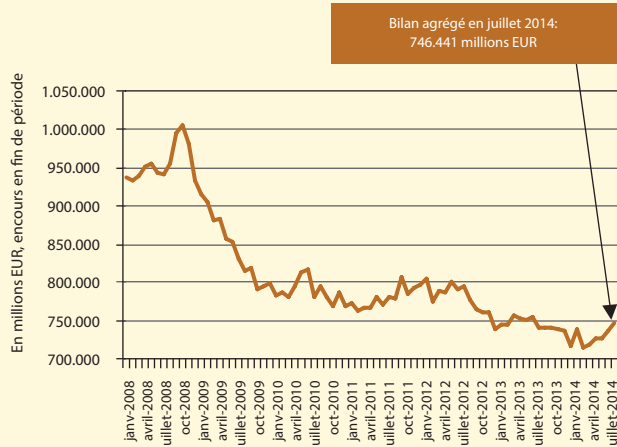
Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir



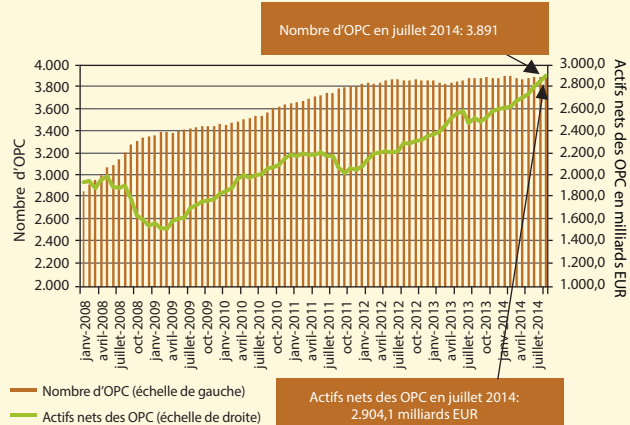
Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit



Source : BCL

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets



Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: Anna Felgen Suardi

■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Anna Felgen Suardi a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

■ Focus sur le secteur du commerce

S'agissant de l'économie luxembourgeoise, la croissance du PIB reste plus faible que celle enregistrée avant la crise mais une certaine reprise est toutefois visible. Malgré cela, le taux de chômage reste très élevé dans le pays même si l'emploi se redresse.

En ce qui concerne le secteur du commerce au Luxembourg, l'activité est encore relativement faible à l'heure actuelle et les craintes pour l'avenir sont réelles.

La vente par correspondance via Internet affecte tout particulièrement le secteur. De nombreux magasins ferment, soit en raison de cette concurrence qu'ils ne peuvent plus contrer, soit pour faire davantage de chiffre d'affaires via Internet. Dans le deux cas, cela s'avère néfaste.

En termes d'emploi, il semble y avoir une grande inadéquation entre l'offre et la demande. En effet, le secteur du commerce recherche des travailleurs motivés, expérimentés, fiers de leur travail, ayant une bonne présentation et ayant le contact aisé avec les clients. Or, le candidat «idéal» est de plus en plus difficile à trouver, malgré le taux de chômage élevé, ce qui explique les nombreux postes qui restent vacants durant de longues périodes.



Anna Felgen Suardi,
directrice de la Maison Felgen

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2	3
Taux de chômage	1	2
Emploi total intérieur	3	4
Inflation	4	5

■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, directeur général et chef économiste de la Chambre de Commerce



Dans la **zone euro**, le 2^e trimestre 2014 ne fut pas à la hauteur des espérances et les performances atteintes sont en-deçà des prévisions, même si les résultats sur le front budgétaire sont eux plus favorables. Plus inquiétant encore, un essoufflement conjoncturel semble déjà prendre le dessus alors même que la reprise fut courte et d'ampleur modérée. Il existe un certain pessimisme ambiant.

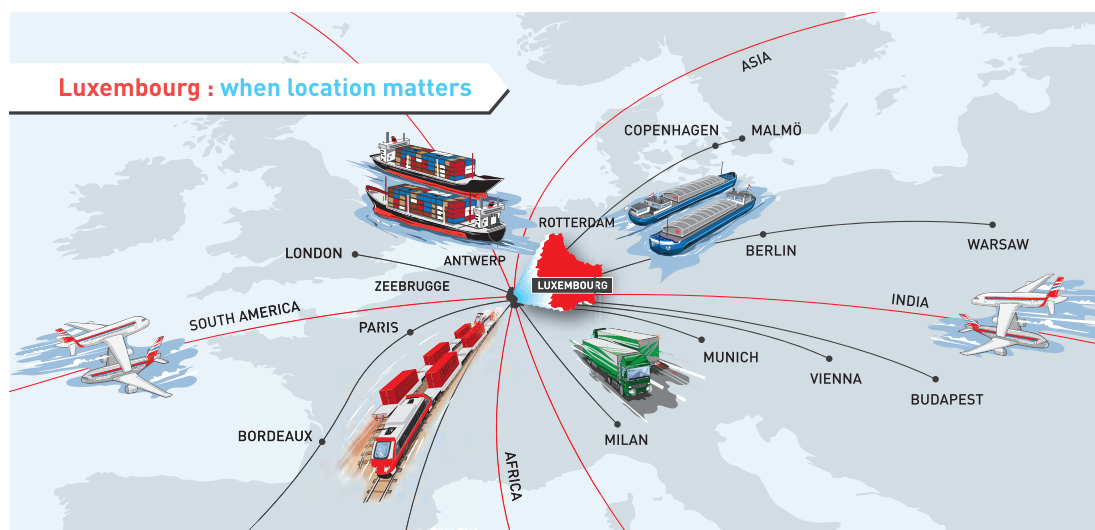
L'évolution du PIB des grandes économies de la zone euro est particulièrement décevante, comme en témoignent notamment la stagnation française (+0 %) et le léger repli allemand (-0,2 %).

Les risques, eux, sont bien ancrés: tensions géopolitiques croissantes en Europe de l'Est et au Moyen-Orient, menace déflationniste et mesures de moins en moins «conventionnelles» mises en avant par la BCE, les cartouches usuelles de la politique monétaire étant grillées, avec une faible consommation des ménages et un taux d'investissements des entreprises bas.

Le **Luxembourg** n'échappe pas à ces tendances. Les niveaux d'activités demeurent faibles et les anticipations des chefs d'entreprises ne sont pas des plus optimistes. Toutefois, le secteur financier présente des indicateurs relativement favorables dans le secteur non bancaire, les fonds d'investissements et le secteur des assurances poursuivant leur progression. Somme toute, le Luxembourg s'en sort actuellement assez bien sur le front conjoncturel, mais pourra-t-il supporter les vents contraires européens et internationaux dans les mois et les années à venir? Du côté structurel, l'amélioration du classement du Luxembourg dans l'enquête WEF est à saluer, mais cette tendance se confirmera-t-elle?

Qui plus est, contrairement aux autres pays européens, le chômage continue d'augmenter alors même que le marché de l'emploi se redresse, mettant ainsi en évidence l'inadéquation entre l'offre et la demande, et ce, particulièrement au niveau des services.

Ces éléments peuvent nous faire craindre que les perspectives à moyen terme envisagées pour le Luxembourg ne soient trop optimistes, avec des prévisions de croissance oscillant entre 3,3 % et 3,7 % sur la période 2015-2018 établies par le STATEC fin mai. Sommes-nous en route pour une révision à la baisse généralisée? ■



**Global logistics.
Tailor-made solutions.**



**Cluster for Logistics
Luxembourg**
ADDING VALUE IS THE KEY

www.clusterforlogistics.lu

**CLUSTER
MARITIME
Luxembourg**

www.cluster-maritime.lu



Our VIP formula will help you communicate naturally, effectively and confidently with clients from Frankfurt to Paris, from London to Luxembourg.

In today's business world,
the biggest companies in Luxembourg
trust us with their language training.

www.mastercraft.lu
Language Solutions for your Business 

Cluster for Logistics Luxembourg

Le secteur logistique part en mission



La visite officielle en Pologne a permis de nouer des relations commerciales riches et variées et de découvrir un peu plus le paysage international, selon les témoignages d'entreprises.

La promotion du secteur de la logistique est une des priorités du Cluster for Logistics et la participation à des missions économiques, des événements informels ou des foires spécialisées permet d'améliorer la reconnaissance du pays et de ses entreprises. L'objectif des missions économiques et autres événements est de promouvoir les entreprises luxembourgeoises et leurs produits, services et technologies à l'étranger. Ces déplacements permettent aussi de présenter le Luxembourg en tant que terre d'accueil favorable pour les investisseurs et entreprises étrangers. Ces visites sont donc une bonne occasion de nouer des contacts entre entreprises et attirer ainsi de nouvelles activités au Luxembourg. En marge des conférences et tables rondes, le volet networking est également primordial.

Parmi les événements majeurs de cette année, le Cluster a participé à la mission économique en Pologne en mai et accompagnera les missions au Brésil, en Corée et au Japon. Par ailleurs, le Cluster tiendra un stand à la foire Logitrans en Turquie et à la foire spécialisée de Berlin du BVL.

Le Cluster effectue également de nombreuses visites plus courtes et invite des représentants étrangers au Luxembourg. Ces missions, parfois plus informelles, concernent souvent les pays les plus importants pour les entreprises membres du Cluster comme la France, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas. Ces rendez-vous permettent d'échanger de bonnes pratiques et d'en apprendre un peu plus sur des infrastructures comme les ports, aéroports et autres centres de distribution. En juillet, le Cluster for Logistics et le Cluster maritime ont organisé une rencontre entre les ports belges et des entrepreneurs luxembourgeois à l'ambassade à Bruxelles. Récemment, le Cluster et la Chambre de Commerce ont rencontré des entrepreneurs au Portugal afin de discuter de la connexion Luxembourg-Sines.

Ces voyages d'affaires constituent souvent un premier contact avec de nouveaux marchés. Une mission inclut plusieurs aspects: visites d'entreprises, workshops dédiés, networking formel et informel, mais aussi des rendez-vous plus culturels pour faciliter le contact. La Chambre de

Commerce est un des membres fondateurs du Cluster et la collaboration étroite entre les deux entités permet d'organiser des conférences et workshops à haute valeur ajoutée orientés vers les besoins des entreprises. Le Cluster contacte ses membres pour participer aux visites internationales et les invite à contribuer au succès de l'événement via leurs idées. Avec l'apport direct des entreprises lors de briefings, le Cluster peut promouvoir des programmes dédiés. Ces workshops de haut niveau attirent de nombreux acteurs locaux du monde des affaires et du monde politique.

■ Un retour sur investissement positif

Les entreprises membres du Cluster et prenant part aux missions en retirent de nombreux bénéfices. Ce cadre officiel permet par exemple d'évoquer des problématiques chères aux entreprises, notamment en matière de réglementation. Après la mission en Pologne, une entreprise a témoigné de sa réussite, tant au niveau de l'organisation que de la mise en relation avec des intervenants du secteur de la logistique nationaux et internationaux. La mixité des profils d'entreprises a également permis de nouer des «relations commerciales riches et variées et de découvrir un peu plus le paysage international». Par ailleurs, l'entrée en contact avec des décideurs issus du secteur de la logistique et du transport routier est un des aspects les plus importants pour les entreprises participantes. C'est un aspect qui est largement souligné par des entreprises qui participent pour la première fois.

■ Un soutien à tous les niveaux

Se déroulant sous forme de mission officielle, les missions de promotion économique sont organisées de plus en plus souvent dans le cadre des visites d'Etat et des visites officielles de S.A.R. le Grand-Duc. Ces missions renforcent ainsi les liens culturels, politiques et commerciaux.

Les missions officielles sont conduites par un membre du gouvernement luxembourgeois et sont organisées, pour ce qui est du volet économique et commercial, en étroite collaboration avec la Chambre de commerce et les agences de promotion économique, Luxembourg for Business ou Luxembourg for Finance.

Les missions économiques sont, quant à elles, conduites par la Chambre de commerce en coopération avec des chambres de commerce internationales, avec l'appui du réseau économique ou diplomatique luxembourgeois à l'étranger et avec le département ministériel concerné. Ces événements sont préparés minutieusement afin de cerner les différentes opportunités et planifier un programme adéquat pour les entrepreneurs. Les missions à l'étranger sont une réelle opportunité pour développer les activités des entreprises luxembourgeoises.

Nouvelle ligne de train combiné de Bettembourg à Duisburg



Depuis le 2 septembre, CFL multimodal opère une nouvelle ligne de train combiné entre Bettembourg et Duisburg. La nouvelle liaison ferroviaire entre le terminal de Bettembourg et le terminal Hohenbudberg de Duisburg a été mise en service par CFL multimodal le 2 septembre, en se connectant aux lignes existantes vers Lyon et Le Boulou.

Les trains sont accessibles aux conteneurs, caisses-mobiles et semi-remorques préhensibles. La traction ferroviaire, trois fois par semaine dans les deux sens, est assurée par CFL cargo. Cette nouvelle ligne ferroviaire élargit le réseau de transport combiné de CFL multimodal entre l'Espagne, la France et les pays scandinaves. CFL multimodal coopère avec ECL et Samskip Van Dieren qui assurent les correspondances ferroviaires de Duisburg vers Lübeck (D), Helsingborg (S), Näsijö (S), Almhult (S), Katrineholm (S), Göteborg (S) et Hoje Tastrup (DK). Plus d'informations: www.cfl-mm.lu.

Luxaviation Group et T&E Gefahrgutlogistik

Un partenariat pour répondre aux besoins des clients du secteur médical et des laboratoires

A l'occasion du premier atelier sur la bio-médecine et la santé organisé par T&E Gefahrgutlogistik AG à Wecker, les entreprises luxembourgeoises Luxaviation Group et T&E Gefahrgutlogistik ont annoncé la signature d'un partenariat qui leur permet de mettre en avant leurs expertises et compétences respectives. Le partenariat a comme objectif l'optimisation des livraisons de biens précieux en provenance des secteurs de la médecine et des laboratoires dont le temps de transport est d'une dimension cruciale. La coopération permet en outre une expédition sécurisée, fiable et accélérée à toute destination au monde.

Les biens transportés peuvent inclure des échantillons urgents destinés à des tests diagnostiques et à des traitements médicaux vitaux ainsi que des données de recherches précieuses. Des soins spécialisés à bord d'avions spécialement équipés permettent un transport optimisé et de pointe.

Ainsi T&E Gefahrgutlogistik sera en mesure de réduire les délais de livraison et en même temps de fournir des solutions sur mesure pour des envois destinés à sauver la vie. La logistique de chaque transport est organisée individuellement et inclut les documents de transfert, d'exportation et d'importation et de transit ainsi que les formalités douanières en concordance avec les réglementations nationales et internationales et les exigences du secteur.

«Selon les besoins du client, Luxaviation Group organise les vols vers et en provenance des aéroports disponibles à proximité et gère les horaires de départ et d'arrivée des

avions», précise Christian Zenner, Responsable de projets cargo & entreprise de Luxaviation Group.

Roman Elsen, Directeur général de T&E Gefahrgutlogistik ajoute: «l'optimisation du transport est assurée par le monitoring, la localisation, le contrôle et la surveillance de la température en continu et fournit des rapports de situations réguliers». Afin de garantir un maximum de confidentialité, de précaution et de services, les biens sont délivrés uniquement au destinataire autorisé.

Luxaviation Group se positionne parmi les entreprises d'aviation privée et d'affaires les plus importantes en Europe. Elle opère une flotte combinée de plus de 90 d'avions et compte sur l'expérience et le savoir-faire de 470 employés actifs auprès de ses cinq opérateurs locaux: Luxaviation (Luxembourg), Luxaviation Germany (Allemagne), Abelag (Belgique), Unijet (France) et London Executive Aviation 'LEA' (Grande-Bretagne).

Basée au Luxembourg, **T&E Gefahrgutlogistik AG** est spécialisée dans le traitement et le transport de substances et de biens dangereux. T&E Gefahrgutlogistik possède l'expertise et les licences nécessaires pour assurer la logistique du secteur médical, des laboratoires et des diagnostiques. L'entreprise assure la logistique dédiée pour les plus importants groupes pharmaceutiques, les hôpitaux et les laboratoires à l'échelle mondiale.

Pour plus d'informations: www.luxaviation.com et www.te-gl.eu.

Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère de la Culture

Projet de loi relatif

1. au titre d'artiste;
2. aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle;
3. à la promotion de la création artistique. Amendements. (4160bisSMI)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal relatif

- a) aux installations de combustion alimentées en combustible solide ou liquide d'une puissance nominale utile supérieure à 7 kW et inférieure à 20 MW;
 - b) aux installations de combustion alimentées en combustible gazeux d'une puissance nominale utile supérieure à 3 MW et inférieure à 20 MW. – Amendements – (4162terMJE)
- Projet de règlement grand-ducal relatif aux boues d'épuration. (4283MJE)

Projet de règlement grand-ducal déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de l'Alzette et de la Wark.

Projet de règlement grand-ducal déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de l'Attert, de la Roudbaach et de la Pall.

Projet de règlement grand-ducal déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de la Mamer et de l'Eisch.

Projet de règlement grand-ducal déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de la Moselle et de la Syre.

Projet de règlement grand-ducal déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de la Sûre inférieure, de l'Ernz blanche et de l'Ernz noire.

Projet de règlement grand-ducal déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de la Sûre supérieure, de la Wiltz, de la Clerve et de l'Our. (4287FMI)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 16 mars 2012 concernant la qualité de l'essence et des carburants diesel et l'utilisation durable des biocarburants et modifiant le règlement grand-ducal du 21 février 2000 concernant la teneur en soufre de certains combustibles liquides. (4303MJE)

■ Ministère d'Etat – Autosaisine

Projet de loi

- 1) portant organisation du Service de Renseignement de l'Etat;
- 2) modifiant – la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat, – la loi du 31 mai 2005 relative aux dispositions spécifiques de protection de la personne à l'égard du traitement des données à caractère personnel dans le secteur des communications électroniques, – le Code d'Instruction criminelle, – la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et – la loi du 5 juin 2004 relative à la classification des pièces et aux habilitations de sécurité;
- 3) abrogeant – la loi du 15 juin 2004 portant organisation du Service de Renseignement de l'Etat. (4281PMR)

■ Ministère de l'Economie

Projet de loi relative

- au contrôle de l'exportation, du transfert, du transit et de l'importation des biens de nature strictement civile, des produits liés à la défense et des biens à double usage;
- au courtage et à l'assistance technique; au transfert intangible de technologie;
- à la mise en œuvre de résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et d'actes adoptés par l'Union européenne comportant des mesures restrictives en matière commerciale à l'encontre de certains Etats, régimes politiques, personnes, entités et groupes.

Projet de règlement grand-ducal portant exécution de la loi du 11.11.2000 relative au contrôle des exportations. (4282FMI)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département des Transports

Projet de règlement grand-ducal

1. concernant la circulation sur les autoroutes des véhicules à moteur, avec ou sans remorque, dépassant les dimensions et masses maximales autorisées et
2. modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points. (4284FMI)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 7 août 2012 concernant les limitations de la vitesse dérogatoires sur les voies publiques faisant partie de la voirie normale de l'Etat en dehors des agglomérations. (4290SMI)

Projet de loi portant création du système de contrôle et de sanction automatisé et modification de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques. (4291SMI)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 3 février 1998 portant exécution de Directives de l'Union européenne relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues. (4292SMI)

Projet de règlement grand-ducal autorisant la création d'un fichier et le traitement de données à caractère personnel dans le cadre du système de contrôle et de sanction automatisé. (4293SMI)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points. (Contrôle technique) (4294SMI)

Projet de règlement grand-ducal modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques. (4295FMI)

Projet de règlement grand-ducal relatif à la réception et à l'immatriculation des véhicules routiers. (4296FMI)

Projet de règlement grand-ducal sur le contrôle technique des véhicules routiers et portant modification du règlement grand-ducal modifié du 12 août 2008 portant application de la directive 2006/22/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2006 établissant les conditions minimales à respecter pour la mise en œuvre des règlements du Conseil (CEE) n°3820/85 et (CEE) n°3821/85 concernant la législation sociale relative aux activités de transport routier et abrogeant la directive 88/599/CEE du Conseil. (4297FMI)

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques. (4298FMI)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux

consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points. (Radars) (4301FMI)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 31 octobre 2008 concernant la réglementation de la circulation sur la grande voirie et les aires de service. (4307SMI)

■ **Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative**

Projet de loi portant modification de:

- a) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain;
- b) de la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire;
- c) de la loi modifiée du 22 octobre 2008 portant promotion de l'habitat et création d'un pacte logement;
- d) de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;
- e) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau;
- f) de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;
- g) de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux;
- h) de la loi électorale modifiée du 18 février 2003;
- i) de la loi du 19 juin 2013 relative à l'identification des personnes physiques;
- j) de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés;
- k) l'arrêté royal grand-ducal du 22 octobre 1842, n° 1943c/1297, réglant le mode de publication des lois; et abrogation de:
 - a) l'arrêté grand-ducal du 13 août 1915 portant règlement du service des femmes dans les hôtels et cabarets;
 - b) l'arrêté grand-ducal du 15 septembre 1939 concernant l'usage des appareils radiophoniques, des gramophones et des haut-parleurs. (4285MST)

■ **Ministère des Finances**

Projet de loi portant modification

- de la loi modifiée du 16 octobre 1934 sur l'évaluation des biens et valeurs;
- de la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune;
- de la loi modifiée du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes, des droits d'accise sur l'eau-de-vie et des cotisations d'assurance sociale;

- de la loi modifiée du 22 décembre 1951 portant prorogation du délai de prescription de certains impôts directs et précision des conditions dans lesquelles les prescriptions fiscales peuvent être interrompues. (4286PMR)

Projet de loi modifiant:

- la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée;
- la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et taxes assimilés des produits énergétiques, de l'électricité, des produits de tabacs manufacturés, de l'alcool et des boissons alcooliques.

Projet de règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal modifié du 12 juillet 1995 déterminant les limites, les conditions et les modalités d'application du régime particulier d'imposition de la marge bénéficiaire prévu à l'article 56ter de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée. (4306WMR/MCE)

■ **Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des Consommateurs**

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 9 janvier 2006 fixant les mesures de protection contre l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux. (4288SMI)

Projet de règlement grand-ducal fixant certaines dispositions applicables aux vins provenant de la récolte 2014. (4299BLU)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 6 mai 2004 fixant les variétés de vignes et certaines pratiques culturales et œnologiques. (4300BLU)

■ **Ministère de la Santé**

Avant-projet de règlement grand-ducal fixant le contenu minimal des prescriptions transfrontalières de médicaments ou de dispositifs médicaux. (4289PMR)

■ **Ministère d'Etat (Communications)**

Projet de règlement grand-ducal relatif à la protection des mineurs dans les services de médias audiovisuels. (4302SBE)

■ **Ministère de la Justice**

Projet de règlement grand-ducal portant création d'une section «L» auprès du registre de commerce et des sociétés et modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. (4305TAN)



ALD SWITCH CHANGEZ DE VÉHICULE



QUAND VOUS VOULEZ!

Vous déménagez? Vous prévoyez un séjour entre amis?
Un week-end en amoureux? Ou des vacances dans le sud?

ALD Switch vous propose de changer de véhicule
afin d'assurer **la mobilité la plus adaptée à vos projets
et surtout à votre budget!**

Plus d'infos sur www.aldautomotive.lu/switch

LET'S DRIVE TOGETHER



THE RIGHT CAR, AT THE RIGHT TIME

Nouvelle parution

«Comprendre et appliquer le droit du travail»

Ce livre analyse de façon structurée les spécificités du droit du travail luxembourgeois et offre des explications et des modèles

de lettres permettant aux employeurs d'entretenir des relations professionnelles conformes à la loi avec les salariés, par Jean-Luc Putz, 2^e édition 2014,

Editions Promoculture-Larcier (droit luxembourgeois), EUR 52.

Librairie Promoculture, www.livres.lu, e-mail: info@promoculture.lu

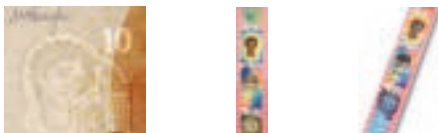
Banque centrale européenne

Mise en circulation du nouveau billet de 10 EUR



Le 23 septembre, la Banque centrale du Luxembourg (BCL) a mis en circulation le nouveau billet de 10 EUR. Au cours des prochaines années les autres billets de la série «Europe» seront introduits dans l'ordre croissant des dénominations.

Signes de sécurité



Ce nouveau billet bénéficie des progrès technologiques réalisés dans l'impression des billets depuis l'introduction de la première série et comporte de nouveaux signes de sécurité améliorés. Ainsi, le filigrane et l'hologramme montrent un portrait d'Europe, personnage de la mythologie grecque qui

a donné son nom à la nouvelle série de billets.

L'hologramme (la bande argentée sur la droite du billet) fait apparaître un portrait d'Europe ainsi que le symbole de l'EUR (€), une fenêtre et la valeur du billet.

Un élément visible au premier coup d'œil est le nombre émeraude sur la gauche du billet, qui change de couleur, passant du vert émeraude au bleu profond, et produit un effet de lumière qui se déplace de haut en bas et de bas en haut.

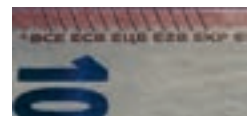


Enfin, de petites lignes imprimées en relief sur les bordures, à gauche et à droite du billet, permettent, notamment aux aveugles et aux malvoyants, de reconnaître facilement le billet. Le motif principal, les lettres et le chiffre de grande dimension indiquant la valeur du billet présentent également un effet de relief.

Adaptez vos machines et appareils

La Banque centrale du Luxembourg rappelle la nécessité de faire adapter au nouveau billet de 10 EUR les machines et appareils acceptant, traitant ou authentifiant des billets.

La BCL met gratuitement à disposition des autocollants qui pourront être apposés dès que le matériel aura été adapté. Ainsi, l'autocollant indiquera à la clientèle ou l'utilisateur que le maté-



riel a été adapté au nouveau billet de 10 EUR. Merci de prendre contact avec les services de la BCL et de communiquer le nombre d'autocollants utiles en envoyant un message à l'adresse e-mail suivante: euro2@bcl.lu.

Pensez à former votre personnel

Le nouveau billet de 10 EUR et ses signes de sécurité peuvent être consultés sur le site internet dédié suivant: <http://www.nouveaux-billets-euro.eu>. Du matériel de formation et d'information est disponible auprès de votre banque. Il est également possible de commander ce matériel auprès de la BCL en envoyant un message à l'adresse e-mail euro2@bcl.lu.

Cours légal

Les billets de 10 EUR de la première série continueront à avoir cours légal pendant plusieurs années. La date à laquelle ils perdront leur cours légal sera communiquée au public en temps voulu. Même après cette date, les billets de la première série pourront toujours être échangés aux guichets de la BCL.

Pour toute question:
E-mail: euro2@bcl.lu

Nouveautés concernant les dépôts à effectuer au registre de commerce et des sociétés

1. Mise en place du dépôt électronique obligatoire au 1er novembre 2014

A partir du 1^{er} novembre 2014, tous les dépôts auprès du RCS devront obligatoirement être effectués par la voie électronique par le biais de son site internet (www.rcsl.lu). Dès lors, à compter de cette date, les demandes de dépôts présentées sur support papier ne seront plus acceptées par le RCS.

Pour les usagers ne disposant pas de connexion internet ou ne souhaitant pas se lancer dans les démarches de type électronique, un bureau d'assistance sera mis en place dans les locaux du RCS. Les déposants pourront y préparer leurs dépôts par la voie électronique guidés par le personnel du RCS. Les demandes de dépôts effectuées par le biais du bureau d'assistance sont soumises à une majoration tarifaire prévue à l'annexe J du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Guichet d'assistance au dépôt

Association sans but lucratif, fondation et association agricole – immatriculation	Tarif de dépôt + € 20
Association sans but lucratif, fondation et association agricole – tous autres dépôts	Tarif de dépôt + € 10
Tous autres dépôts	Tarif de dépôt + € 80

Les tarifs appliqués en fonction du type de personne immatriculée sont les suivants:

Afin d'offrir un service de qualité, les personnes souhaitant recourir aux services du bureau d'assistance seront tenues de prendre rendez-vous en contactant le helpdesk téléphonique du RCS au numéro: 26 42 81.

2. Loi relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur

En vertu de l'article premier de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur et portant modification 1) de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et 2) de la loi modifiée du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, l'extrait des actes relatifs à la nomination et à la cessation des fonctions des dépositaires des sociétés anonymes et des sociétés en commandite par actions, désignés en application de l'article 42 de ladite loi doit être déposé au RCS aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations conformément aux dispositions de l'article 11bis, § 1^{er}, 3) de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Les dépôts en question sont à effectuer par la voie électronique sur le site internet du RCS. La prestation de dépôt à utiliser est la suivante: 'Actions et parts au porteur – Dépositaire'.

Ce dépôt est soumis au droit d'enregistrement et aux frais de publication. ■

Retrouvez régulièrement les
chroniques juridiques
de la Chambre de Commerce

www.cc.lu/services/publications



Alcool, drogues, médicaments ... et travail, une responsabilité partagée



La consommation d'alcool et de drogues ou la prise de certains médicaments ont une influence sur la sécurité et la santé au travail et sur celles de notre entourage. Les effets sont nombreux: perte de vigilance, pertes d'équilibre, conscience amoindrie des dangers, somnolence, baisse des réflexes

et éventuellement prise de risque accrue. La fréquence et la gravité des accidents de travail, que ce soit en entreprise ou sur la route, et les absences pour raison de maladie s'en trouvent augmentées. Chacun se doit de respecter les règles de santé et de sécurité sur le lieu de travail et de les faire respecter par autrui.

Comment ne pas être démuni, prévenir, agir, soutenir? Une démarche collective de prévention, une charte d'entreprise claire, des actions de sensibilisation constituent des éléments déterminants dans la prise en considération de cette problématique et dans la protection de la sécurité et de la santé sur le lieu de travail. Les responsables hiérarchiques, les salariés et notamment les travailleurs désignés ont tout

intérêt à connaître les critères permettant un dépistage précoce des addictions. Il existe des réseaux d'aide qui peuvent apporter leur expertise dans ce domaine. Les services de santé au travail constituent des interlocuteurs privilégiés à cet égard, même si l'ensemble des démarches ne peut être externalisé. Chaque entreprise trouvera la solution qui lui correspond le mieux. Il faut malgré tout comprendre qu'une politique élaborée conjointement par la direction et les salariés sera mieux acceptée par tous, ce qui permet à terme de dégager des solutions pour chacun.

Avoir l'esprit clair au travail ... une question de sécurité!

Les bonnes pratiques en entreprise seront débattues lors de trois tables rondes à 17h aux dates suivantes :

22.10.2014 à Luxembourg (en luxembourgeois, avec traduction en français)

13.11.2014 à Esch/Alzette (en français)

20.11.2014 à Ettelbruck (en luxembourgeois)

Plus d'informations sur : www.securite-sante.lu

Fedil

Renouvellement de la convention collective du secteur de la sécurité privée

Fedil Security Services(*) et les syndicats OGBL et LCGB viennent de renouveler la convention collective de travail du secteur de la sécurité privée au Luxembourg.

Ainsi, ils ont réglés les conditions de travail et de rémunération de quelque 2.600 agents des sociétés de service de sécurité et de gardiennage au Luxembourg.

Les partenaires sociaux ont convenu de solliciter la déclaration d'obligation générale de l'avenant avec effet rétroactif à la date d'entrée en vigueur de la convention collective.

Les salariés du secteur sont ainsi en droit d'exiger l'application stricte des conditions prévues par la convention collective même si leur employeur n'est pas membre de l'organisation représentative des entreprises de sécurité privée au Luxembourg, Fedil Security Services.

Le texte de la convention collective, tel que reconduit, peut être consulté sur le site de l'Inspection du travail et des Mines sous l'adresse <http://www.itm.lu/home/droit-du-travail/conventions-collectives-de-tra.html>.

Les partenaires sociaux se sont en outre engagés à poursuivre leur dia-

logue social constructif en matière de maintien dans l'emploi, de développement des compétences des salariés du secteur et de la réduction des absences au travail.

(*) Fedil Security Services est une association sectorielle de Fedil – Business Federation Luxembourg qui regroupe les entreprises Brink's Security Luxembourg, Dussmann Security, G4S Security Solutions, Prosecur Security Luxembourg et Securitas Luxembourg.

Communiqué par Fedil ■

CHICKEN4ME à nouveau récompensée

La 25^e compétition de la meilleure Mini-Entreprise européenne de l'année s'est déroulée à Tallinn (Estonie) du 22 au 25 juillet 2014.

À l'occasion de cette finale, CHICKEN4ME, meilleure Mini-entreprise luxembourgeoise s'est vu décerner, face à 38 autres Mini-Entreprises, le prix du meilleur concept innovant «INNOVATION AWARD». C'est la première fois qu'une entreprise luxembourgeoise remporte un prix à une COYC. La Mini-entreprise luxembourgeoise a terminé au pied du podium récompensant les 3 meilleures Mini-entreprises européennes.

Chicken4me propose à ses clients de louer une poule, de suivre son évolution via une webcam et de se faire livrer ses œufs chaque semaine. Chicken4me est composé de 8 élèves d'une classe de



CHICKEN4ME après la remise des prix

11^e du Lycée technique Agricole d'Etelbruck: Céline Toisul, Jos Bodeving, Gilles Clesen, Jil Gompelmann, Felix

Miny, Jemp Schweigen, Michel Schiltz et Tom Serres.

MLQE

Appel à candidature: «Le coup de cœur du MLQE» – Prix étudiant

Le MLQE, Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité et l'Excellence, souhaite remettre une «bourse» à un étudiant en Bachelor ou Master pour un travail (thèse, projet de fin d'études, etc.).

Les projets éligibles doivent avoir pour finalité, soit l'amélioration de la qualité d'un produit ou service, soit l'amélioration des performances globales d'une organisation répondant aux attentes d'une ou de plusieurs de ses parties prenantes.

Les candidats doivent être issus du Luxembourg ou de la Grande Région:

- L'étudiant est luxembourgeois ou a un lien avec le Luxembourg;
- L'étudiant suit ses études dans une université luxembourgeoise ou étrangère MAIS contribue par ses travaux à l'amélioration au sein d'un organisme opérant sur le territoire luxembourgeois.

Infos pratiques:

- Remise du dossier de candidature au plus tard le 15 octobre 2014;
- Remettre au jury, une à deux pages de synthèse résumant les travaux;
- Préparer un exposé d'environ 20 minutes à présenter devant jury. ■



Demandez votre dossier de candidature: info@mlqe.lu

clc

Commerce: une demande toujours croissante de bons plans sur internet

SHOPPING IN LUXEMBOURG



Les consommateurs sont toujours plus demandeurs de bons plans shopping et d'informations (produits ou points de vente) sur le net. En parallèle, le paysage «commerce» du Luxembourg est de plus en plus exploré sur la toile.

Depuis 2008, le shopping-blog **goodidea.lu** informe le public de Luxembourg et de la Grande-Région sur l'offre attractive en termes de commerces (restaurants, cafés, boutiques, hôtels, etc ...) dans le pays; et ce en quatre langues.

Sur la première moitié de 2014, avec 300.000 visites, le site a connu une augmentation de fréquentation de l'ordre de 60 % par rapport à la même période de 2013. Le dossier «I love local», mettant en valeur des produits locaux et des producteurs/designers du pays, a d'ailleurs particulièrement attiré l'intérêt des consommateurs qui ont pu y découvrir différentes facettes du «Shop-

ping in Luxembourg». Ces Good Ideas «locales» sont toujours consultables et s'enrichissent d'ajouts réguliers.

La version mobile de **goodidea.lu** draine désormais plus de 50 % du nombre total des visites, ce qui représente une progression de 100 % par rapport à 2013.

Et comme les bonnes idées se partagent, toutes les semaines, Good Idea poste quelques bons plans sur sa page Facebook **Facebook.com/goodidea-luxembourg**. Cette page compte désormais plus de 15.000 fans!

ILNAS

Normalisation: faites part de vos idées et besoins en normes nationales!

L'ILNAS lance un appel auprès de tous les acteurs nationaux pour recueillir les idées et besoins en nouvelles normes nationales. Vous souhaitez développer une norme luxembourgeoise? Contactez-nous dès à présent!

L'ILNAS accompagne les acteurs nationaux dans l'élaboration de nouvelles normes. Cet accompagnement se déroule en plusieurs phases: dans un premier temps et suite au besoin identifié, l'ILNAS met en place un groupe de travail avec toutes les parties prenantes intéressées et informe la Commission

européenne et les organismes de normalisation. Le groupe de travail élabore ensuite un avant-projet de norme qui est soumis à enquête publique. Le projet définitif est enfin soumis à ratification auprès de l'ILNAS et la norme nationale est publiée au Mémorial A.

A ce jour, deux annexes nationales ont été élaborées:

- Annexes Nationales aux Eurocodes: Afin de prendre en compte les spécificités nationales, telles que les sollicitations climatiques ou les facteurs de sécurité, des Annexes Nationales aux Eurocodes, normes européennes

de conception, de dimensionnement et de justification des structures de bâtiment et de génie civil, ont été élaborées en 2011.

- Annexe Nationale sur le diesel: Suite aux problèmes liés au diesel «gelé» au Luxembourg au cours de l'hiver 2012, l'ILNAS a mis au point en 2013, avec le concours d'un groupe de travail externe, une Annexe Nationale à la norme européenne EN 590:2009+A1:2013 dans le domaine du diesel.

Communiqué par l'ILNAS ■

Vous souhaitez obtenir davantage d'informations? Contactez l'Organisme luxembourgeois de normalisation, par téléphone (+352) 24 77 43 40 ou par e-mail normalisation@ilnas.etat.lu

Le Conseil de la publicité se réorganise



Le nouveau Conseil d'administration du CPL: (de g. à d.): Olivier Van Hamme, Danielle Dichter, Georges Schaaf, Robert Hever (vice-président), Ernest Pirsch, Claude Muller (président), Dan Eischen, Karin Putz (secrétaire), Hugues Langlet. Il manque Emmanuel Fleig (trésorier)

Le nouveau Conseil d'administration du Conseil de la Publicité du Grand-Duché de Luxembourg (CPL), élu lors de l'Assemblée générale du 30 juin 2014, s'est réuni en date du 25 juillet pour identifier les priorités des prochains mois et fixer les responsabilités au sein du comité.

Le Conseil d'administration, doté d'un mandat de deux ans, se compose comme suit:

Président:

- Claude MULLER (Comed);

Vice-président:

- Robert HEVER (Luxemburger Wort);

Secrétaire:

- Karin PUTZ (Cactus);

Trésorier:

- Emmanuel FLEIG (Edita);

Administrateurs:

- Danielle DICHTER (Bizart);
- Ernest PIRSCH (Garage Pirsch);
- Georges SCHAAF (Domaines Vinsmoselle);
- Hugues LANGLET (Editus);

- Olivier VAN HAMME (IP Luxembourg);
- Dan EISCHEN (Interact).

Conformément à ses statuts, le CPL regroupe les annonceurs, les agences de publicité et les médias ainsi que leurs régies publicitaires. En tant qu'association faîtière pour les professions de la publicité, le CPL se veut un organisme indépendant dont les missions sont la promotion, la valorisation, la défense de la publicité et de sa liberté, ainsi que la mise en œuvre d'une autodiscipline publicitaire sur la base d'un code de déontologie. Le CPL est membre de l'Alliance européenne pour l'éthique en publicité, association internationale qui promeut l'autorégulation et les bonnes pratiques du secteur.

Le CPL constate que l'autodiscipline publicitaire fonctionne assez bien au Luxembourg et que la grande majorité des annonceurs et agences font preuve de responsabilité et de respect dans leurs créations publicitaires. Peu de plaintes sont déposées à la Commission pour l'éthique en publicité (CLEP), et celles qui lui parviennent sont souvent réglées rapidement avec le consentement des acteurs concernés.

Le Conseil de la publicité a toutefois décidé de remettre à jour le code de déontologie dans les prochains mois, afin d'y intégrer notamment des aspects spécifiques aux nouveaux médias, comme par exemple la publicité comportementale.

Par ailleurs, le CPL décide de nommer Olivier Mores à la présidence de la CLEP et l'invite à élargir la commission à quelques nouveaux membres qualifiés pour juger les campagnes publicitaires d'un point de vue éthique, de façon professionnelle et impartiale.

Un autre dossier important du CPL sera la valorisation et la promotion de la publicité comme facteur important de l'économie. Hormis le poids du secteur en soi (volume d'affaires, emplois), la publicité a en effet un rôle important de catalyseur pour l'économie, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, sans oublier l'impact de la publicité sur le financement des médias.



LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. **ET VOUS ?**

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) crée de la **valeur pour votre entreprise et pour la société**. Saisissez l'opportunité d'une démarche RSE pour votre entreprise, valorisez vos initiatives, améliorez vos performances, tout en bénéficiant d'un accompagnement pour obtenir le label ESR. L'INDR vous guide dans l'évolution de vos engagements responsables.

Pour devenir acteur du changement, consultez gratuitement
le nouveau **Guide d'évaluation ESR** sur www.esr.lu

ÉDUCATION ►

Comprenez les bienfaits
de la RSE

ÉVALUATION ►

Testez la responsabilité
de votre entreprise

ENGAGEMENT ►

Affirmez votre
engagement RSE

LABEL **ESR**

Confirmez votre responsabilité
et valorisez votre entreprise



Le Guide d'évaluation ESR a été développé en collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE, les experts agréés de l'INDR et les membres de l'UEL suivants :



Demandez
maintenant
votre box
gratuit



Pour commander votre box gratuit, rendez-vous sur **www.fruitatoffice.lu/gratuit**

*Au travail,
les fruits !*

Vous souhaitez valoriser vos employés ? Des fruits au bureau, c'est le pari d'une nutrition de qualité en entreprise, avec un impact psychologique positif sur leur satisfaction et leur motivation.

Fruit@Office, c'est :

- Un service de livraison de fruits frais en entreprise ;
- Une image de marque saine et positive ;
- Des réactions enthousiastes et de la bonne humeur ;
- Une sélection de fruits variés ;
- Un service tout compris, sans engagement contractuel.



Fruit
@office



Dr. Alfred Steinherr – Academic Director & Professor, Sacred Heart University (SHU)

American Chamber of Commerce in Luxembourg

“Luxembourg has a number of very strong advantages”

In addition to his current role at SHU, Dr. Steinherr has published extensively on economic and financial subjects, his most recent books being *Economic Transition in Central and Eastern Europe: Planting the Seeds* and *Derivatives: The Wild Beast of Finance*. He serves on several boards of academic and financial institutions. He served for eight years as advisor to the government of Kazakhstan and as advisor to the United Arab Emirates.

This year marks SHU’s 50th anniversary. How has the university evolved over this time and what plans are underway in light of this milestone?

Sacred Heart is a very good example of a model of education that migrated from the UK, where you don’t send young people to university just to pick up knowledge but to get an education. The education, in addition to what you learn in the classroom, involves learning from one another and trying to become a citizen, with a range of social

and political activities. Students use the facilities, like music rooms or libraries, the university offers. It’s a holistic experience. Unfortunately, the European continent doesn’t offer the exact same thing.

We are a private university. In the U.S. you have cheaper options, but you don’t get the same value. Competition is a wonderful regulator. We have to keep on our toes to innovate – this challenge imposes a certain discipline on you. If you are successful, it gives you the financial resources to become even

better. You can engage in a virtuous cycle – but if you don’t keep up with your competition, you become a part of the vicious cycle. We are happy that over the last 50 years, we have identified with a virtuous cycle: starting small, being perceived as successful. Needless to say, this is not a full-scale university. We have five colleges but we are not involved in everything. Although here in Luxembourg we just provide an MBA, we also run a summer school where undergraduates can come here for a few weeks to get to know Europe.

Traditionally, we had people from the college of business, but this year we also had students from the health and arts & sciences fields of study.

Has the growth in massive open online courses (MOOCs) impacted SHU in any way?

We also have online course elements because we are cooperating with our main campus in the U.S. Some professors come to Luxembourg for a short period so part of the course is online, but an entire online course is not anticipated. We stress the importance of the interactive course. We value the professor who has charisma and can share his experiences – you cannot replicate that experience online, as you wouldn't have the immediacy or personal touch. Technology is improving and the quality of online courses will increase, but if you do something online, it must be designed well and for that purpose.

In what ways does SHU collaborate with local businesses?

Cooperation with business works when, as a school, we don't ask a favor but offer a situation that is win-win. An internship of a short duration is not of great interest to a company, but companies do it because they feel obliged to do so. We insist on a longer term internship of nine months; during this time a job can really be done. Our MBA program lasts 16 months so by the time a student finishes an internship, they have five months remaining, after which time they could potentially be an employee of that company. At SHU, we are bringing in students from Asia, Latin America, the U.S. – this raises the pool of talent. Our long-term goal is to have international students help towards our growth model.

You have an extensive background in many parts of the world, in Kazakhstan and the U.S., to name a few. What do you think are the main opportunities Luxembourg offers?

Luxembourg has a number of very strong advantages. It has a good geographical location in the heart of Europe, we operate in several languages and the cultural offerings here are excellent compared to places of a similar size. If you've lived here a long time, you might not be happy with the civil service; however, if you go elsewhere, you will see we have a good quality of public service and an excellent infrastructure here. The schools are good, although we might need some more international schools.

The biggest problem for me is that in this country, for every 10 workers, only 3 are Luxembourgers. And of those 3, 1.8 are civil servants. Voting is being done by civil servants, but I think it is important that the government pushes to give the Luxembourgish nationality a bit more easily. It isn't that foreigners don't want the nationality – but the Luxembourgish language test is an issue. If you are a foreigner like me who has no problem speaking French or German – and you can speak English as a business language – but you do not speak Luxembourgish, you cannot get citizenship. I find this too provincial. It's important for the

country to have voters who are in the private sector because they have different attitudes than do civil servants. Nearly half the population here is of foreign nationality, but these individuals don't represent those with voting rights. Something really needs to be done about that.

AMCHAM has been a long-term partner with SHU on its annual conference cycle. Can you give us a glimpse into what you are planning for the 2015 cycle?

Next year's theme will be leadership vision. We'll have political or business leaders and will ask them three things. First, what is their vision of the world? Second, how does technology impact their sector, and how is it evolving? And third, how do they see their company in the short and long term? We look forward to both local and international leaders involved in the cycle.

*Interview: Natalie Gerhardstein,
AMCHAM
Photos: Robert Prendergast* ■



Interested in joining AMCHAM? Visit www.amcham.lu or call (+352) 43 17 56

EN BREF

**Sodexo
Eric Debreil court pour
Toutes à l'école Luxembourg**

Eric Debreil, employé de Sodexo, a participé au Marathon des Sables au profit de l'association Toutes à l'école Luxembourg. Le sportif a parcouru 240 km à pied sous une chaleur extrême pendant 5 jours dans les dunes marocaines. Pour marquer leur soutien, ses collègues de travail ont rassemblé une somme de 2.500 EUR, qui a été remise à l'association Toutes à l'école Luxembourg. Cette association a été créée en 2010 avec l'idée d'apporter un accès à l'instruction à des enfants en difficulté. Ce don permet ainsi de soutenir le projet «Happy Chandara», une école pour jeunes filles issues de milieux défavorisés près de Phnom Penh au Cambodge.


**Husky Injection
Molding Systems
S.A.**

**15.000 EUR pour Mindelo
Capt-Vert**

70 employés d'Husky International Molding Systems S.A. ont participé à l'ING Marathon et se sont engagés simultanément pour SOS Villages d'Enfants Monde. Ainsi un chèque de 15.000 EUR a été remis aux représentants de SOS Villages d'Enfants Monde. Cette somme est destinée au programme de renforcement des familles de Mindelo au Cap-Vert, projet que l'entreprise soutient depuis plusieurs années. Depuis 8 ans, elle a déjà récolté 133.621 EUR en faveur de l'association luxembourgeoise.


**Cargolux
10^e Boeing 747-8 freighter**

Cargolux Airline International welcomes its 10th 747-8 freighter from Boeing. This new freighter,

named "City of Contern", will be a perfect addition to the fleet, considering that the fuel efficiency has been increased and the noise footprint reduced. Therefore the 747-8 is the ideal aircraft for connecting Zhengzhou and Luxembourg and creating a dual hub strategy. The airline expects to take delivery of its 11th 747-8F out of a total order of 14 units later this year.


**Goeres Group
Schließung ihrer Hotels in
der Moselregion**

Nach vielen erfolgreichen Jahren hat Goeres Group sich dazu entschieden ihre beiden Hotels Château de Schengen und Am

Klouschter zu schließen. Somit beendet die Hotelgruppe ihre Aktivitäten in der Luxemburger Moselregion. Grund hierfür ist die Entscheidung der „Congrégation des Soeurs de Sainte Elisabeth Luxembourg“ (CSSE), die Eigentümergesellschaft der beiden Gebäude, die mit der Goeres Group abgeschlossenen Mietverträge nicht zu verlängern und das Schengener Schloss zum Verkauf auszuschreiben. Auch wenn dieses frühe Ende bedauerlich ist, kann Marcel Goeres, der Eigentümer der Goeres Gruppe, dennoch viele positive Seiten abgewinnen. Es war demzufolge möglich sich nicht mehr nur auf Luxemburg-Stadt und die Geschäftsreisende zu fokussieren, sondern auch auf den reinen Erholungstourismus in der Moselregion.


**Luxexpo
Salon Topkids à Luxembourg**

La deuxième édition du salon Topkids aura lieu du 8 au 9 novembre 2014 à Luxembourg. Elle s'adresse aux parents, enfants et ados de la Grande Région qui souhaitent passer une agréable journée en famille. Pour les parents le salon sera l'occasion de s'informer sur les tendances actuelles dans des domaines variés allant de l'éducation aux vacances. Les enfants et les adolescents pourront participer à une soixantaine d'ateliers et d'espaces de découvertes, incluant des cours de magie et des ateliers de dégustation (8 et 9 novembre 2014, de 10h à 18h).

Stockage

17 septembre 2014 : le Luxembourg Freeport prêt à fonctionner



Le Freeport Luxembourg offre la possibilité d'exposer les œuvres dans un cadre unique

Moins de deux ans après la pose de la première pierre de cet ambitieux projet, le Luxembourg Freeport est prêt à accueillir ses premiers clients. 75% des espaces d'entrepôt sont d'ailleurs déjà réservés.

Le bâtiment à l'architecture extérieure discrète, intègre les toutes dernières technologies en matière de préservation et de sécurité: contrôle de l'environnement extérieur, contrôle d'accès, détecteurs sismiques, détecteurs d'humidité, caméras infrarouges, contrôle de la température et du degré d'humidité, contrôle des marchandises à l'entrée de l'édifice par des scanners de dernière technologie... Tout mouvement de marchandises, que ce soit en provenance de l'extérieur ou à l'intérieur même du bâtiment se fera

sous le contrôle strict d'une équipe dédiée de l'Administration des douanes et accises.

4 chambres fortes ont été spécialement conçues pour accueillir les métaux précieux, avec sol renforcés pouvant supporter jusqu'à 5 tonnes au m², portes blindées de 50 cm et murs de 75 cm d'épaisseur. Parmi les autres espaces disponibles on compte 4 caves à vin pouvant accueillir jusqu'à 700 000 bouteilles chacune, 50 pièces de stockage hautement sécurisées dont l'aménagement peut être adaptés aux demandes des clients, 2 data centres, 1 laboratoire d'expertise et un atelier de restauration pour les œuvres d'art, un loby de 700 m² et 8 showrooms privés.

Le Luxembourg Freeport devrait créer environ 80 emplois directs ainsi qu'une série d'emplois indirects et attirer au Luxembourg les acteurs et clients du marché de l'art et des objets précieux. C'est donc le début du développement de nombreuses nouvelles opportunités pour le pays comme le souligne Etienne Schneider, Vice Premier Ministre et Ministre de l'Economie : «Le Freeport Luxembourg contribuera de manière significative à la diversification de l'économie luxembourgeoise en enrichissant et complétant sa plateforme logistique ainsi que son centre financier.»



Luxembourg compte une nouvelle forteresse, dédiée à l'art et aux objets précieux

De la fusion de l'acier à la fusion des idées

La ville de Differdange, en ouvrant son espace 1535°C dédié à la créativité appliquée, donne à voir un bon exemple de reconversion réussie d'un ancien site sidérurgique et ajoute une pierre à la diversification économique du Luxembourg.

paquebot créatif doivent déposer un dossier de candidature avec lettre de motivation, CV et description du projet. Celui-ci doit constituer une activité professionnelle, offrir une bonne synergie avec les activités des autres occupants, être non polluant et avoir un potentiel de création d'emploi.



160 000 m² dédiés aux industries créatives

Le site 1535°C déploie ses 16 000 m² à la périphérie de Differdange, 3^e ville du Luxembourg. Ce n'est pas une X^e pépinière de startups. Le lieu se veut spécifiquement consacré à la créativité artistique, à l'innovation et à l'entrepreneuriat créatif. Les professions visées vont du design aux technologies de la communication, en passant par l'architecture, la musique, le cinéma, les médias ou encore les jeux vidéos. Le but est donc à la fois de créer un pôle de business créatif mais également une communauté créative propice aux échanges et à l'interactivité.

Pour favoriser le développement rapide du lieu, les espaces sont proposés à des tarifs avantageux et différentes formules s'adaptent aux besoins des utilisateurs (bail annuel, location au mois, simple utilisation de l'espace de co-working...). Les candidats désireux de monter à bord de ce grand

30% de la surface totale disponible est déjà occupée par 11 locataires, dont le quotidien l'Essentiel qui y a déménagé sa rédaction. Le site représente déjà 90 emplois.

A terme, le lieu se composera de 3 zones à usages distincts et complémentaires:

Le Bâtiment A pour les espaces de bureau, une brasserie, un studio photo, et un espace événementiel, le Bâtiment B, pour un grand espace de 1 600 m², idéal pour des expositions ou des événements de grande envergure et le Bâtiment C, dédié à la musique, qui proposera des espaces de création, un studio d'enregistrement, 9 salles de répétition, des ateliers et un concept store.

EN BREF

Procap

Neuer auslaufsicherer UN-konformer Verschluss

Procap entwickelt 63 Proslit, einen sicheren Te-Standardverschluss für Behälter aus HDPE, Co-Ex und PET mit einem Gewinde von 63 mm. Dieser Verschluss wurde speziell für Agrochemikalien-Behälter konzipiert und verbessert somit die Produktsicherheit. 63 Proslit wurde außerdem mit einer innovativen Art von Originalitätsband ausgestattet, einem gefalteten Schnapp-/Schlitz – Flexban, das das Produkt vor Fälschungen schützt. Darüber hinaus ist der Verschluss vollständig UN-konform. Procap verwendet nur sehr hochwertige Rohstoffe und somit ist der Verschluss äußerst resistent gegenüber Spannungsrissen.



BGL BNP Paribas/Fair Mëllech

Les gagnants récompensés

Lors de la Foire Agricole BGL BNP Paribas et son partenaire Fair Mëllech avaient mis en place un stand commun et organisé deux jeux concours. Alors que le concours Fair Mëllech permettait de gagner entre autres des vaches Faronika, BGL BNP Paribas proposait un séjour en famille à Robbescheier. La remise des prix a eu lieu de 1^{er} août 2014 à l'agence BGL BNP Paribas d'Ettelbruck en présence de Fredy De Martines, président de la société coopérative Fairkoperativ (Fair Mëllech) et de Jean-Paul Wolff, directeur régional Nord de BGL BNP Paribas.



Cactus S.A.

Renouvellement du contrat avec BioG

Depuis 20 ans déjà le groupe Cactus soutient le secteur bio et est devenu un pionnier dans ce domaine sur le marché de la Grande Distribution au Luxembourg. Cactus s'investit depuis avec beaucoup d'enthousiasme dans la commercialisation des produits biologiques produits par la coopérative BIOG (Bio-Bauere-Genossenschaft Lëtzebuerg) sous sa propre marque. Fondée en 1992 par l'association des producteurs biologiques du Luxembourg, Biogros S.A. est le seul grossiste des produits biologiques dans le pays et s'occupe de la livraison de tous les produits de la marque BIOG dans les supermarchés Cactus. Les produits sont pour la plupart cultivés, traités et emballés à Luxembourg. Environ 50 % de la production biologique du pays est actuellement vendu par Cactus. Pour 2014, la direction de Cactus a décidé de continuer à soutenir l'agriculture régionale et lui apporte un soutien sans faille.



Sales-Lentz

Neue Katalog für Winter und Frühling

Der neue Katalog Europa-Bus - a Fluchreisesen Wanner a Fréijoer 2014/2015 wurde pünktlich zum Sommerende von den Sales-Lentz Reiseexperten zusammengestellt. Seit kurzem ist er in allen 22 Reisebüros von Sales-Lentz und Sun Days Travel erhältlich. Von den klassischen City-trips bis hin zu spannenden Wellness-Wochenenden oder interessanten Kulturreisen, dieser Katalog enthält wie gewohnt für jeden Urlaubswunsch und für jeden Geschmack tolle Reiseziele. Diese Saison können Sie während einer Tagesfahrt Städte wie Köln, London, Barcelona oder auch New York entdecken. Für begeisterte Wintersportler gibt es außerdem auch eine sehr große Auswahl, sowie auch für diejenigen die sich nach Sonne und Wärme sehnen in den kalten Wintermonaten.



PwC Luxembourg

Attirer les investisseurs chinois du secteur du e-business

Le Luxembourg Trade and Investment Office a organisé les 4 et 5 août deux conférences en Chine en collaboration avec des sociétés luxembourgeoises de premier plan:



EN BREF

POST Luxembourg, EBRC, PwC et Dewolf & Partners. Ces conférences ont permis aux intervenants de présenter le Luxembourg comme un pays innovant en Europe pour les sociétés ICT. Plus de 40 participants, issus des secteurs de la finance, de l'e-paiement, du e-commerce, de la logistique mais aussi des avocats et des consultants étaient présents. Ces conférences ont eu lieu quelques jours après la participation réussie de la délégation luxembourgeoise à ChinaJoy, un salon professionnel dédié au secteur du jeu vidéo.

ArcelorMittal**Economie de carburant pour les constructeurs automobiles**

ArcelorMittal aide les fabricants de tous types de véhicules, y compris les camionnettes, à atteindre leurs objectifs d'émissions et de carburant grâce aux

récents progrès réalisés dans la gamme des aciers primés S-in motion de la société. La première société sidérurgique et minière du monde a créé deux séries de solutions en acier pour réduire le poids moyen des camionnettes à la suite du lancement réussi de son catalogue S-in motion pour les voitures standard du segment C. Ces innovations ont été aujourd'hui perfectionnées et étendues pour aider à répondre aux défis. Ces dix dernières années, les aciers à très haute résistance sont devenus le matériau qui connaît la croissance la plus rapide pour la construction de véhicules légers.

Alipa Gruppe**No-Nail Boxes erhält das Siegel „Sicher & Gesund mit System“**

No-Nail Boxes, eine Gesellschaft, die Faltkisten aus Sperrholz und Stahl für die Industrie herstellt - wird das luxemburgische Siegel „Sicher & Gesund mit System“ erhalten, das von der Association d'Assurance Accident (AAA - Unfallversicherungsvereinigung) den Unternehmen verleiht, die einen strengen Verhaltenskodex bezüglich Sicherheit und Gesundheit am Arbeitsplatz einhalten. Dieses von einer unabhängigen Organisation verliehene Siegel wird jährlich in einer Teilprüfung und alle 3 Jahre in einer Gesamtprüfung neu bewertet.

Installé depuis fin juillet rue Chimay en plein cœur de la capitale luxembourgeoise, le jeune duo féminin Cathy Goedert et Michèle Schmitz (épaulé par Ed Goedert, père et homme d'affaires aguerri et qui se dit prêt «mettre la main à la pâte» si nécessaire), s'apprête à conquérir le monde de

Baked in Luxembourg

Cathy Goedert, fine fleur de la pâtisserie



L'équipe jeune et dynamique de la pâtisserie propose une vaste palette de chefs-d'œuvre culinaires

la pâtisserie luxembourgeoise. Avec ses macarons multicolores, ses Paris-Brest onctueux, ses Financiers raffinés, Cathy Goedert rend hommage à la pâtisserie fine parisienne et à quelques-uns de ses meilleurs représentants qu'elle a côtoyé lors de ses études. La jeune fille a, en effet, parfait son savoir-faire aux côtés de grands noms tels que Thierry Marx, après avoir fait ses études à l'Ecole Bellouet à Paris. Dans son établissement luxembourgeois, qui concrétise un rêve d'enfant, la pâtisserie propose une sélection soignée de créations sucrées et salées (dont une variation autour d'une célèbre barre chocolatée), un pain arti-

sanal produit par Max Nosbuch, jeune boulanger de Vianden, une sélection de charcuteries, pâtes à tartiner, fromages, crudités pour une généreuse offre de tartines et de tapas à déguster sur place ou à emporter. Les maîtres mots restant la qualité et la fraîcheur des produits. Tout est réalisé sur place dans le laboratoire ouvert à la vue des clients. L'endroit offre également une terrasse chauffée tout au long de l'année, et proposera tous les jeudis un «apéro urbain», avec les produits de la maison et mettant à l'honneur les vins luxembourgeois. Une spacieuse salle située au premier étage peut également accueillir jusqu'à 140 personnes et offre un lieu idéal pour organiser réunions professionnelles, anniversaires, réceptions ou tout autre «happening».



L'espace, abrité dans un bâtiment datant de 1673, a été entièrement revisité pour offrir un cadre chaleureux et moderne

Cathy Goedert
Pâtisserie Fine,
8, rue Chimay, Luxembourg

Apateq démarre un programme en Amérique du Nord

Apateq, le spécialiste luxembourgeois du traitement des eaux et des eaux usées, annonce le début d'un programme en Amérique du Nord de 6 mois de traitement d'eau issues de l'extraction pétrolière à l'aide de son système de séparation appelé OilPaq. La technologie membranaire brevetée par Apateq fournit une solution permettant la séparation du pétrole émulsifié sans avoir recours à des additifs chimiques. Ce pétrole récupéré peut être par la suite complètement traité en raffinerie. Cette activité commerciale débute dans les

champs pétrolifères et gaziers du Texas en septembre et se terminera en Alberta au printemps 2015. Pour éviter les coûts inhérents au transport et au stockage des eaux, cette station pilote traite directement les eaux issues de l'extraction pétrolière sur le site, où se trouve les puits de forage. Ce programme se décline à tout type d'exploitation.



Pour plus d'informations: www.apateq.com

Voyages

Nouvelle brochure LuxairTours Hiver 2014/15

Cet hiver le nouveau catalogue LuxairTours offre une sélection de 15 destinations et plus de 240 hôtels. Grâce à une nouvelle conception graphique, la brochure acquiert une allure rajeunie et un contenu plus aéré et plus clair et propose deux nouveautés: Madère en hiver et la Laponie finlandaise.

LuxairTours a développé un périple spécial et exclusif de 3 jours au cours duquel les voyageurs peuvent se balader en traîneau, goûter des plats régionaux dans un véritable igloo et même admirer les aurores boréales. Madère, nommée l'île de l'éternel printemps, séduit avec des températures printanières même en hiver. L'île comble le manque de plages au sable fin par une architecture impressionnante et offre une sélection innombrable d'activités telles que le VTT, l'escalade, le canyoning, les sports aquatiques et l'observation des baleines.

Marrakech est désormais facilement accessible grâce aux deux vols hebdomadaires le mardi et le vendredi



et les îles Canaries, connaissant une forte demande, Luxair ajoute un troi-

sième vol hebdomadaire à destination de La Grande Canarie et de Ténériffe les lundis. De plus de nouveaux hôtels complètent la gamme de LuxairTours. Comme chaque année des nombreuses réductions sont disponibles grâce au «Early Booking» et au «First Minute».

Pour plus d'informations:
www.luxairtours.lu

ALD Automotive

ALD switch : La mobilité de demain sera flexible

ALD Automotive présente son tout nouveau produit dédié à la mobilité durable et entend diversifier l'offre de location longue durée traditionnelle en proposant un produit basé sur une utilisation multimodale du véhicule de société.

L'offre d'ALD switch combine l'utilisation d'un véhicule principal et l'utilisation d'autres véhicules en fonction des besoins ponctuels de l'utilisateur, le tout repris sous un seul et même budget mobilité. Sur la durée d'un leasing traditionnel, un utilisateur peut avoir des besoins aussi différents que variés, véhicule plus grand pour les vacances, coupé ou cabriolet pour un week-end de loisir, utilitaire pour un déménagement, etc. Ce principe de «right-sizing» est facilité par l'offre ALD switch.

En effet, le nouveau produit a pour vocation de répondre aux différentes attentes tant des conducteurs, de l'em-

ployeur et de l'environnement. Il permettra aussi de réaliser une économie sur l'utilisation de son véhicule principal (kilométrage, maintenance, pneumatiques, assurances, carburant, taxes) afin de constituer une réserve pour utiliser un véhicule temporaire. Ainsi les conducteurs pourront choisir un véhicule thermique ou électrique, plus adapté au trafic quotidien ou aux déplacements urbains et utiliser un autre véhicule adapté à d'autres besoins spécifiques. ALD Automotive propose un large choix de véhicules ; de la voiture familiale à l'utilitaire en passant par des modèles de loisir tels SUV ou encore cabriolets. «Les besoins ont changé, les habitudes de consommation se transforment ! Les jeunes générations ne sont plus nécessairement axées sur un seul véhicule spécifique mais sur l'accès au moyen de transport qui convient le mieux au type de déplacement à effectuer. L'offre ALD

switch permet l'utilisation du bon véhicule au bon moment et au bon endroit tout en optimisant le budget voiture de société. Il permet aussi d'améliorer la satisfaction de nos conducteurs et donc des employés de nos clients », précise Pierre-Yves Meert, Mobility Program Manager chez ALD Automotive.

Peu à peu l'apanage d'un véhicule de société bien spécifique va laisser place à des solutions de mobilité où le véhicule s'apparentera plus à un outil qu'à un droit de jouissance. Le numéro 1 du leasing automobile annonce déjà que la solution ALD switch n'est qu'une première étape vers la location longue durée adaptée à une mobilité multimodale.

Pour plus d'informations:
www.aldautomotive.lu

Groupe Alipa

YES pour Codipro au Japon

Codipro (Groupe Alipa) s'envolera en octobre pour le Japon dans le cadre du Programme YES (Young Executive Stay Program IX). Elle a en effet été sélectionnée aux côtés de 7 autres entreprises par la Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise au Japon (BLCCJ), l'Association Belgo-Japonaise & Chambre de Commerce (BJA).

L'objectif de ce programme est de familiariser les petites et moyennes entreprises (PME) aux pratiques commerciales japonaises en un laps de temps et à coûts réduits.

Différents séminaires et sessions intensives de préparation ont déjà permis aux 8 participants de recevoir des informations de premier ordre sur les procédures d'exportation vers le Japon. «Nous y avons bénéficié de conseils avisés d'experts pour aborder le marché japonais dont la culture commerciale est totalement différente de celle que nous connaissons en Europe»

explique Benoît Cop, Export Manager pour Codipro.

Sur place, des auxiliaires dépêchés par la BLCCJ, les accompagnent dans la recherche de partenaires potentiels. «L'industrie et la technologie japonaises sont pointues. Nos anneaux de levage articulés de haute qualité y ont toute leur place. Avec l'aide précieuse de Ken Tanaka, mon contact japonais qui vient de passer quelques jours dans nos locaux pour approfondir ses connaissances sur les caractéristiques et technicités de nos anneaux, nous préparons un dossier solide pour ne pas rater cette opportunité» précise Benoît. «Les industries japonaises sont intrinsèques quant à la qualité des produits et la sécurité des biens et des personnes. Suite à la visite de l'atelier de production de CODIPRO, je me rends compte que nous partageons la même philosophie sur ces thèmes cruciaux. Cela me rassure pour la suite du projet» confie Ken Tanaka.



Visite de l'atelier de production de CODIPRO à Wiltz pour Ken Tanaka et d'autres auxiliaires japonais du Programme YES

Cette mission d'exportation commerciale étant placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Philippe de Belgique, les participants seront reçus au Palais Royal le 7 octobre.

Pour plus d'informations: www.codipro.net



le magazine

des décideurs et acteurs économiques
au Luxembourg et dans la Grande Région

l'autre télé

- LUXEMBOURG -



LE MAG

CHAQUE SEMAINE SUR AIR, L'AUTRE TÉLÉ



PLUS D'INFOS :
WWW.AIR-TVTV



Réseau ferroviaire

Des poutrelles fabriquées à ArcelorMittal Differdange



Quatorze nouvelles poutrelles Jumbo d'Arcelor Mittal Differdange destinées à la construction d'un pont ferroviaire de la Deutsche Bahn ont été acheminées par CFL Cargo vers Dresde en Allemagne. Ces poutrelles mesurent 60,6 mètres et ont été réalisées par le soudage des deux poutrelles au centre de parachèvement spécial C3P (centre de parachèvement poutrelles et palplanches) d'ArcelorMittal à Differdange. Ces poutrelles ont passé de multiples contrôles avec une attention particulière portée sur les soudures, qui ont été examinées par ultrasons et radiographies pour satisfaire les exigences de qualité de la Deutsche Bahn.

Le transport des quatorze poutrelles, pesants près de 190 tonnes, a été assuré par CFL Cargo. Le chargement des wagons spécialement conçus pour le

transport de ces produits très longs est particulièrement étudié afin que le train puisse circuler tout au long de l'itinéraire Differdange–Dresde. De plus cette livraison est effectuée en «juste-à-temps» les poutrelles doivent donc parvenir sur le chantier au moment exact de leur installation, parce qu'il est impossible de les stocker aux abords du pont en cours de construction. Cette opération créant un précédent, une demande d'inscription au Livre Guinness des records a été introduite par ArcelorMittal.

100% Nature

Delhaize soutient le patrimoine gastronomique du Luxembourg avec l'Angus du Mullerthal

Gâce à Delhaize les amateurs de viande du Grand-Duché du Luxembourg ont maintenant la possibilité de découvrir l'Angus du Mullerthal, une viande reconnue pour sa qualité exceptionnelle et produite dans le plus grand respect de la nature et de l'animal. En soutenant cette production locale, Delhaize contribue à l'économie locale tout en assurant la promotion du «Bien acheter, Bien manger» philosophie de l'enseigne.

L'Angus du Mullerthal est un projet porté par Hubert de Schorlemer. Il démontre qu'une autre agriculture est possible et qu'elle peut répondre aux aspirations actuelles des consommateurs, de plus en plus adeptes du «localisme». L'éleveur a souhaité développer une production en s'appuyant sur des valeurs durables, considérant les enjeux environnementaux mais aussi ceux relatifs à une alimentation saine et savoureuse. Au sein d'un élevage

extensif, la race profite d'une liberté maximale au cœur d'une nature exceptionnelle. La production s'inscrit donc dans une politique de bien-être animal remarquable. C'est pour cette raison que l'Angus du Mullerthal profite aujourd'hui du label Naturschutz Fleisch, qui identifie la viande bovine issue de méthodes de pâturage

extensif permanent développées dans le cadre de projets de protection de la nature et de la biodiversité.

Aujourd'hui il est possible de trouver de l'Angus du Mullerthal dans tous les supermarchés Delhaize, dans quatre AD et cinq Proxy Delhaize au Grand-Duché au Luxembourg.



160 000 TÉLÉSPECTATEURS

REGARDENT AIR, L'AUTRE TÉLÉ



l'autre télé

- LUXEMBOURG -

DISPONIBLE SUR :



W W W . A I R - T V . T V



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents services.



■ Jeannot Erpelding

Directeur des Affaires Internationales

Jeannot Erpelding a intégré la Chambre de Commerce le 1^{er} juin 2014 pour prendre la Direction des Affaires Internationales. Son parcours dans différentes entreprises très internationalisées, notamment dans le secteur aérien, ainsi que son goût prononcé pour la découverte d'autres cultures font de lui l'homme de la situation pour diriger ce service, qui a pour vocation d'aider les entreprises ressortissantes dans leurs efforts d'internationalisation. Jeannot Erpelding et ses équipes (Internationalisation des entreprises, Services Européens et Grande Région, Enterprise Europe Network et Office de Ducroire), en plus d'être à l'écoute des besoins des entreprises, sont en charge du networking auprès des réseaux internationaux (e.g. ambassades, chambres de commerce et structures similaires d'autres pays), assurent

les contacts réguliers avec différents ministères et structures sectorielles (e.g. clusters), représentent la Chambre lors de missions économiques, foires, salons et visites officielles et organisent leurs propres événements de promotions des entreprises luxembourgeoises.

En tant que pilote du département Jeannot Erpelding définit les priorités et la meilleure stratégie pour accompagner les ressortissants dans leurs démarches d'exportations. Il aime particulièrement gérer et motiver son équipe qui, avec plus de 20 personnes est l'une des plus nombreuses de la Chambre de Commerce. Quand il n'est pas avec son équipe ou en train de découvrir un nouveau marché, Jeannot aime profiter de bons moments en famille.



■ Michel Foehr

Attaché juridique –
Avis et Affaires Juridiques

Autre nouveau visage à la Chambre de Commerce, Michel Foehr, ancien avocat spécialisé en droit du travail vient compléter l'équipe «Avis et Affaires Juridiques». Ce service est chargé d'analyser et de porter des avis sur les projets de loi, de règlements grand-ducaux et de règlements ministériels qui concernent les professions ressortissantes de la Chambre, en visant la préservation des intérêts de celles-ci. Le service «Avis et Affaires Juridiques» soumet donc aux autorités publiques des points de vue et des propositions concernant directement ou indirectement l'économie, et la société luxembourgeoise en général ou certains secteurs ou entreprises en particulier.

Michel a pris ses fonctions mi juin. Il apprécie particulièrement le fait de pouvoir prendre connaissance des projets de loi, en avant première, car il s'intéresse beaucoup à la politique gouvernementale. Michel apprécie également la grande variété des sujets traités. En trois mois il a déjà eu l'occasion de passer de la problématique du contrôle technique automobile à celle de la propriété intellectuelle, dans le cadre des discussions sur le Brevet européen.

Michel Foehr se ressource en pratiquant assidument le vélo. Dans son garage, il a deux bicyclettes, une classique et un VTT, qui lui permettent de parcourir les routes du pays. Dès que la météo le permet, il peut faire jusqu'à 100 km en une demi-journée.

RT-Log S.A. – Munsbach

Derrière le nom peu parlant RT-Log S.A. se cache la société-mère de BPM, une activité à succès, née au Luxembourg qui s'est aujourd'hui développée mondialement. BIL a contribué à cette conquête de marché couronnée de succès, dont témoigne aujourd'hui notamment une présence de BPM dans 6 pays, ainsi qu'une augmentation de ses collaborateurs de 15 à 50.

Faire d'une nécessité une vertu

En 2004, lorsque le prestataire de service logistique d'Auchan s'est retiré d'Europe continentale, RT-Log a repris en main la gestion de la logistique.



Après la mise en place de cette activité de base, le gérant Robert Thiemann a eu pour objectif de développer ses affaires en acquérant de nouveaux clients dans le domaine de la logistique. Néanmoins, dans

son approche il ne souhaitait pas s'attaquer directement à ses concurrents en démarchant leurs clients, mais en attirant de nouvelles affaires vers le Luxembourg. C'est ainsi qu'un nouveau business model a été créé et mis en place.

Savoir lire les signes du temps

Sous la marque BPM (Boîte postale, Postfach, Mailbox) une nouvelle prestation de service a créé une niche de marché dans cette nouvelle économie globalisée. En effet, partant de l'analyse que les facilités de faire des achats dans le monde entier via Internet n'ont jamais été aussi grandes, mais que de moins en moins de personnes sont à domicile en cours de journée pour réceptionner leurs commandes, Robert Thiemann a vu l'opportunité de rapprocher acheteurs et vendeurs. De plus, un nombre considérable de vendeurs en ligne limitent leur zone de livraison à certains pays et le petit marché du Luxembourg n'est pas prioritaire pour eux. Ce sont exactement ces lacunes qu'exploite BPM qui ouvre ainsi à leurs clients des possibilités sans limites.

Service sur mesure

Indépendamment de l'adresse à laquelle un client aimerait réceptionner une marchandise,



il peut économiser ses frais d'envoi dès la commande en indiquant l'une des 6 adresses de BPM au Luxembourg, en Allemagne, en France, en Belgique, au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis. En outre il a la possibilité de regrouper ses différentes livraisons et d'économiser ainsi une nouvelle fois. Comme BPM travaille avec tous les prestataires de services de coursiers, il a par ailleurs la possibilité de sélectionner le moins cher et le plus rapide. Le client gère toutes ces possibilités via sa boîte à lettre virtuelle. A noter également que ces services ne se limitent pas à la réception de colis, mais vont de la carte postale à la palette entière, de tous les services de coursiers postaux et privés.

Sésame ouvres-toi



Au début la livraison se faisait à travers des boîtes postales installées au dépôt central à Munsbach, où les clients pouvaient retirer leurs envois 24h sur 24, 7 jours sur 7. En 2011 les «BPM Parcel Stations» ont ouvert



«C'est un privilège indéniable de soutenir une idée d'affaire innovante et de suivre celle-ci dans sa conquête du marché.»

Chantal Conter

Chantal Conter responsable de relation PME auprès de la BIL en charge de RT-LOG/BPM depuis les débuts, maintenant plus de 10 ans.

Avec l'aide d'experts connaissant parfaitement votre marché, nous nous engageons à concevoir pour vous des produits élaborés et à développer des solutions novatrices répondant aux besoins des Grandes Entreprises, PME, professions libérales et indépendants.



une nouvelle voie pour se rapprocher encore davantage des clients. Aujourd'hui 18 «BPM Parcel Stations» sont installés à travers le pays et le réseau continue de s'agrandir. Sur le site internet www.bpm.lu, les clients peuvent voir quelle station de livraison leur convient le mieux et dès qu'une livraison est disponible, ils en sont informés par courriel et SMS.

L'excellence, récompensée!

Les experts sont unanimes dans leur jugement des prestations de BPM, ainsi l'entreprise a gagné l'«Industrial Innovation Prize» de la Fedil, ainsi que l'«Internet Business Trophy» de l'APSI en 2006. En 2009 sont venus s'y ajouter le «Best Good Practice Award» du CRP-HT, le «Quality Award» du Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité et l'Excellence, et en 2011 l'«Export Award» est venu compléter les récompenses des services innovants de BPM.

BPM – BIL, une relation de confiance

«Lors que nous avons soumis notre idée à la BIL en 2004, celle-ci a été tout de suite enthousiaste», nous confie Robert Thiemann, «elle nous a soutenu d'emblée, bien que nous n'étions pas encore client à l'époque. Il est évident qu'un tel début de relation est une base solide pour une relation de confiance à long terme.»



Vous avant tout



Aménagement
intérieur

Parachèvement

Menuiserie
extérieure

Portes
SILVELOX

Menuiserie
intérieure

Les spécialistes du travail sur mesure.

Qu'il s'agisse d'installer des cloisons, des portes ou des fenêtres, d'isoler au niveau thermique ou acoustique, de poser un nouveau parquet ou de créer des meubles, BAMOLUX conseille ses clients grâce à son expertise et assure l'entièreté des travaux à accomplir. L'entreprise est spécialisée dans la menuiserie intérieure et extérieure et se profile particulièrement au niveau du sur-mesure. BAMOLUX conçoit des espaces agréables à vivre et qui vous simplifient la vie.

bamolux
depuis 1976

5, rue de l'Avenir | L-3895 Foezt
(+352) 48 42 14-1 | www.bamolux.lu